

# armor

51

magazine

gwelout  
sklaer

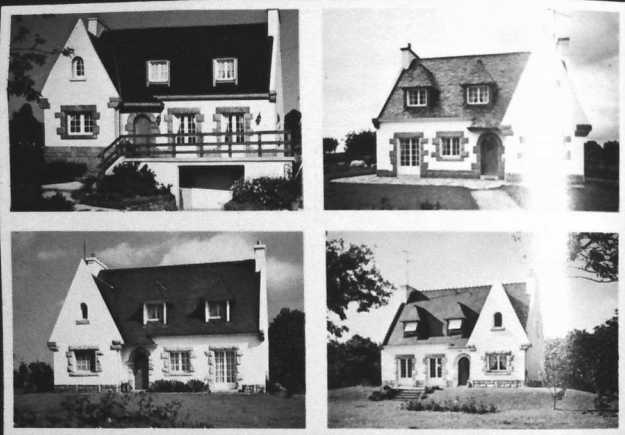
NOTRE CULTURE EN QUESTION



lenost : je désintoxique \* le pays de landerneau

sim aux 4 voix \* le premier budget régional

artistes de l'environnement \* la culture à rennes



## Constructions SIMOTTEL

13, place Napoléon III - 29283 BREST Cédex - Tél. 80.21.05

Pour tous renseignements adressez ce coupon à : **CONSTRUCTIONS SIMOTTEL**  
13, place Napoléon III - 29283 BREST Cédex - Tél. 80.21.05

Nom .....

Adresse .....

J'ai un terrain

Je n'ai pas de terrain

AGENCES : BREST - MORLAIX - PAIMPOL - LANNION - SAINT BRIEUC - LORIENT - RENNES - NANTES - LYON - AIX-EN-PROVENCE.

photo Garnot - Bretagne Publicité

**armor**  
magazine

n° 51 - Avril 1974 - 5<sup>e</sup> année - le n° 41

- 1 le maréchal-ferant, une toile d'Alain Lenost / maquette de Jean-Yves Heurtel
- 4 armor-sopel : deux nouveaux départements / courrier qui continue en page 52
- 5 Yann Polivet : solidarité avec les paysans
- 7 Morvan Duhamel : les régions périphériques s'impatientent / la saint-yves à abidjan
- 9 échorama
- 10 Guy-C. Gezequel : pourquoi penser ?
- 11 Charles Heru : quand les jacobins étaient fédéralistes / Jill Cowan : quelout skiaer
- 12 points de repère
- 13 Raymond Letertre : budget de rodage, aménagement du territoire et solidarité régionale
- 15 Sylviane et Michel François : les Irlandais
- 16 la foire internationale de Rennes
- 17 les artistes de l'environnement

### notre culture en question

- 22 Henri Le Moal : défense de la culture et de la langue bretonnes
- 23 P. Baron : la langue bretonne... voici, honnêtement, sans hypocrisie, sans concession, ce qu'il faut écrire
- 25 l'université bretonne d'été
- 28 André Georges Hamon : que s'est-il donc passé à la maison de la culture de Rennes ?
- 29 le pays de landerneau
- 34 les finales du tournoi breton de la chanson populaire
- 35 Georges Goubert : la chasse présidentielle
- 36 Hervé Leddis : sim aux quatre voix



- 37 Anne-Édith Polivet : dominig le roi, l'amour, l'amitié et la guerre

**GEORGES POMPIDOU EST MORT**

ALORS QU'ÉL S'ACHÈVE LE TIRAGE DE CE NUMÉRO D'ARMOR, NOUS APPRENONS LE DÉCÈS DE GEORGES POMPIDOU, VAINCU PAR LE MAL CONTRE LEQUEL IL LUTTAIT AVEC UN GRAND COURAGE DEPUIS PLUSIEURS MOIS.

À L'ÉLITE, L'INTERIN SERA ASSURÉ, UNE NOUVELLE FOIS, PAR ALAIN PONER JUSQU'ÀUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ENVISAGÉES POUR LE 24 AVRIL OU LE 3 MAI.

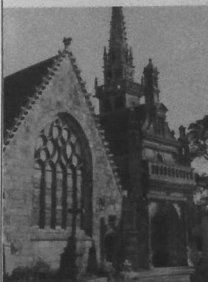
- 38 Yannick Guyader : les foulées briochines / Paul Gautier : à Nantes, la concurrence des gymnastiques
  - 40 ti-labour keltiek : l'atelier celtique
  - 41 Yannick Pelletier : Alain Lenost peint pour désintoxiquer
  - 42 Patrick Forget : jalons dans l'histoire du pays de vitéz
  - 43 Jos Philippe : 150 ans de prospection houillère en cornouaille
  - 44 Jean-Claude Pierre : là où le poisson meurt, l'homme est menacé
  - 45 Demeures bretonnes : un manoir dans le tregor
- 
- 48 entretien avec l'auteur de « Fransez Debauvais, de breiz stao, et les siens »
  - 50 les livres
  - 52 chroniques
  - 53 Éliane Deshayes : la mer, source de santé
  - 55 Bretagne gastronomique / madame armor
  - 56 tro breiz
  - 57 petites annonces

## cahier spécial

de la page 29 à la page 33

### le pays de landerneau

un s'ivom : qu'est-ce que c'est ? pour quoi faire ? par Théodore le borge \* le groupement des employeurs de landerneau, par Maurice Hartereau \* les services municipaux, par H. Crés \* l'art religieux à landerneau \* une tradition perdue, eghin an ed, par Jehan Bazin



de la page 17 à la page 21

### les artisans d'un environnement naturel harmonieux

horticulteurs, pépiniéristes et paysagistes  
par Éliane Deshayes



## ARMOR magazine - SOPEL : deux nouveaux départements

Ainsi que nous l'avons annoncé dans nos derniers numéros, nous avons décidé, pour asseoir notre indépendance, de prendre diverses initiatives. Pour commencer la création de quatre nouveaux départements : 1. promotion-animation ; 2. communes de Bretagne ; 3. supports divers ; 4. édition.

Les deux premiers viennent de prendre forme dans le cadre d'Armor-magazine, qui demeure notre élément de base, et de la SOPEL, société constituée pour assurer l'exploitation de notre revue et de ses annexes.

**Jean Bérard :**  
"promotion et animation"

Responsable de notre département « promotion-animation », Jean Bérard est un Malouin de quarante et un ans, presque aussi connu dans l'héxagone qu'il l'est dans notre pays : chansonnier, acteur de cinéma, animateur de compagnie théâtrale.

Journaliste, poète, auteur-compositeur, prestidigitateur... il appartient vraiment au monde de l'animation audio-visuelle qui triomphe aujourd'hui. Ne fut-il pas le créateur du « Jeu des 1000 francs » sur France-Inter, jeu repris notamment par Lucien Jeunesse ? Il est également le promoteur du « Tournoi breton de la chanson populaire » dont, en 1973, la première édition connut un extraordinaire succès populaire. Nul n'était mieux qualifié que lui pour prendre la responsabilité du département « promotion-animation » qui, toute l'année, sera à la disposition des chefs d'entreprises, des présidents de comités, des organisateurs, etc., pour offrir des prestations de qualité.

**René Van de Vyver :**  
"Communes de Bretagne"

Dans notre organisation, le département « Communes de Bretagne » est celui qui concerne les revues municipales et cantonales. Chaque année, de 300 à 500 millions sont collectés dans notre région par des maisons dont les dirigeants, les cadres, les démarcheurs, les imprimeurs sont extérieurs à la Bretagne. Un Flamand, René Van de Vyver, spécialisé dans ce genre d'éditions, envisageait de s'installer chez nous, où il sortait déjà un certain nombre de bulletins : Lamballe, Saint-Cast, Saint-Pol-de-Léon, etc. Lui et nous avons pensé qu'il était préférable d'unir nos efforts : c'est ainsi que René Van de Vyver, trente-trois ans, qui appartient à une éminente famille de notre région, est venu s'intégrer à notre équipe. Il devient donc responsable du département « Communes de Bretagne », plus particulièrement chargé des revues municipales et cantonales dont nous pouvons garantir qu'elles seront, aux plans de la rédaction, de la publicité, de l'impression, réalisées en Bretagne par des Bretons.

## courrier

### LA CULTURE BRETONNE DANS LE CADRE DES 10 % DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

« J'ai animé personnellement, pendant deux heures, devant des élèves de cinquième B, une séance de culture bretonne. Les jeunes collégiens ont été littéralement charmés par les sujets traités. Les veillées d'autrefois, les contes et les légendes, la broderie du costume bigouden, les fêtes et les pardons, les danses bretonnes, les superstitions, tout captivait l'auditoire qui n'a pas voulu sortir en récréation. Il est vrai que de nombreux élèves bretonnants posaient des questions et participaient avec joie au débat. Je suis persuadé que l'âme de la Bretagne ne demande qu'à s'épanouir par l'étude de la culture bretonne en de nombreuses séances semblables, bi-mensuelles par exemple : l'histoire et la géographie régionales pourraient alimenter avec intérêt et profit cet enseignement de la culture bretonne, trop longtemps négligées, et pour qui pas la langue ? Il faudrait, évidemment, que chaque établissement secondaire se pro-

curse les nombreux livres et brochures consacrés à la Bretagne, ce qui nécessite un minimum de crédit. Mais, d'ores et déjà, le mouvement est déclenché, l'appétit des jeunes est ouvert, je ne doute pas que les professeurs, toujours dévoués, ne se passionnent pour une si noble cause. *Bec'h dez ! Kenbrudeur ker* (Courage ! Chers confrères !) Je me tiens à la disposition de tout établissement secondaire pour plus ample information sur ce thème. »

**M. DIVANACH,**  
Directeur d'école honoraire,  
4, rue Pondaven, Brest.

### LE PROBLÈME BRETON

« Votre magazine est extrêmement intéressant, traitant de tous les aspects du problème breton, dans un esprit de plus en plus engagé. Armor m'est extrêmement utile en ce moment car je prépare un mémoire sur l'enfant handicapé et son milieu culturel, et je puise largement dans ma collection d'Armor-magazine. » (Mme Anne Briand, Kervoc-Esquibien, 29113 Audierne.)

**armor**  
magazine

Directeur  
**YANN POILVET**

Direction, rédaction, administration,  
publicité : B.P. 540, 10, rue Vicairie,  
Saint-Brieuc. Téléphone 33-62-24.

✳ Correspondants extérieurs :  
PARIS (XIV<sup>e</sup>) : Gilles Renaud, 6,  
rue Sarrette. Téléphone : 238.13.04.  
ALLEMAGNE FÉDÉRALE : Marc Le  
Layec, Neue Strasse 51, 8702 Zell,  
R.F.A.  
AUSTRALIE : Ronan Trellu-Kersaudy,  
64 Devonshire street, Sydney, 2010.  
Téléphone : 211.3410.  
AUTRICHE : Henry Hinton, Kreuz-  
wiesengasse, 4, Wien 17.  
CANADA : Georges R. Gendreau,  
5310 Montana, App. 307 - Montréal  
(Québec). Téléphone : 276.54.55.  
GRANDE-BRETAGNE : Serge Vacu  
lik, whiteoaks, Southwell park rond,  
Camberley, Surrey.

✳ Abonnement d'un an :  
(12 numéros) 40 francs.  
✳ Abonnement de collectivité :  
Remise de 10 % à partir de 5 exem-  
plaires groupés.  
✳ Abonnement de soutien :  
150 francs.  
✳ Abonnement pour l'étranger :  
60 francs.  
✳ Abonnement par avion :  
Ajouter le tarif postal en vigueur.

✳ Changement d'adresse :  
5 francs.  
✳ C.C.P. ARMOR-magazine :  
Rennes 269170.  
✳ Domiciliation bancaire :  
Banque de Bretagne, Saint-Brieuc.  
✳ Armor ne publie pas de communi-  
qués.

✳ Tous droits de reproduction du con-  
tenu rédactionnel de cette revue  
sont réservés. Les citations d'arti-  
cles sont autorisées, mais l'origine  
doit en être expressément mention-  
née.

✳ Une enveloppe timbrée doit être  
jointe à toute correspondance de-  
mandant une réponse.  
✳ Les textes signés n'engagent que  
leurs auteurs.

✳ La revue se réserve le droit de  
publier tout ou partie des lettres  
qu'elle reçoit, sauf indication expres-  
sément formulée dans lesdites let-  
tres.

✳ Les manuscrits et les photographies  
non utilisées ne sont pas rendus  
✳ Seules les personnes titulaires de  
la carte millésimée 1974 sont habi-  
litées à recevoir des ordres de paye  
d'Armor.

✳ Tout document ou engagement non  
validé par la signature du directeur  
est retenu nul et non avenu.  
✳ Le bulletin d'abonnement se trouve  
en page 59.

## Solidarité avec les paysans

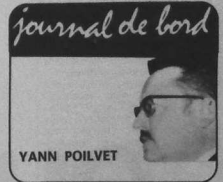
**D**ÉCIDÉMENT, l'année 1974 s'engage dans des conditions difficiles pour la Bretagne : après des inondations catastrophiques qui ont sérieusement perturbé la vie dans les Côtes-du-Nord et surtout dans le Finistère, la fièvre aphteuse est venue handicaper l'économie rurale dans l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et, encore une fois, les Côtes-du-Nord. Puis, à son tour, la Loire-Atlantique est atteinte par la grave, inadmissible lock-out qui réduit au chômage 9 000 travailleurs des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire.

Il est encore trop tôt pour commenter les tenants et les aboutissants de l'épizootie de fièvre aphteuse. Pourtant, dès à présent, on peut faire quelques constatations. D'abord, tout le monde a été pris au dépourvu, à commencer par les vétérinaires dont certains avaient oublié les symptômes de la maladie tels qu'ils les avaient appris dans les écoles spécialisées. Il est vrai que celle-ci, grâce à une réglementation rigoureuse, semblait éliminée de notre pays. Les premiers cas n'ont pas été décelés tout de suite, et c'est de là qu'est venue la contagion en chaîne. « On a perdu de huit à quinze jours », m'a confié Charles Josselin, député de la région de Dinan, une des plus touchées ; « on peut même parler d'un mois de tâtonnements inutiles », estime Yves du Halgouët, président de la Chambre d'agriculture du Morbihan. C'est que la fièvre aphteuse, mal réputée essentiellement bovin jusqu'alors, a surtout, cette fois, atteint les porcs qui, au contraire des bœufs, des vaches et des veaux, n'étaient pas vaccinés.

C'est là qu'apparaît un aspect qui il va falloir approfondir : déjà obligatoire pour les bovins, la vaccination va sans doute le devenir pour les porcs. Et c'est nécessaire. Mais on ne saurait honnêtement faire supporter aux exploitants agricoles les frais nécessités par la sauvegarde de la santé publique. Il faut que le vaccin soit fourni gratuitement, que les éleveurs puissent l'administrer eux-mêmes sans recourir à l'intervention forcement onéreuse d'un vétérinaire. Médecin irremplaçable des animaux, celui-ci a des tâches plus importantes à assumer.

Enfin, il faudra suivre attentivement l'indemnisation des exploitants victimes de l'épizootie : non seulement pour les bêtes perdues, mais pour le manque à gagner et le temps nécessaire au redémarrage des élevages.

Les pouvoirs publics, il faut le souligner, ont réagi avec intelligence et efficacité devant l'adversité. Ils ont le devoir maintenant de tout mettre en œuvre pour éviter le retour d'une telle épidémie.



YANN POILVET

## Empêcher l'indifférence

**D**URANT ce temps, les assemblées régionales ont travaillé sérieusement à la mise en place du premier budget. L'époque du rûlage passée, bien que les dossiers aient été, pour cette année inaugurale, établis un peu trop hâtivement, chaque assemblée s'installe dans ses « dimensions », le Conseil économique et social continuant, d'ailleurs, à se montrer plus entreprenant, plus novateur que le Conseil régional. Mais on est un peu étonné d'une certaine minimisation de l'importance des travaux au plan de l'information. Qu'on ait décidé de maintenir nos institutions à Rennes ne nous semble pas capital ; il aurait mieux valu souligner d'autres thèmes, essentiels, qui ont été traités lors d'interventions souvent remarquables. Pour notre part, nous nous y employons et nous nous y emploierons de plus en plus. On n'a pas le droit de porter l'opinion à l'indifférence à l'égard d'une régionalisation dont, si elle est intelligemment menée, nous pouvons espérer qu'elle changera profondément les conditions de notre vie.

1<sup>er</sup> quotidien  
régional  
de France

# ouest france



Bretagne  
Basse-Normandie  
Pays de Loire

700000 exemplaires  
au service  
de 7000 000 d'habitants

l'événement **morvan duhamel**

## Les régions périphériques s'impatientent

UNE tension accrue se manifeste dans les régions périphériques. Non seulement en Bretagne, mais aussi au nord du Pays basque, en Corse... On recourt à la violence, à l'explosif. Sans que cela choque vraiment la population. Les jeunes, en particulier, adhèrent de plus en plus au « combat libérateur ». Ils brûlent d'y prendre part.

Ceux qui naguère légitimaient, puis glorifiaient la désobéissance civile et militaire, la contestation globale du pouvoir en place (quand d'autres l'exerçaient !), la révolte armée, la justice populaire par opposition à la justice légale — ceux-là n'ont évidemment pas à s'étonner ni à se plaindre des formes nouvelles de l'action régionale. Au-delà de cette considération, il convient de s'interroger sur le sens d'une telle « radicalisation ».

C'est un fait qu'en dépit de toutes les mises en garde, de tous les avertissements, même les plus autorisés, la centralisation régit toujours notre Etat devenu abusivement omnipotent, qu'il s'agisse des domaines administratif, économique, politique ou culturel.

La réforme régionale, dont nous vivons la première année, constitue certes l'étape initiale d'une réaction salutaire à cet égard. Mais, à supposer que d'autres interventions rapidement, l'effet n'en sera sensible qu'à terme. Dans l'immédiat, tout semble continuer comme précédemment. Cela

n'est plus supporté par nos contemporains des régions périphériques, les plus atteints dans leur vie quotidienne comme dans leur identité.

A notre époque, il n'est plus admis que soit toujours confié à des administrations centrales le soin de déterminer les modalités du remembrement rural, des implantations industrielles, des équipements hospitaliers, scolaires, culturels... Il n'est plus admis que Paris décide souverainement de la largeur des routes départementales, du tracé des accès portuaires, de la durée des émissions radiophoniques ou télévisées en langue régionale, du style des édifices publics et privés... Ou alors, il faut cesser de parler de la liberté des citoyens, du droit des peuples et du respect des minorités.

Parce qu'on a sous-estimé la prise de conscience régionale qui a marqué les années soixante, on se trouve aujourd'hui en présence d'une renouveau agressif des ethnies qui, si l'on n'y prend garde, risque de s'apparenter, dans ses conséquences, au réveil des minorités nationales intervenu au siècle dernier et au début de celui-ci.

L'entrée en fonction des institutions régionales, voici quelques semaines, aurait pu apaiser les impatiences en faisant entrevoir les évolutions souhaitées. Il suffisait que le démarrage en soit spectaculaire, que des initiatives hardies s'y manifestent dès le début.

Au lieu de cela, des ordres du jour rigides préparés par des préfets tenus en bride, des moyens financiers modestes, presque symboliques, et une volonté clairement affirmée d'empêcher ces institutions de se doter de personnels propres, de possibilités de fonctionner et d'agir par elles-mêmes...

Aux yeux de l'opinion, des jeunes surtout, on a recommencé les CODER après avoir stimulé l'espérance de les dépasser. Une espérance déçue, surtout de cette nature, n'incite pas à la modération.

Des propos tenus en Corse par M. Messmer, des mesures d'apaisement prises au Pays basque par M. Chirac, peuvent déduire que l'on va vers une meilleure compréhension des revendications émises par les régions périphériques ?

L'autorité de l'Etat ne sortirait pas grandie si des concessions substantielles intervenaient seulement après de nouvelles flambées de violence. Mais le moyen de prévenir ces dernières si, une fois de plus, à des prémices d'espoir succèdent routine et immobilisme ?

### "GESTION RÉGIONALE" EN CORSE

Au cours de son récent séjour en Corse, Pierre Messmer, premier ministre, a notamment déclaré :  
« La gestion régionale doit devenir une réalité. La Corse est une région à part entière qui ne sera pas remise en cause. J'ai donné des instructions impératives pour que les services établis dans l'île remplissent effectivement la totalité des tâches régionales. Si aujourd'hui des fonctionnaires exerçant hors de Corse une fonction administrative concernent l'île assistent à cette séance, c'est pour la dernière fois. De surcroît, je ne vois que des avantages, dans le respect des règles générales applicables à la fonction publique, à ce que les administrations soient souvent animées par des fonctionnaires originaires de l'île. »

## La saint-Yves à Abidjan

Nous vous rappelons que, du 11 au 19 mai, "Armor-Magazine" organise, en collaboration avec l'Amicale bretonne de Côte d'Ivoire, l'agence Havas - Ouest-France - Voyages et la compagnie U.T.A., un voyage d'amitié, de tourisme et d'affaires en Côte d'Ivoire.

Le programme, particulièrement riche, en a été donné dans Armor-50 : nous vous conseillons de vous y reporter.

Rappelons aussi que, dans le cadre de ce voyage, dont le point culminant sera les fêtes de la Saint-Yves à Abidjan, sont organisées une exposition d'art et littérature bretonne, une semaine gastronomique, des ventes promotionnelles, une campagne d'information sur la Bretagne, une réception par le ministre du Tourisme, etc.

Pour connaître le programme détaillé, écrivez à "Armor-Magazine", service promotion, 10, rue Vicairie, B.P. 540, 22010 Saint-Brieuc (tél. : 33-62-24), ou adressez-vous à ux bureaux d'Havas - Ouest-France - Voyages.

Une semaine  
bretonne  
en Côte d'Ivoire



# HAVAS

pense

que pour parler  
aux consommateurs

## UNE IMAGE

vaut mieux qu'un  
long  
DISCOURS

DIRECTION REGIONALE : RENNES tel 30 38 11  
ST MALO ST BRIEUC BREST QUIMPER CONCARNEAU  
havas - Atlantique - Publicité : NANTES

SUCCURSALES : CAEN ANGERS LE MANS  
LORIENT VANNES LAVAL CHOLET SAUMUR

## échorama

### Rousseau-Aviation sans Claude Rousseau

Claude Rousseau n'est plus rien dans la compagnie qu'il avait créée. En effet, la S.G.R.E.F. a décidé de retirer sa participation (33% des actions) de Rousseau-Aviation; par voie de conséquence, elle cesse d'occuper les trois sièges qui lui étaient réservés au conseil d'administration et dont un était celui de Claude Rousseau. Celui-ci, on le sait (voir "Armor-50"), se consacre maintenant complètement à la Société Aéronautique Internationale, dont les effectifs croissent rapidement, et à la société qu'il a fondée à Jersey. Quant à R.A., sa débretonnisation se poursuit; ainsi, une circulaire officielle annonçant que la domiciliation bancaire était transférée à une banque de Tours. La direction générale est maintenant assurée par Jean Marchais, frère de Michel Marchais, à la fois P.D.G. de Touraine-Air-Transport et de R.A.

### Un évêque honnête

Nommé évêque d'Alaccio, Mgr Jean-Charles Thomas y a fait montre, dès son arrivée, d'une belle honnêteté intellectuelle; « Je ne peux oublier qu'une partie du peuple corse aurait préféré un évêque corse », a-t-il déclaré, prônant encore: « Si, un jour, le sentiment qu'un membre du clergé issu du peuple corse avait la faveur du plus grand nombre pour être porté à la tête de cette Eglise, je donnerais sans attendre ma démission afin de faire droit à cette demande. »

### Scandaleuse T.V.A.

La T.V.A. est source de nombreuses injustices; celle qui frappe les organisateurs de fêtes et les sociétés est particulièrement scandaleuse. Non content de pressurer par tous les moyens les contribuables, le ministère des Finances s'en prend maintenant à ceux sans qui l'animation des villes et des campagnes ne serait pas. Comment peut-on assimiler à une affaire commerciale une fête folklorique dont le but est de maintenir et de faire connaître notre culture? Comment peut-on oublier que tous les organisateurs, tous les dirigeants de sociétés sont des bénévoles qui sacrifient leur temps et souvent leur argent pour stimuler la vie publique? En leur volant une partie des recettes de leurs fêtes, l'Etat se livre à un véritable racket qui ne l'honore pas.

### En hausse? En baisse?

Notre confrère « le Point », dans la dernière partie de son enquête sur le bien-être des hexagonaux, confirme les conclusions de la première partie (voir "Armor-50"). La Bretagne est, bien entendu, en tête pour la mortalité du fait de l'alcoolisme et des maladies respiratoires, pour les suicides aussi. Un autre confrère, « les Informations », nous console: nous sommes bien placés au palmarès du dynamisme, souvent dans la première moitié. Ce qui démontre bien que la Bretagne a su décoller vigoureusement. Même s'il y a parfois quelques coups de génie ru en trop...

### Lanig : un événement

A la mi-mars, les lecteurs de « Ouest-France » ont trouvé une nouvelle bande dessinée dans leur quotidien. Le fait n'aurait rien de particulier s'il ne s'agissait de la première bande en langue bretonne. « Lanig », dont le texte est signé D. Pèrnez (tout le monde traduit, bien sûr, Per Denez) et le dessin Nonno, un des fils d'Alan al Louarn, Spirituelle, de plume moderne, c'est une bande qui servira grandement à la popularisation de notre langue. Mille mercis à nos amis de « Ouest-France » pour cette initiative.

### Postes jacobines

Le Kelc'h Sevenadurel Gwened avait écrit à Hubert Guérin, alors ministre des P.T.T., pour lui demander ce qu'il pensait de la rédaction des adresses en langue bretonne pour un courrier transitant d'une commune de Bretagne à une autre commune de nos cinq départements. Eh bien! le ministre n'en pense pas de bien du tout: « Il ne me paraît pas opportun d'imposer à tous un changement des conventions actuelles. » Elle a un sacré culot, l'excellence! Primo: nul ne parle d'IMPOSER la langue bretonne à qui n'en veut pas. Secundo: par contre, le ministre trouve normal, lui, d'IMPOSER aux Bretons de renoncer à leur langue. Et les difficultés techniques qu'il invoque sont du même tonneau. Pourquoi les postes françaises ne pourraient-elles acheminer le courrier en langue bretonne, alors que les postes britanniques, tout aussi modernes, permettent aux Gallois de réaliser dans leur langue toutes les opérations postales: chèques, mandats, télégrammes, etc.? Elles ont simplement édité, en gallois comme en anglais, un guide à l'usage des postiers et des clients non bilingues. Ce que nous proposons. Mais l'action pour la reconnaissance de la langue bretonne dans les services postaux continue. Comme les autres, il faudra bien qu'elle aboutisse.

### Binious tous azimuts

Ce binioù qui agace les grandes oreilles de Sanguinetti se porte bien, merci. Mais sait-on que, sous des appellations diverses et des formes variables, on le trouve en de nombreux pays? En Ethiopie, c'est le nibilis; en Hongrie, la douza; en Turquie, la touloumi ou la goudza; en Roumanie, le cimpoi; en Calabre, la zampogna; dans le Northumberland, le Northumberland pipe; en Azerbaïdjan, le parapsouk; en Géorgie, le twiri ou la goudas; en Tchécoslovaquie, le doupe; chez les Oudmourtes, le bys; dans les Abruzzes italiennes, la piva; en Grèce du nord, la gaida; dans les îles grecques, le tsambieni; chez les Méris, le chouvy; en Estonie, le tou-rouppil; en Pologne, le slesanki et le koutiol; en Serbie, la doude ou le dipje; en Albanie, la roga; en Galice, la gaita; en Ecosse, le bag-pipe; en Irlande, le uilhen pipe... Et il ne faut pas oublier, rappelle Henri Landreau, la veuze du pays nantais, qu'on ne trouve plus guère.

L'argent des Bretons doit être réinvesti en Bretagne...

POUR LES

- Revues municipales
- Revues cantonales
- Editions spéciales
- Programmes de fêtes
- Revues de prestige
- Plans de ville

faites appel à  
VOTRE NOUVELLE  
MAISON  
D'ÉDITION  
RÉGIONALE :

la  
**SOPEL**

10, rue Vicairie, 10  
B.P. 540  
22010 SAINT-BRIEUC  
Tél. 33.62.24

De A à Z  
des réalisations  
à 100 % bretonnes

# Pourquoi penser ?

EN faisant une synthèse des enseignements ésotériques que nous présentent les diverses écoles se disant occultes, il convient de remarquer que le monde terrestre est parvenu à une époque de grands changements.

Le Verseau est un signe de destruction et de reconstruction. Car on doit constater que la gestation de la sixième race est commencée, tous les bouleversements que nous subissons depuis un certain jour d'août 1914 en sont les preuves et les dernières décades du XX<sup>e</sup> siècle nous en feront connaître le paroxysme.

Les prototypes de cette sixième race se révéleront par un mélange de caractères qu'apporteront les Celtes et les Germaniques.

Parmi ces deux races, il existe déjà des êtres suffisamment évolués pour former les éléments nécessaires à cette naissance.

Le monde subit actuellement, et subira de plus en plus, de très dures épreuves dans les années qui viennent, ce qui doit permettre l'évolution de nouveaux corps pour les êtres du prochain millénaire.

Les guerres qui se dessinent seront très sanglantes, car de nombreuses races doivent disparaître, leur temps étant révolu, et leur évolution est devenue absolument régressive.

Les gouvernements, quoique formés par des êtres très orgueilleux, dont la suffisance déborde toutes les chroniques exploitées par la presse, sont les instruments de forces occultes qui n'ont pas leurs assises dans la finance, et ils ne peuvent éviter ces tristes réalités, d'où l'humanité sortira épurée en quelque sorte, mais filtrée.

L'égalité, qui n'a jamais existé entre les humains, ne peut exister dans les temps présents et c'est pour diminuer ces égocismes que des êtres très évolués s'incarnent dans toutes les nations pour freiner les appétits de ces hominides estropiés qui peuplent la terre. Ainsi, ils aident leurs frères sur la route de l'évolution, chemin bien étroit et obstrué par les ronces et les épines.

Il serait heureux que ceux qui comprennent se groupent en communautés, en dehors des ornières que suit la foule et tentent ensemble de réaliser la vie véritable.

Mais l'heure n'est pas encore sonnée et seule la souffrance, si l'on en comprend l'origine, peut faire évoluer.

Malheureusement, des hécatombes, des guerres intestines, des luttes sous tous les cieux, n'ont pas encore permis à la bête humaine de comprendre quel est son destin, quel est le but réel de son évolution.

Les réactions devant les écrans de télévision et leur représentation : la foule sur la neige ou le long des rivages, nous obligent à penser que cette foule n'est pas encore adulte, et ressemble à ces troupeaux inombrables que nous voyons passer et dont la houle ondulante aboutit à la transhumance.

Tout ce que nous aurons pu écrire dans ces dernières années, tout ce que nous avons proposé, reste lettre morte. La pensée est une force psychique, formant une puissance cosmique qui n'est pas formée pour la destruction, et elle sera réalisée un jour, lorsque nous comprendrons pas, il est déjà trop tard, la machine est en route, conduite par des inconscients et va les broyer.

Depuis plus de 2 000 ans, des êtres sont venus, ont fait connaître la vie plus abondante, la joie de vivre ; malheureusement, nous devons constater que les peuples qui bouleversent les cinq continents n'ont que le même désir que le pauvre Juif : rester croupir sur un tas de fumier.

Pourquoi faut-il que mon regard ne puisse refléter que cela dès que je le détournais de la beauté de ces sculptures sorties de la main d'un Praxitèle ou d'un Michel-Ange ? ou d'un beau coucher de soleil se reflétant dans les mers qui baignent la Celtie ?

K. Chesterton, dans son livre *Orthodoxie* n'a-t-il pas écrit : « Je connais des hommes qui croient en eux-mêmes, plus colossalement qu'un César ou un Napoléon. Je sais où flamboie l'étoile de la certitude et du succès. Je puis vous guider vers les trônés des surhommes... Les hommes qui croient réellement en eux-mêmes sont tous dans des assises d'aliénés. »

F. Pignatelli, dans son livre *Le Jéhannisme et le monde celtico-chrétien*, a aussi écrit : « Le monde a toujours été gouverné par des fous, soumis à des déséquilibres, des voleurs et des imbéciles, c'est un fait historique. Le pouvoir attire les aventuriers et les coquins, que les foules admirent. Les hommes se prêtent à souffrir pour la gloire de maîtres odieux, à servir les plus infâmes avec fidélité, avec résignation, avec volupté, en toute lâcheté. »

N'est-ce pas terminer sur une vision réelle de notre fin d'un siècle sans gloire, mais mécaniquement stupide ?

**Guy-C. GEZQUEL.**  
Président du  
Mouvement social  
de culture humaine ;  
la Fraternité spirituelle.



**BANQUE DE BRETAGNE**

Direction générale : RENNES  
285, avenue du Général-Patton

Téléphone : 36-44-09

LA GRANDE  
BANQUE  
REGIONALE

OUI SOUTIEN  
VOS INTERETS

75 agences et bureaux  
sont à votre service

### COTES-DU-NORD (22)

GUINGAMP, 10, rue Saint-Yves	43.79.05
LAMBALLE, rue Croix-à-Fèves	0.25
LANNION, avenue du Tribunal	38.60.78
LOUDEAC, rue de Pontivy	0.30
PAIMPOL, place du Martray	20.81.00
QUINTIN, rue au Lin	32.80.05
SAINT-BRIEUC, 20, rue Micheliet	33.12.52
TREGUIER, 33, rue Saint-André	20.30.11

### FINISTERE (29)

BREST, 22, rue de Lyon	44.34.10
CONCARNEAU, Avenue A.-Le Lay	87.05.76
LANDIVISIAU, rue Général-Mangin	68.13.82
MORLAIX, 14, quai de Treguier	88.15.67
QUIMPER, quai de l'Oléol	95.44.34
QUIMPERLE, rue Leuriou	96.09.55

### ILLE-ET-VILAINE (35)

COMBOURG, rue des Princes	0.36
DINARD, 1, rue Levasseur	46.10.08
DOL, 7, boulevard Pénson	0.82
FOUGÈRES, 10, rue du Tribunal	99.22.83
LA GUECHE, av. du Gal-Lectec	40.22.28
REDON, 9, rue Victor-Hugo	71.07.48
RENNES, 18, quai Duguay-Trouin	30.38.75
SAINTE-MARIE, 6, pl. Chateaubriand	40.84.58
SAINT-MEEN, 16, avenue Foch	0.21
VITRÉ, 1, rue de la Borderie	75.00.60

### LOIRE-ATLANTIQUE (44)

LA BAULE, 8, allée des Camélias	80.11.22
---------------------------------	----------

### MORBIHAN (56)

LORENT, 14, rue V.-Massé	21.23.56
FLORENT, 2, place de l'Union	74.03.11
PONTIVY, 22, rue de Lourmel	25.11.97
VANNES, 4, rue J.-Le Brix	66.20.74

### PARIS

Rue du Départ	326.66.60
---------------	-----------

### RUNGIS

3, allée de la Cossonnerie	686.45.52
----------------------------	-----------

Correspondants  
dans toute la France  
et dans le monde entier

# GWELOUT SKLAER

forum

Bezañ Gall ne stign kudenn ebet, rak ne vezet ket Gall evel ma vezet Brezhon. Penaos e vezet Brezhon endeeun ? Amañ, forzh penaos, ne c'haller ket ober gant ar ger gallek, rak forchelek eo an askont d'an hollkled (1) anezhañ. Ne c'haller arverañ

ar ger "Brezhon", da skouer, nemet pa reer meneg eus Breizhad emskiantek. Ne zeskinn amañ netra nevez da gement hin a zo arrouzet war yezh an Emsav, rak graet eo bet an diforc'h abaoe pell etre Breizhad ha Brezhon. Pa gomzer gant tud ar bobl e Breizh

ha pa reer outo ar gouleñ, e vez perleusañ stad vras enno o respont deoc'h : « Me zo Brezhon, sur ! » Hogen, da lavarout ar wirionez, n'eus ket Brezhoned eus an darn vuiañ anezho, pe neuze marvat e ouezbet diforc'hoù (2) surt gant an hini emsav bremañ o vont da gontañ un hanec'henn (3) en e ser.

Da gherañ an diskladeg (4) a voe da viz C'hwerner e Gwengamp gant ar gouerion, e tilmamas trum ar paotr yaouank e-kreiz an engroez en ur hejañ ur banniel breizhek. Kerkent e voe gronet ar c'hanfard gant un nebeut kouerion a gemennas dezhañ diehek dastum e vanniel, ma ne feile ket dezhañ e vije devot, rak, emezo, n'o doa c'hoant ebet da welaout ar F.L.B. war al lech. Un nebeut deziou kent, evel ma ouzer, e oa bet tarzhet dezeg Roch Tredudon gant strollad euzh F.L.B. Ha sstu l'Abaoe ma kiever anv eus an Emsav, e vez kont e seurt gic e Breizh. N'eus nemet Breizhiz a ve gouest da varn kudenñ an Emsav en un doare ken diboll, rak, mar bijent Brezhoned, da lavarout eo un tamm muloch eget Galloued, e storn Breizh Rannvro C'Hall, e ouezjent diforc'h kenoulz ha ma ra ar c'hallaoued atre ar banniel trilh hag ar strolladoù Gall (enebhour zoken) a ra gantañ, edek an U.D.R. betek ar P.C.F.

Keit ha ma ne vint nemet Breizhiz, eleze tud c'halleket o vevañ war douar Breizh Rannvro, ne challo nag ar gouerion nag ar vicheourion nag ar gennereourion och amparañ hon pobl barn gant poell an disterañ tra o tennañ da Vreizh, ne pa ve keal eus banniel, yezh pe sevenadur. Graet ar F.L.B. un taol spontus bennak, evel an hini renet ouz ar Skinvel (5), raktal e tey ar banniel, ar yezh hag ar sevenadur brezhon da vezañ banniel, yezh ha sevenadur ar F.L.B. "millinget" l. Hogen, mar deu ur strollad gall bennak d'ober un torfed euzhus, ne savo e spered nikun nag e Breizh nag e Gall devañ ar banniel trilh evit keol, na kennebeut lakat holl anezidi ar C'hwerner kognad an hevelep kevre (6) da lavarout eo sellout evel enebour kement den a zispako ar banniel trilh pe gement strollad gall a ray gantañ.

JII EWAN.

(1) Holladeg, caractere genc'hall. (2) Diforc'h, c'hou, distinctions. (3) Hanec'henn, anecdote. (4) Diskladeg, manifestation. (5) Skinvel, television. (6) En hevelep kevre, dans le même sac.

## Quand les Jacobins étaient fédéralistes...

Lettre ouverte à Hector de Galard, rédacteur en chef du "Nouvel Observateur".

Je viens de lire le « Dossier de la semaine » intitulé « Fallait-il détruire la Bretagne? », où Yves Penon et Richard Marienstras répondent à la fois avec passion et objectivité à des questions pertinentes.

Il faut savoir gré à Pierre Benichou d'écrire, d'entrée de jeu, que le jacobinisme historique n'est pas le seul responsable du centralisme. Ce n'est pas si souvent que l'on rencontre une telle affirmation que le président de l'actuel — et modeste — Club des Jacobins que j'é suis, socialiste — et de plus Breton de Quimper — souhaite apporter à ce débat quelques notations personnelles.

Une des causes du malaise régional en France n'est-elle pas due aussi à l'absence de démocratie ?

L'Etat en France, de la monarchie à nos jours, s'est fondé sur les dépouilles de la Nation, au point qu'il y a eu fusion entre l'Etat et la Nation. L'un recouvre l'autre. Entre les deux, la conscience nationale ne devrait-elle pas être le médiateur indispensable, cette conscience étant faite de la diversité, des différences des consciences régionales ? Or, aujourd'hui, pour lutter contre la centralisation, beaucoup remettent à la mode un certain girondisme. Or, le girondisme représente souvent, dans les provinces, une cause sociale particulière, celle de bourgeoisies départementales, conservatrices et paradoxalement chauvine. Il ne faudrait pas l'oublier, sous peine d'une confusion au sein du mouvement socialiste.

La vérité est, me semble-t-il, que le jacobinisme a d'abord été fédéra-

liste. La Constitution de Robespierre (an I) de juin 1793, prévoyait des élections à tous les échelons de la vie nationale. La centralisation absolue est issue de la loi du 28 Pluviose an VIII et elle fut la matrice des constitutions futures, même si plus tard ce centralisme devait se desserrer au profit des collectivités locales à nouveau étranglées aujourd'hui.

Les Jacobins du début avaient raison car la démocratie — et aujourd'hui certaines formes d'autogestion — à tous les niveaux, permet l'expression des courants régionaux au sein de la Nation, alors que le centralisme administratif étouffe la Nation au profit de l'Etat.

Le Club des Jacobins de la Révolution, lui-même, n'est-il pas issu du Club Breton qui siègea d'abord à Versailles ? Les premiers députés bretons n'étaient-ils pas eux-mêmes des fédéralistes ? Et les Girondins d'aujourd'hui ne sont-ils pas souvent des conservateurs qui s'abritent derrière un régionalisme suspect, quand il n'est pas véritablement respect absolu de la démocratie régionale et nationale ?

De ce débat ouvert dans le *Nouvel Observateur*, il apparaît sans doute un jour que le jacobinisme original — et le nôtre — n'est pas celui que l'on prétend. Votre enquête a le mérite d'indiquer une piste sur laquelle le professeur Robert Lafont a déjà planté des jalons.

Charles HERNU,

Président du Club des Jacobins.  
Membre du Comité directeur  
du Parti socialiste.

# Points de repère

raymond letertre

les institutions régionales

## Budget de rodage

### mais, déjà, budget d'aménagement du territoire et de solidarité régionale

#### • ÉGALITÉ FISCALE

« Un ménage avec deux enfants, ne vivant que des revenus de son travail et disposant ainsi de trois millions d'anciens francs de ressources pères, a'il a huit de salariés, 1128 francs d'impôt sur le revenu : il est membre d'une profession non commerciale : 459 francs ; s'il est industriel ou commerçant : 13 francs ; s'il est agriculteur, rien du tout... » (Le Combat socialiste, d'après le livre de Roger Priouret : Les Français mystifiés.)

#### • LES CHINOIS REBOISENT

« Un voyageur : « Je suis décidé à mieux regarder encore cette campagne chinoise qu'on ne peut cacher : plaines, collines, infinement plate, que strient des haies de joncs secs qui protègent du vent et qui ne sont point de la marque d'une quelconque propriété divisée de la terre. Aux haies de joncs secs s'ajoutent des huttes de terre également protectrices. On lutte aussi contre le vent par un reboisement intensif. Les Chinois offrent leur dimanche au reboisement de la terre... » (Est et Ouest, revue.)

#### • VITESSE

« En Bretagne, 20% des accidents sont dus à l'observation de la priorité et 15% à des excès de vitesse. Les automobilistes français font souvent de la priorité et de la vitesse des droits « subjectifs » que leur octroie la possession d'une voiture rapide. Pour assumer leur prérogative, ils surestimant leurs réflexes. Ils refusent le fait que leur « temps de réaction » est insuffisant pour compenser les effets de la vitesse. Ne faut-il pas, à une voiture lancée à 120 km/h, au moins 110 mètres pour freiner et s'arrêter par temps sec et le double sous la pluie ? (...) Une campagne menée en Bretagne depuis 1970 en matière de répression des vitesses excessives a conduit notre région à être la seule où le nombre des tués hors des agglomérations est demeuré stationnaire (73 en 1970, 733 en 1971, 755 en 1972, 771 en 1973). Le nombre des véhicules ayant augmenté de 25% dans la même temps, une diminution de la proportion des automobilistes accidentés est constatée. Vitesse excessive et sécurité sur la route sont contradictoires. » Olivier Philip, Lettre aux élus.

#### • LA CULTURE DANS LA RUE

« Dans la logique de la volonté affirmée par le maire de Lorient de faire de notre cité un haut lieu de la culture bretonne et celtique, il conviendrait également de doubler en breton les appellations des bâtiments officiels (mairie, écoles, halles, etc.), et même de les désigner en français là où ce n'est pas encore fait (écoles, salle du conseil municipal, halles Saint-Louis, etc.). La poursuite des démarches exploratoires en vue d'un jumelage avec une localité irlandaise (décision de principe adoptée en commission culturelle et en conseil municipal) devrait également être accélérée afin d'aboutir, dans les meilleurs délais, à une décision ferme. » (Pierre Bernard, Le Rappel du Morbihan.)

#### • LE PRIX DE L'ARGENT

« Le régime pensait avoir calmé les Bretons. En douze ans, depuis les grands mouvements de 1952, la Bretagne a reçu beaucoup d'argent, il faut le reconnaître. Et le dénoncer. Car l'utilisation qui en a été faite a enfoncé plus encore la Bretagne dans son état. La renaissance d'un pays ne se fait pas seulement avec de l'argent. » B. La Richardais, la Nouvelle Action française.

#### • DE PAUVRES BOUGRES

« Dans l'Humanité-Dimanche, magazine hebdomadaire du PCF, les membres du FLB sont qualifiés de « pauvres bougres, d'étudiants gauchistes ou d'extrême droite, de notables », l'organe du PCF, pratique l'amalgamé entre l'ARF et le FLB / Libération nationale et socialisme, ce qui, sur le plan politique, n'est le fait d'aucun parti politique français, ni d'aucun organe de presse. D'autre part, quatre jeunes militants du FLB/LSNS sont actuellement emprisonnés. Leur profession : aide-manipulateur radio, manœuvre, maçon, commis boucher. Ces militants ne sont ni des étudiants, ni des notables... En outre, ce sont donc des « pauvres bougres ». Le peuple travailleur breton appréciera ce racisme antibreton. Le FLB/LSNS considère que la campagne que mène le PCF contre les forces révolutionnaires montantes du peuple breton nuit au développement des luttes populaires en France qu'en Bretagne. » (Service de presse du FLB/LSNS.)

#### • LA FISCALITÉ FRANÇAISE FAVORISE-T-ELLE LES PAUVRES OU LES RICHES ?

« Consommateurs : 1. Si vous achetez 1 kilo d'or fin à la Bourse de Paris, vous ne paierez qu'une simple commission de 0,50 %. 2. Si vous achetez une boîte d'aliments pour chien et chat, vous ne paierez que 7 % de T.V.A. 3. Si vous achetez 0,70 franc un pack de 2 litres d'eau plate, vous paierez 20 % de T.V.A. + 10 % de taxe spécifique, soit 30 % de taxe.

« Commerçants : 1. Si avant la hausse vous avez acheté 1 kilo d'or fin à 8 000 francs et que vous le revendez 30 000 francs, vous ne paierez ni T.V.A. ni impôt sur les bénéfices. 2. Si vous avez acheté, avant la hausse 1 000 kg de charbon 300 francs et que vous le revendez 500 francs, vous paierez 17 % sur les 200 francs d'écart et 50% d'impôt sur le reste. Quand vous rachetez votre stock, pour le payer, il faudra puiser sur les bénéfices des années précédentes : surtout, oubliez que vous avez droit à une juste rémunération de votre travail.

#### • LETTRE A L'INSPECTEUR DES CONTRIBUTIONS

« L'Association Adav 1532 conseille aux contribuables bretons de joindre la lettre suivante aux déclarations d'impôts.

« Monsieur l'inspecteur, j'ai l'honneur de vous remercier qu'en raison de la violation, depuis 1789, du traité de 1532, qui régit les conditions de France et qui réserve à l'Assemblée bretonne le droit d'accorder l'impôt au gouvernement français, tous les impôts actuellement perçus en France sont juridiquement inapplicables sur le territoire des cinq départements bretons ; les réunions de notre assemblée étant empêchées par la force depuis 1789. Le gouvernement n'a ni de reconstruire une Assemblée bretonne, sous le nom de Conseil de région, rien ne s'oppose plus à ce que la procédure régulière de fixation de l'impôt en Bretagne soit de nouveau respectée. Vous voudrez donc bien transmettre, par la voie hiérarchique, jusqu'à votre ministre, ces avertissements d'ordre de présentation, dès 1975, à l'Assemblée bretonne, le budget régionalisé de la Bretagne, si l'Etat français veut encaisser des impôts en Bretagne. Veuillez agréer, etc. » (Douar Breiz.)

#### • LA PROMOTION PAR L'UNIVERSITÉ

« Les universités ne remplissent véritablement le rôle qu'elles peuvent jouer dans le développement régional que lorsqu'elles sont en mesure de susciter le rapatriement en province des meilleurs de leurs fils, de susciter une mobilité des cadres français qui fera en sorte que les plus brillants et les plus efficaces ne réservent pas leur génie à quelques départements de la France, voire à quelques villes, voire à une seule d'entre elles. A cet égard, les universités se présentent comme un facteur essentiel de la promotion des habitants d'une région, d'une part, et du développement économique et social de cette région, d'autre part. » (Claude Champaud devant les cadres bretons de la région parisienne.)

#### • LE NOMBRIIL DU MONDE

« Regardons le miroir que nous tend l'analyse sérieuse qu'est l'humoriste Pierre Daninos : la France au centre du monde ayant par définition raison contre tous : c'est bien là ce qui choque tant au dehors. Or, notre politique extérieure doit, pour une bonne part, être expliquée par la façon dont nous avons été formés à cette attitude-là dès l'école primaire, en géographie (savoiez-vous de la première carte : pas une mappemonde avec la petite tache France, mais la carte de la France avec l'espace défini par rapport à elle) et en histoire (les Gaulois tout de suite après la Préhistoire...). » Alfred Grosier, Ouest-France.

#### • TROIS TENTATIONS REPOUSSANTES

« Voilà une proposition d'affectation d'un demi-million sur les 37 votés le 5 février. Les séances des 15 et 16 mars pour le Comité économique et social, des 25 et 26 mars pour le Conseil régional auront eu pour objet de se prononcer sur cette proposition exceptionnelle (l'éprouvette de fièvre aseptisée en provoque peut-être une autre) et surtout sur les dispositions financières du projet de budget établi par le préfet.

« Ce programme des dépenses d'investissements a été bâti à partir des avis donnés lors de la session de février par les conseillers et les membres du Comité sur huit dossiers d'orientations générales :

- ces orientations générales ne sont pas un projet, dit Olivier Philip, j'ai proposé quelque chose pour savoir ce que vous voulez faire ».

« C'est Jacques Le Meur, son président de la commission des Etudes, qui présente, à la séance du 1<sup>er</sup> février, les réflexions du Comité économique et social sur ces huit documents. Quelques remarques préalables révéleront les préoccupations du C.E.S.

#### • RÉVOLUTION CULTURELLE

« L. Manucci a consacré, dans le grand quotidien le Stamp, un intéressant article au thème « La révolution bretonne et les bardes ». Sa conclusion : « La révolution culturelle est chantée et dansée, mais elle pourrait aussi verser dans la violence. »

LES INONDATIONS, particulièrement de L. Morlais et Olmper, auront permis aux assemblées régionales d'apparaître en pleine actualité. Le 23 février, en effet, le bureau du Conseil régional se réunissait à la préfecture de Rennes, sous la présidence de René Pieven et en présence de Jean Rouyer, président du Comité économique et social ; il décidait de proposer à la session du 23 mars l'attribution, sur le budget régional, d'un crédit de 500 000 francs aux départements éprouvés.

Mais le tout nouvel établissement public ne peut accorder de subvention aux particuliers ; ce crédit devra être utilisé à des investissements destinés à la réparation des dommages ou à des travaux d'équipement collectif dont la nécessité est apparue au cours du sinistre.

#### • LE MEILLEUR CRITÈRE DE CHOIX : LE POUVOIR MULTIPLICATEUR

Moyennant quoi, le C.E.S. a répondu partiellement aux questions du préfet : les ressources doivent financer DU NOUVEAU, non ce qui est déjà prévu au VI<sup>e</sup> Plan ou dans les budgets départementaux et l'urgence de l'équipement hospitalier en Bretagne, le C.E.S. verrait bien un crédit indicatif qui pourrait être de 3 % du budget régional.

Les préférences doivent toujours aller à des opérations présentant l'EFFET MULTIPLIATEUR économique maximum et susceptibles d'améliorer en même temps le CADRE DE VIE. Le développement de l'élevage mériterait sûrement une participation de 50 %, mais avant de se prononcer il est nécessaire que les professionnels eux-mêmes établissent des propositions d'actions collectives. 10 % des recettes pourraient être affectées aux réserves foncières littorales, sous la réserve que l'Etat accepte de compléter la dotation par une subvention d'un montant égal.

Consacrer 20 % aux routes a paru normal en particulier pour trois axes nord-sud, à condition que les départements acceptent un effort du même ordre. Télécommunications, réseau de distribution

La région ne doit absolument pas succomber à la tentation de BOUCHER LES TROUS dans les secteurs où le retard d'exécution du Plan apparaît le plus grand, ni subventionner les collectivités locales ayant du mal à réaliser les équipements prévus. Seule concession : la région pourrait attirer l'attention de l'Etat sur l'urgence à régler tel problème en lui consacrant un crédit symbolique.

Autres tentations à repousser : L'ASSISTANCE ; ce serait dilapider le budget et provoquer surenchères ou luttes d'influence au sein des assemblées. LA FOLIE DES GRANDSŒUVRES enfin : « Comme jadis les grands hommes, dit Jacques Le Meur, la région consacrerait les crédits à la ré-

alisation d'ouvrages somptueux pour montrer aux générations futures qu'elle a existé ! »

L'important, c'est que la région reste libre d'agir, sans autres contraintes que celles de la loi et des décrets, sans donc fixer de manière rigide ni taux maximum ni minimum de subventions, qu'elle soit assez prudente aussi pour ne pas accepter d'engagement au-delà d'une année.

#### • LE MEILLEUR GROUPE DE DÉMOCRATIE : LE "PAYS"

Trois jours plus tard, le 4 février, par son rapporteur Pierre Méhaignerie, président lui aussi de la commission des Etudes, le Conseil régional a interrogé sur les préoccupations de la population bretonne. Avant tout l'EMPLOI, un emploi qualifié particulièrement pour les jeunes, afin de stopper l'exode. Que les Bretons encore puissent bénéficier d'une QUALITE DE LA VIE, choisir leur CADRE DE VIE, sans être conduit au « bourrage urbain ».

Que les Bretons puissent participer vraiment à l'organisation de ce cadre de vie, à l'occasion du VI<sup>e</sup> Plan. Ce ne sera pas le moindre rôle des assemblées régionales d'être un interlocuteur attentif et responsable. Le VI<sup>e</sup> Plan, tout Plan, doit devenir une école de démocratie locale ; en ce sens, la commission estime que trois ou quatre expériences de délégués globaux doivent être lancées à des niveaux suffisamment bas, c'est-à-dire les "PAYS". D'autre part, si le VI<sup>e</sup> Plan doit marquer un progrès dans la régionalisation et la décentralisation, il est souhaitable que la subvention globale ne revienne plus aux

d'énergie (gaz naturel...), de l'eau, reboisement (notamment en Bretagne centrale...), promotion régionale (industrielle, agricole, touristique) sont encore autant de nodules prioritaires.

A ne pas oublier en tout cela que l'économie est au service de l'homme et ne peut être dissociée de l'action sociale et culturelle. « Les commissions estiment mineures doivent être consacrées à la création d'institutions de recherche et d'animation, à la réalisation d'études qui s'avèrent nécessaires au développement de la langue bretonne, de la culture populaire, des activités socio-éducatives, de la promotion sociale et culturelle des personnes. »

#### • LE MEILLEUR GROUPE DE DÉMOCRATIE : LE "PAYS"

Reste un dernier avis qui traduit bien l'esprit de proximité du C.E.S. : « Une partie du budget ne devrait pas recevoir d'affectation immédiate, cela permettrait à la région d'intervenir au coup par coup, à la manière du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire », le FIAT.

Le rapporteur regrette l'aspect catégorique de ces réflexions et propositions, le temps ayant été trop court pour faire mieux. Autre regret à exprimer : il n'y eut pas de débat, ni même de commentaire ; seul Jean Guymarch fit remarquer que la tournée ne s'est traitée qu'avec des décisions très rapides, et de conclure désabusé : « De toute façon, les choix sont faits ! Il nous reste peut-être à définir les priorités à retenir pour l'emploi des fonds de la région ! »



Un effort pour l'équipement hospitalier. Ici une salle de radiographie à l'hôpital de Ploumel. (Photo G. Duvergne.)

régions sous formes de multiples enveloppes sectorielles ; les actuelles 85 pourraient se réduire à 20 rubriques !

L'aménagement du territoire doit rester une priorité au cours du VII<sup>e</sup> Plan, en tenant compte des conditions de localisation des activités publiques et privées.

Mais « l'aménagement du territoire n'est pas la SECURITE SOCIALE DES REGIONS ».

« Pour beaucoup d'entre nous, ajoute le rapporteur, gagner le pari du développement régional et de la justice pour les régions de France, ne peut se concevoir seulement en termes de solidarité ou par quelconque des activités économiques... un développement de cette nature, cela consiste à donner à la vie régionale, par la liberté qui lui est laissée, une force telle qu'elle soit conduite au développement économique, social et culturel, et que l'apprentissage des responsabilités et la formation des hommes permettent de passer d'une démocratie revendicative à une démocratie de responsabilité. »

### De la raison au rêve

Une bonne vingtaine d'interventions renforcèrent les propos du rapporteur plus qu'ils ne les critiquèrent. Retenons-en quelques traits en forme de petite anthologie.

« L'homme des temps modernes, c'est un revenu, c'est aussi un cadre de vie. Si le Conseil régional a un rôle d'animation et d'incitation, il doit aussi obtenir un effectif nouvelle par une rationalisation... L'effort financier consenti ne doit surtout pas conduire l'Etat à se retirer en disant : vous êtes servis ! » André Collin.

« On dit : ne pas suppléer l'Etat ; mais quand l'Etat n'aura pas fait ceci ou cela ? ou bien alors, qu'il transfère des recettes à la région. » Louis Le Roux.

« L'économie bretonne est à la fois terrestre et maritime, urbaine et rurale... N'oublions pas surtout l'importance de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Quant aux pourcentages des subventions, ils sont hors de propos actuellement ; c'est mettre la charrue avant les bœufs, car des études préalables sont indispensables. Ainsi, en matière de maîtrise des sols, une étude dirait quelles sont les parts des diverses collectivités ; que le Conseil se refuse de discuter maintenant les possibilités de la région en ces pourcentages sans aucune justification. » Georges Lombard.

« Des crédits d'études ? Il faudrait alors mieux expliciter leur rôle ! Ce qui importe, c'est l'assurance que l'effort financier régional ne freine pas celui de l'Etat, mais serve de caution pour favoriser l'aboutissement d'un projet. » Pierre Laleng.

« Quelle Bretagne voulons-nous ? Quel type de société ? Il faut apporter un supplément d'âme à une économie qui l'a perdue... A terme, faire mûrir la notion de propriété régionale. » Louis Le Pennec.

« Pourquoi ne pas développer de petites capitales régionales, voire cantonales ? Ne pas oublier non plus d'avoir un contrôle, ou plutôt un contact, avec par exemple Ouest-Atlantique et même Bruxelles. » Hervé Ladrin.

« Que se dégage une ambition régionale en évitant de répartir la pénurie en un certain nombre de quéménéurs. Au-delà des pourcentages, dégarer un ou deux objectifs prioritaires comme la vocation électronique de la Bretagne ou le cadre de vie qui passe par des réserves foncières. » Jean-Pierre Chaudot.

« La maîtrise de l'espace, c'est conserver la liberté. Notre vocation : unir connaissance et imagination, faire la part du technique et la part du social, être fédérateur des énergies de l'Etat et des collectivités territoriales, faire des choix humains. » Henri Fréville.

« On rêve ! l'urbanisation est un fait général, la Bretagne au nom d'un cadre de vie se dresserait-elle seule contre ? et avec quels moyens ? Un autre fait, c'est qu'une économie libérale ne peut maîtriser une industrialisation. » Yves Le Foll.

« C'est sans doute pourquoi les sept « gauches » en séance préférèrent s'abstenir dans le vote à main levée sur l'avis du Conseil régional présenté par Michel Coizat, président de la commission des Finances et du budget, et adopté à l'unanimité des 43 auteurs présents. »

**Deux dominantes : la Bretagne intérieure et les télécommunications**

C'est en tenant compte des avis des deux assemblées que le préfet leur présente donc, fin mars, les dispositions financières d'un projet de budget. « La liberté des choix reste totale, dit le rapport gé-

ral de présentation : (...) le souci de l'avenir est une dominante des projets présentés. En cette première année, qui ne peut être que d'expérience, il est nécessaire d'élaborer un budget qui rende les assemblées de nouveau entièrement libres lors de la préparation du budget 1975. »

Le C.E.S. avait demandé de s'en tenir au court terme d'un an. C'est lui aussi qui avait proposé de laisser une partie du budget sans affectation ; le préfet prévoit des réserves non affectées afin de garantir une marge d'appréciation ultérieure ou permettre des interventions urgentes. Autre satisfaction : des crédits sont proposés pour financer « études et recherches ».

Un point de divergence : le taux de subvention. Les assemblées les situaient volontiers autour de 20 à 30 %, « par souci de cohérence, dit Olivier Philip, je ne vous propose que des taux égaux ou supérieurs à 50 %. En effet, il ne suffit pas que les conseils généraux acceptent vos offres, il convient encore qu'ils puissent les accepter dans des conditions où votre politique ne conduirait pas à favoriser les départements riches et à défavoriser les départements pauvres, ce qui serait le cas avec des taux de subvention inférieurs à 50 % ».

« Au cœur de la politique budgétaire : la BRETAGNE INTERIEURE ET L'INFRASTRUCTURE TELEPHONIQUE ET ROUTIERE. Au total, le budget mis en débat est consacré pour 95 % à financer des Investissements. Avec un montant de ressources de 37 millions, la région serait en mesure d'entraîner le financement d'un montant de travaux quatre fois plus important, de l'ordre de 150 millions, dont 100 millions pour les télécommunications sur emprunt. Si le Conseil régional ne s'était pas prononcé, le Comité économique et social avait demandé, lui, à l'unanimité, un EMPRUNT de 60 millions. Le préfet estime qu'il fallait un peu plus de réflexion pour présenter des dossiers précis. » Lorsque vous aurez fixé vos choix sur les dépenses, par le vote du budget, comptez tenu de vos débats, l'établissement d'un projet de programme d'emprunt qui vous sera soumis à votre session d'automne. »

—

Voilà donc les deux assemblées face à 24 dossiers. Les trouveront-elles à leur gré ? C'est le débat qui le révélera ; un débat qui devrait porter plus que sur les choix (puisque le projet du préfet suit les avis de la dernière session), sur le dispositif financier et peut-être davantage encore sur les méthodes d'intervention.

Raymond LETIERRE.

Juste avant de mettre sous presse le Conseil régional vient de se prononcer. Nous reviendrons sur les débats de cette importante séance de vote de mise en œuvre des 37 millions, les rubriques proposées par le préfet ont été un peu bouleversées. Le Comité économique et social, quant à lui, a maintenu son avis d'utiliser tout de suite une première tranche de 20 millions d'emprunt et a donc modifié plus profondément les affectations d'un budget qu'il a porté à 45,5 millions. — R. L.



# images d'irlande (2)

## LES IRLANDAIS

Les vacances sont toujours trop courtes pour permettre de nombreux vrais contacts. Car l'Irlandais, s'il est fréquemment bavard, ne paraît pas se confier plus facilement qu'un Breton taciturne. Et on voit bien que la généralisation d'impressions ne remplace pas l'expérience vécue.

La nécessité d'utiliser l'anglais s'arrange pas nos affaires. Et ce n'est, parfois, que la deuxième langue de l'interlocuteur. Une pratique quotidienne améliore toutefois sensiblement des connaissances même rudimentaires.

Les citoyens sont apparemment ceux de partout. Leurs maisons aussi, hélas ! On saura vous renseigner aimablement et abondamment (trop parfois pour votre entendement). On pourra aussi vous refuser gîte et couvert parce que votre enfant a deux ans et pourrait faire du bruit.

Les ruraux attireraient à peine l'attention dans nos propres campagnes. Si leur habillement et leurs attitudes nous reportent un peu en arrière, les antennes de télévision et les lignes téléphoniques ont l'effet contraire.



**LE GAELIQUE**

Le gaélique irlandais est une langue celtique plus proche du gaélique écossais que des langues sœurs de la branche britannique : gallois et breton. Les sonorités, le débit et l'accent nous semblent familiers.

Mais l'expérience n'est pas quotidienne. Ignoré ou combattu par les Anglais, le gaélique s'est réfugié dans les péninsules de l'ouest, en se dialectisant, comme toute langue longtemps exclue de l'enseignement, de la presse et en général de la vie publique. Nous en savons quelque chose !

Les panneaux indicateurs sont bilingues, ce qui est un facteur certain de dépaysement, même pour les Anglais. Exemple à suivre. La double toponymie nous fait remarquer qu'il se dit *inísh, noir ; dubh, rocher ; carráig*. Le petit jeu des rapprochements n'ira guère plus loin pour nous.

Lisez et faites lire

**L'APPÊL D'OHÉLE**

LE GRAND ILLUSTRE DES JEUNES ET DES FAMILLES DE BRETAGNE

DIRECTION HENRY COUSSIN

84, avenue H. Barbusse, 92000 ANTIÈRES  
C.C.P. L'Appel d'Ohéle La Source  
32 842 50

Le numéro : 2 F - Abonnement : 28 F

Numéros supplémentaires sur demande.

Remarquons aussi, pour faire bonne mesure, que si le français n'est guère plus utile en Irlande que le japonais, il a marqué le vocabulaire : hôtel, café, bureau de change, sont des mots passés (avec l'anglais) dans l'usage courant sans autre transformation. Et compte tenu de la configuration du littoral, on n'ignore pas longtemps que vous savez s'asseoir sur le sol de sac.

**IL FAUDRAIT ENCORE DIRE**

Il faudrait naturellement parler aussi des lacs, innombrables et changeants ; des hectares d'ajoncs et de bruyères ; des haies de fuchsia au bord des routes ; des églises nombreuses, neuves et bondées ; des troncs pour les œuvres missionnaires, au guichet de la poste ou sur le comptoir du bar ; des cadres qui ont l'air de chez eux sans en faire de compte ; des banlieues ouvrières, quoiqu'elles ne dépassent guère, et peut-être à cause de cela.

Il faudrait parler de l'Ulster, ou plutôt des Six-Contées qui, font la une des journaux. Et de ces journaux eux-mêmes, qui paraissent pour trois millions d'habitants (si, mais dont la qualité, souvent, le nombre et la diversité laissent rêveurs. Les illustrés pour enfant captés.

Il faudrait bien sûr parler du whisky et du whiskey, frères ennemis que l'âge réconcilie, du moins avec le palais du visiteur.

Mais qui nous pardonnera d'être déjà aussi bavards et essorés après un séjour de trois semaines ?

Sylviane et Michel FRANCOIS

(1) Voir Armor 69.  
(2) Ce qui est appelé Irlande du Nord, sous la dépendance de Londres, est formé de six des neuf comtés de la province d'Ulster. L'Association Six-Contées est pratiquement la seule à avoir cours sur le territoire de la République.  
(3) La République d'Irlande est en effet un peu moins peuplée que le Bretagne...

REVUES - LIVRES - DISQUES BRETONS

Renseignements - Catalogues BRUDAN HA SKIGNAN (Documentation)

30, place des Lices - RENNES

**Le Royaume-Uni, Etat fédéral ?**

Sous la pression des nationalistes écossais et gallois, il est possible que, dès cette année, le gouvernement de Londres propose de nouveaux rapports entre les nations du Royaume-Uni. « Nous voulons que le peuple du Pays de Galles devienne le promoteur et le patron des décisions concernant le principauté, a déclaré récemment M. Heath, mais il faut sauvegarder les droits des citoyens du Pays de Galles qui ne parlent pas le gallois. » Ne faudrait-il pas commencer par sauvegarder les droits des plus menacés, c'est-à-dire ceux qui parlent gallois ?

Du 27 avril au 6 mai, officiellement pour la 1<sup>re</sup> fois  
**la foire de Rennes  
 sera internationale**



Fiche signalétique	
Surface totale	181 654 m <sup>2</sup>
Bâtimens couverts	24 337 m <sup>2</sup>
Air libre	157 317 m <sup>2</sup>
Matériel agricole et T.P.	85 261 m <sup>2</sup>
Camping	15 000 m <sup>2</sup>
Parking (gratuit)	30 000 places
5 restaurants	

Horaires d'ouverture : en semaine, de 10 à 19 heures sans interruption; les samedi, dimanche et 1<sup>er</sup> mai, de 9 à 19 heures.

L'agrément « international » que la Foire de Rennes a enfin obtenu officiellement du ministre du Commerce et de l'Artisanat, cela faisait des années qu'elle l'attendait... Exactement quarante-neuf ans.

Ce n'est pas pour nous uniquement une question de prestige, mais un argument d'efficacité indispensable à l'évolution de notre manifestation », précise son président, le docteur Porée.

La notoriété de la Foire de Rennes, à qui l'on confère volontiers le titre de première foire agricole en France, dépasse largement le cadre de la Bretagne qui s'appuie résolument sur ce support commercial. Ce label international, amplement justifié aux yeux de tous, met fin à un véritable casse-tête auquel se heurtaient les responsables de la manifestation.

En sortant de cette impasse, la presque cinquantenaire Foire de Rennes s'ouvre donc de nouveaux horizons. Pour l'heure, c'est vers l'étranger que se tournent ses regards, et les timides tentatives des années passées font place aujourd'hui à des rapports intenses.

Vers la Grande-Bretagne tout d'abord, dernière venue dans le concert européen et plus proche voisine de notre terre bretonne.

Notre intention, explique le secrétaire général, est d'attirer chez nous les industriels britanniques. Le rôle d'une manifestation telle que la nôtre est de favoriser au maximum les exportations françaises. C'est à nous de prouver à ces industriels qu'ils vont souvent chercher à des milliers de kilomètres ce qu'ils ont sur place. Cette action en profondeur menée avec la Grande-Bretagne, les responsables de la Foire de Rennes n'entendent pas la limiter aux seuls pays de la communauté, mais l'étendre à tous.

Une foire-exposition est avant tout un support publicitaire qui permet le contact direct avec les utilisateurs pour les produits à écouler, met en évidence les diverses réalisations et assume la promotion des entreprises humaines. Pour favoriser une nécessaire valorisation, nous allons, conformément MM. Porée et Godfroy, présenter les productions de Bretagne et de l'Ouest destinées à l'exportation et les produits importés, sous un hall de prestige dénommé « Pavillon international ».

**UN PAVILLON DE PRESTIGE PERMANENT**  
 Noblesse oblige : cette entrée dans le concert international a conduit les organisateurs à doter leur foire d'un bâtiment de prestige qui abritera les firmes de

Bretagne et de l'Ouest à vocation internationale (une trentaine au total), qui voisineront sous ce bâtiment de 2 200 mètres carrés avec l'exposition réservée à la sous-traitance, dont l'apparition remarquée l'an passé a incité les responsables à renouveler l'expérience.

La vedette du Pavillon International seront sans nul doute les Etats-Unis, qui ont décidé de présenter l'une des réalisations les plus marquantes de la technique américaine, le prototype de SkyLab.

Autres participations qui ne manqueront pas d'attirer le public : L'Inde, qui fait désormais partie des hôdies de la Foire de Rennes et donne chaque année un aperçu de l'artisanat de ce vaste pays.

Le Mexique, lointain pays d'Amérique, dont le stand offrira un échantillonnage complet des produits de l'artisanat local. On verra également les Etats de Jersey, l'Irlande, notre sœur, merveilleux pays de tourisme, la Grande-Bretagne, qui sera à l'ordre du jour lors du colloque du 2 mai en présence d'une délégation d'une soixantaine de Britanniques acheteurs, journalistes et personnalités.

*L'économie bretonne face au marché britannique, la Grande-Bretagne dans le marché.*

Rennes accueillera encore une délégation de la Chambre de commerce bavaroise, et la Pologne, dont la récente semaine organisée par la municipalité a remporté un vif succès.

Au total, la Foire de Rennes accueillera 270 firmes étrangères venues de 29 pays différents.

**Les journées officielles**

- Dimanche 28 avril :** Journée officielle de l'Etat de Jersey.
- Lundi 29 avril :** Inauguration.
- Mardi 30 avril :** Journée officielle de l'Irlande.
- Mercredi 1<sup>er</sup> mai :** Journée officielle de l'Inde.
- Jeudi 2 mai :** Journée officielle de la Grande-Bretagne.
- Vendredi 3 mai :** Journée de la sous-traitance et Mexique.
- Samedi 4 mai :** Journée officielle de l'Italie.
- Dimanche 5 mai :** Journée officielle des U.S.A.

**La journée des Etats de Jersey**

Sous la présidence du sénateur C.-S. Dupré, se déroulera le dimanche 28 avril la Journée des Etats de Jersey. Après avoir été accueillis à 10 heures par le Conseil d'administration, la délégation de personnalités se rendra au pavillon international, où la merveilleuse île de Jersey va déployer son hospitalité légendaire dix jours durant. Après une visite de la foire et une aubade donnée par la célèbre musique jersiaise « Band of the Island », un déjeuner sera servi au restaurant principal réunissant les représentants du tourisme de Jersey et les Chambres de commerce et d'agriculture de l'île.

**JERSEY**  
*Par Le m.v. Fleur Des Iles*

**SERVICES REGULIERS A PARTIR DE ST-MALO**

- Voitures GRATUITES (moins de 5 jours)
- Réductions : SEULEMENT 55 francs
- Aller et retour en 60 heures
- PRIX SPECIAL POUR GROUPES

Renseignez-vous :  
**C.I.F., gare maritime Saint-Malo - Tél. 40.85.12**  
 ou votre agence de voyages

**Artisans d'un environnement  
 naturel harmonieux,  
 les horticulteurs,  
 pépiniéristes et paysagistes**



EN un temps où qualité de vie et environnement préoccupent citadins et ruraux, l'art d'aménager le cadre extérieur de la vie quotidienne, le plaisir esthétique de s'entourer d'éléments naturels harmonieusement distribués, la satisfaction de « cultiver son jardin », l'accord profond qui toujours a régné entre l'homme et la nature source de santé, d'équilibre et de sérénité, justifient plus que jamais l'intérêt accru de nos contemporains pour les professions de l'horticulture.

**UN VÉRITABLE ART**

Si le mot « horticulture » signifie : l'art de cultiver son jardin, la profession, qui comprend en effet tout ce qui touche au jardin : culture maraîchère, floriculture, fleuristerie, arboriculture, pépinières, dépasse ce cadre pour s'étendre à l'aménagement des espaces verts, du jardin à la région. Une récente brochure du Comité interprofessionnel de l'horticulture insiste sur deux faits :

— « L'horticulture moderne a trait non seulement aux productions horticoles, mais aussi à leur devenir » ;  
 — « Parallèlement aux secteurs de la production et du commerce, les organisations professionnelles, l'administration, l'enseignement, les indus-



tries connexes (engrais, pesticides, poteries) se développent et ont besoin de personnels compétents et bien formés. »

Les professions de l'horticulture, pépiniéristes et paysagistes, opèrent chacune dans un domaine précis bien que se rejoignant souvent.

**LES HORTICULTEURS** sont spécialisés dans la floriculture, production de plantes et de fleurs ; plantes à massif, plantes vertes, plantes à fleurs en pots, fleurs coupées, bulbes, polyculture de plantes diverses et de plein air.

**LES PÉPINIÉRISTES** cultivent et vendent des arbustes, des arbres d'ornement, des conifères et arbres fruitiers. Leur travail consiste en :

— Multiplication (semis, bouturage, greffage) ;  
 — Culture (repiquage, rempotage, transplantation) ;

— Formation du végétal (pincement, taille, tuteurage) ;  
 Ils se diversifient en :

— Producteurs de jeunes plants obtenant la multiplication des végétaux

**PÉPINIÈRES**

**ENTREPRISE DE PARCS ET JARDINS  
 FOURNITURE DE VÉGÉTAUX DE PLEIN AIR**  
 ■ Vente au détail à Quintin ■

**Jean-Claude PLÉVIN**

**Entrepreneur de jardins**

22, rue des Croix-Jarrots

22800 QUINTIN

Téléphone 32.83.60

soit sous serre, soit en plein air, destinés à être revendus à des éleveurs de plantes fortes :

- Eleveurs de plantes fortes (de 0,60 m à 5 ou 6 mètres), arbustes, arbres d'ornement ou d'alignement, conifères ;

- Spécialistes de la production fruitière, laquelle reprend une certaine vigueur depuis deux ou trois ans, après une période de désaffectation ;

- Producteurs de plantes en contenant, qui permettent de commercialiser tous les végétaux de plein air, toute l'année, sans distinction de saison. Ces plants se présentent dans des pots en plastique variant de deux à huit litres.

Tous ces producteurs vendent aux détaillants, marchands, fleuristes et autres. En matière de pépinière, la grosse clientèle se trouve être les paysagistes. Cette spécialisation est une émanation des professions de l'horticulture et de pépiniéristes. Elles ont créé des entreprises de jardin susceptibles d'absorber leur production en l'utilisant au mieux.

**LES PAYSAGISTES** — profession relativement récente — sont habilités de par leur formation à prendre en charge la réalisation de parcs, jardins, terrains de sports, etc. de son étude sur plan jusqu'à l'achèvement des travaux. Ils sont équipés de bureaux d'étude qui recherchent les tracés les



mieux adaptés à chaque cas. Certains paysagistes D.P.L.G. ne font que les études de projets, la réalisation directe est alors confiée à un entrepreneur paysagiste.

Le plus souvent le paysagiste coordonne l'ensemble des travaux et participe à chaque stade de leur évolution : étude préalable du plan, tracé sur les lieux, terrassement suivi de drainages et canalisations, pose des bordures de trottoirs et voies de cir-

culcation, ouverture des tranchées et trous pour les plantations des végétaux dans une période choisie entre octobre et avril. Les semis de gazon suivent ces différents travaux de mars à juin ; enfin, grâce aux plantes élevées en contenant, il est possible de procéder à des plantations en arrière-saison, surtout lorsqu'on a la possibilité d'arroser et de surveillance continue en période sèche.

Le paysagiste peut assurer l'entretien des parcs et jardins sous forme d'un contrat annuel.

L'intérêt de faire appel à un spécialiste est indéniable ; celui-ci, de par sa connaissance de la nature des sols, de la croissance des végétaux, saura exploiter au mieux les surfaces qui lui sont confiées, petites ou grandes, en fonction de l'orientation, de l'importance des végétaux envisagés et de l'environnement.

#### UNE FORMATION A TOUS LES NIVEAUX

Elle s'acquiert dans diverses formes d'établissements.

— Les lycées agricoles offrent une branche spéciale pour les professions de l'horticulture.

— De nombreuses institutions privées dispensent un enseignement spécialisé débouchant sur un C.A.P.A.

## École d'Horticulture de SAINT-ILAN - LANGUEUX (C. D. N.)

FONDÉE EN 1843

— 26 hectares à proximité de la baie de Saint-Brieuc, organisés pour répondre aux besoins de la formation dans les options :

- Cultures légumières
- Cultures florales
- Entreprises de jardins et pépinières

— Recrutement mixte.

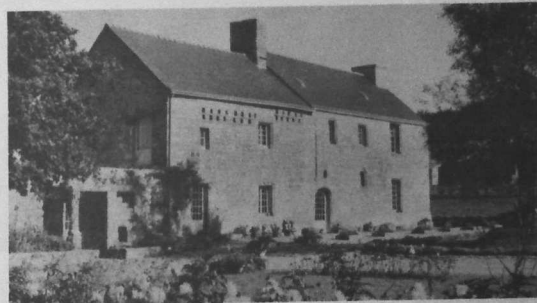
— Niveaux d'enseignement :

- Cycle court préparant au B.E.P.A. et au C.A.P.A. Recrutement depuis la sortie de 5<sup>e</sup> à la sortie de 3<sup>e</sup>.
- Cycle long préparant au B.T.A.O. horticole. Recrutement à la sortie de 3<sup>e</sup> (B.E.P.C.) ou à l'issue du B.E.P.A.
- Section de préparation au B.T.S. horticole. Recrutement : Diplômes du bac D' ou C, D, E ou du B.T.A. gén. - Examen du niveau général pour diplômés du B.T.A.O. horticole.
- Section adaptée à divers handicaps légers ou insuffisances.
- Stages conventionnés destinés aux adultes, pour préparation au B.P.H. (début de stage en septembre). Recrutement conforme aux règles du C.N.A.S.E.A.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

M. le Directeur de l'école d'horticulture de SAINT-ILAN  
B.P. 14 LANGUEUX — 22120 YFFINIAC — Tél. 33.35.99.

## Pépinières de Kerfandol



LE MANOIR DE KERFANDOL...

est le siège des

### "Etablissements Horticoles de Kerfandol"

à Locuen, 56160 par Guéméné-sur-Scorff

Tél. (97) 51.25.82 à Locuen (groupement de Pontivy)

Les pépinières sont établies dans un site exceptionnel. Intéressé par des végétaux d'ornement, votre intérêt est de venir les voir et de comparer leur qualité et leurs prix. Le meilleur accueil et les conseils dont vous avez besoin, vous sont réservés. En culture, choix très varié de végétaux pour Parcs et Jardins tels que :

Arbres d'alignement : Tilleuls, Erables, Cerisiers à fleurs, etc...

Plantes pour haies : Cyprès, Thuyas, Lauriers, Fusains, etc.

Conifères d'ornement : Résineux de développement et coloris variés dans les espèces de Cyprès, Thuyas, Cèdres, Génévriers, Pins, etc.

Arbustes à fleurs et à feuillage ornemental : Berberis, Lilas, Cerisiers, Potentilles, etc.

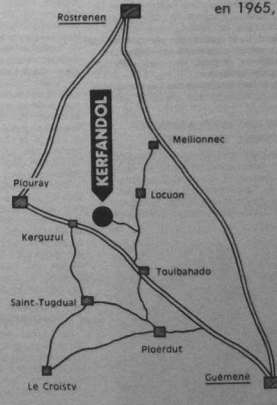
Plantes de terre de Bruyère : Caméllia, Rhodos, Azalées, Bruyères, etc.

Arbres fruitiers : Pommiers, Poiriers, Cerisiers, Petits Fruits, etc.

L'établissement est ouvert tous les jours, dimanches compris. Les visites en été vous permettent de voir les plantes en végétation active, spécialement les Rosiers en fleurs et de fixer ainsi votre choix.

Nous pouvons vous établir le plan de votre Parc ou de votre Jardin. Sur demande, catalogue et liste de prix.

...restauré par M. et Mme Lionel Friocourt, en 1965.



d'horticulture ou un B.E.P.A. dans une option floriculture, pépinière ou paysages. La plupart d'entre eux sont reconnus par le ministère de l'Agriculture.

Les centres d'apprentissage horticoles permettent aux élèves de suivre un certain nombre d'heures de cours par semaine et de travailler le reste du temps chez un professionnel. — L'école nationale supérieure de Versailles forme les ingénieurs horticoles spécialisés (une école nationale est en cours de création à Angers). L'AN.F.O.R.M.H., association nationale due à l'initiative des professionnels paysagistes, horticulteurs et pépiniéristes — dont le siège est au Comité national interprofessionnel de l'horticulture et des pépinières à Rungis — organise dans les centres régionaux et dans certaines écoles d'agriculture des stages pour la formation professionnelle continue, grâce à la taxe d'apprentissage versée par les professionnels.

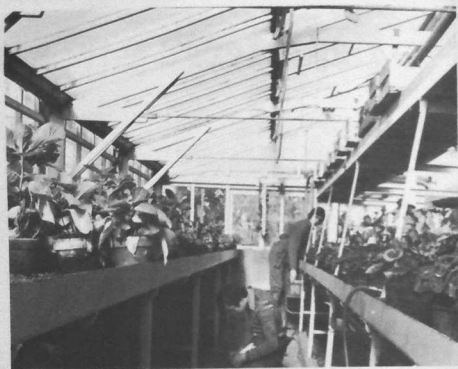
Les paysagistes de l'U.N.S.E.P.F. (Union nationale des syndicats d'entrepreneurs paysagistes de France) ont obtenu du ministère de tutelle la possibilité de se faire délivrer des titres de qualification et de classification professionnelle selon des critères sérieux et stricts établis par une commission nationale. De ce fait, les entrepreneurs de jardins titulaires de ces titres de qualification assurent une garantie supplémentaire à leur clientèle.

Ces titres différencient les entreprises assurant l'aménagement des jardins et espaces verts, celles réalisant des terrains de sports et celles effectuant le reboisement. Chacune de ces catégories distingue les entreprises d'après leurs capacités à effectuer certains travaux, le matériel dont elles disposent, les surfaces de plantation qu'elles sont susceptibles d'assumer, leur chiffre d'affaires, les effectifs moyens de salariés.

Notons qu'en Bretagne les entreprises de jardin emploient de 5 à 200 ouvriers.

#### POUR UN ENVIRONNEMENT SENSIBLE HARMONIEUX

Les jardins et les parcs, compléments et prolongements naturels des espaces construits, concourent au prestige et à l'agrément de nos cités. Eux seuls peuvent équilibrer le développement souvent écrasant des espa-



ces « minéraux » et offrir aux citadins des aires naturelles où ils peuvent se détendre, retrouver l'harmonie et la beauté des formes. • Témoigner notre aptitude à maîtriser notre cadre de vie quotidien... exige des compétences multiples, une sensibilité affirmée et une mise en œuvre capable de traduire au mieux les exigences sociales dans la réalité contemporaine », déclarait il y a quelque temps Robert Poujade, alors ministre de la Nature et de l'Environnement, et il ajoutait, parlant de l'intérêt de développer les professions intervenant dans la création des paysages urbains ou ruraux, minéraux ou végétaux, régionaux ou locaux : « Cet intérêt tient au rôle d'auxiliaire irremplaçable que ces professions jouent dans le domaine de la qualité de l'environnement sensible. En effet, il y a peu de professions aussi clairement consacrées à créer la beauté et l'harmonie, à mettre en œuvre les éléments pour le plaisir des yeux et l'équilibre des hommes... »

Une réunion d'information destinée aux directeurs régionaux des ministères de l'Agriculture, de l'Équipement, de l'Environnement, de la Jeunesse et des Sports, s'est tenue le 12 mars à Nantes, sous l'égide du président du syndicat des paysagistes de la région. M. Xavier Bonnet, colloque destiné à éclairer la profession de paysagiste et ses problèmes.

#### QUAND LES CAMELIAS FLEURISSENT EN HIVER...

Le climat particulièrement clément de la Bretagne, les faibles écarts de température, les hivers doux, l'absence de gel prolongé, l'hygrométrie importante favorisent l'éclosion précoce de nombreuses variétés de fleurs et de plantes. La grande pénétration

de la mer est propre à l'épanouissement de nombreuses essences d'arbustes qui concourent à un environnement végétal verdoyant tout au long des saisons et florissant presque toute l'année... charme permanent de nos paysages.

Une suite sera donnée à ce dossier en septembre-octobre par l'étude des différentes essences d'arbustes et de plantes poussant en Bretagne, tant maritime qu'intérieure, leur adaptation aux sols et à l'exposition, les périodes de plantation et de floraison.

Eliane DESHAYES.

### Aménagement de jardins d'agrément

Spécialiste

ESPACES VERTS  
et  
TERRAINS DE SPORTS  
**RENE NICOLAS**  
jardinier - paysagiste

72, rue de Moncontour  
TRÉGUEUX  
Tél. 33.01.45

■ 10 ANNÉES D'EXPÉRIENCE ■



### Centre Horticole Privé de COAT-AN-DOC'H

Le Centre horticole privé de Coat-an-Doc'h, reconnu par le ministère de l'Agriculture en 1961, prépare aux examens officiels de cycle court C.A.P.A. et B.E.P.A. dans les trois spécialités : floriculture, pépinière, paysages-jardins.

#### ● L'ADMISSION SE FAIT A DEUX NIVEAUX :

\* Niveau 5<sup>e</sup> III ou 5<sup>e</sup> II - 14 ans dans l'année, préparation en trois ans du C.A.P.A. horticulture dans une des spécialités précitées (le choix se fait en cours de première année).

\* Niveau 3<sup>e</sup> ou B.E.P.C. - préparation en deux ans du B.E.P.A. horticulture dans une de ces mêmes spécialités (le choix intervient au cours du deuxième trimestre).

#### ● L'ÉCOLE REÇOIT DES INTERNES ET DES DEMI-PENSIONNAIRES avec sortie de quinzaine obligatoire.

Située en pleine campagne dans un site agréable entre Plouagat et Guingamp, elle est reliée par un service de cars et de trains à Guingamp, Morlaix, Brest.

#### ● LES ÉLÈVES BÉNÉFICIENT D'UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL, TECHNIQUE ET PRATIQUE. Parallèlement aux cours de français, mathématiques, anglais, biologie, ils s'initient aux techniques horticoles, aux exigences du sol, à la gestion des entreprises et à la législation du travail.

#### ● UNE ÉCOLE SECONDAIRE accueille également les enfants à partir de la 6<sup>e</sup>. Transport scolaire de Plélo - Chateaudren - Plouagat.

#### ● LE PÈRE DIRECTEUR ET SES PROFESSEURS sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Les visites des serres et des jardins sont possibles le dimanche, ou en semaine de 16 à 18 heures.

#### ● LES INSCRIPTIONS se font à partir de février. L'examen d'entrée a lieu au troisième trimestre.

LES PARENTS INTÉRESSÉS PEUVENT PRENDRE CONTACT AVEC LE PÈRE DIRECTEUR.

Centre Horticole Privé, Coat-an-Doc'h, LANRODEC, 22170 Chateaudren - ☎ 43.12.06



henri le moal

billet universitaire

# DÉFENSE DE LA CULTURE ET DE LA LANGUE BRETONNES

Il est clair — le nier serait même dérisoire — que les cultures et les langues régionales connaissent un renouveau spectaculaire et trouvent auprès de la jeunesse un regain de faveur, qui est aussi un retus de voir son originalité se diluer dans un modèle culturel international et impersonnel. Tout se passe comme si, devant un monde toujours plus complexe et plus fuyant, devant les conquêtes parfois effrayantes de la technologie, l'homme éprouvait une peur salutaire et le besoin d'un retour aux sources, d'un retour à des éléments de civilisation encore demeurés à l'échelle humaine.

Tels me paraissent être le sens profond et l'esprit d'une évolution particulièrement sensible, à la fois sur le plan politique et culturel, dans des pays et des régions pourtant aussi divers que la Chine, le Québec, les pays africains, le Pays basque, l'Écosse, le Pays de Galles, la Bretagne, etc.

## EN CHINE, L'UNIFORMISATION EST UN SIGNE DE PAUVRETÉ

En Chine, le pays le plus peuplé du monde — près du quart de la population du globe — et l'un des plus vastes, le voyageur ne peut manquer d'être frappé par la sollicitude portée aux ethnies minoritaires. Pas un spectacle, qu'il s'agisse de théâtre, de musique, d'athlétisme, de sport, de esnyntes d'enfants, où référence ne soit faite aux coutumes, aux traditions, aux costumes... bref, au patrimoine culturel des minorités « géographiquement » présentes.

Manifestement, les autorités responsables veulent écarter, à tout prix, le danger « d'uniformisation », qui ne serait qu'un signe supplémentaire de pauvreté. Et pourtant, ces minorités représentent globalement à peine 5 % de la population, soit moins de 40 millions d'habitants sur plus de 750 millions, et certaines d'entre elles n'atteignent pas le million ! Quelle importance, pourrait-on dire ?

Le grave différend surgi entre l'évêque basque de Bilbao, Mgr Anoveros, et le gouvernement espagnol prouve à l'évidence qu'il est impossible de museler un peuple qui aspire profondément à conserver son authenticité et n'accepte plus l'aliénation de sa culture et de sa langue.

## DES « NATIONALISTES » AUX COMMUNES

Les dernières élections législatives qui se sont déroulées en Grande-Bretagne ont envoyé à la Chambre

des Communes sept députés écossais et deux députés gallois baptisés en la circonstance « nationalistes ». Cette entrée remarquée n'est certes pas indépendante de la conjoncture économique des régions intéressées : Galles et Écosse. La première possède, en effet, des ressources charbonnières d'une qualité et d'une quantité exceptionnelles ; des découvertes de pétrole presque miraculeuses viennent d'avoir lieu en mer du Nord face à la seconde : un véritable pactole ! De toute évidence, les populations autochtones se sentent concernées et refuseront désormais que de telles richesses leur soient soustraites pour une part essentielle — sans avoir leur mot à dire — au profit du grand capital, même si la part de ce dernier dans les succès relatés, la longue lutte menée par les Gallois en faveur de leur culture et de leur langue. N'ont-ils pas obtenu que celles-ci soient enseignées dans tous leurs établissements scolaires, que les pancartes de signalisation routière soient écrites en anglais et en gallois, que la télévision régionale consacre une large part de ses diffusions à la culture et à la langue vernaculaires ?

La promotion de ces hommes, légitime récompense de leurs efforts, est aussi celle de tous leurs compatriotes, en même temps que la victoire de l'idéal commun.

Ce que je viens de dire pour la Chine, le Pays basque, l'Écosse et le Pays de Galles, je pourrais aisément l'étendre au Québec où 6 millions de Franco-Canadiens luttent d'arrache-pied, face à 250 millions de Nord-Américains de langue anglaise, pour sauver l'originalité de leur culture française. La menace qui pèse sur eux revêt tous les aspects : politiques, économiques, culturels, linguistiques, appuyée sur l'énorme machine que représentent les « mass media », où les multiples chaînes de télévision jouent le rôle de fer de lance.

## UN PEUPLE QU'ON VEUT GOMMER

Certes, toute comparaison systématique entre le « Breton » et le « colosse français » serait excessive et nul ne se permettrait d'exuser des actes de violence, injustifiables à tous égards. Ce ne sont pas la science et la technologie qui doivent porter la responsabilité des débordements auxquels elles conduisent parfois, mais bien les hommes et les autorités qui les utilisent mal.

Est-il normal que les Bretons ignorent aujourd'hui, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, ce que fut leur histoire ? Évanouie, gommée », comme l'écrivit François Mitterrand ? Est-il normal qu'une langue si riche et si belle, chère aujourd'hui encore à tant de coeurs bretons, chère aussi à tant d'hommes « morts pour la Patrie », meure à son tour, lentement, sûrement, pitoyablement, faute de la faire vivre et par cela de l'enseigner ?

Les enfants bientôt ne la parleront plus ; un certain monde et une certaine civilisation auront disparu à jamais : la ville d'ys engloutie une nouvelle fois si le sursaut n'intervient pas !

## LES DIFFÉRENCES SONT LA VRAIE SOURCE DES RICHESSES

J'ai quelques raisons, quelques droits peut-être, à prononcer ce plaidoyer. Le breton est ma langue maternelle et je lui demeure profondément attaché. La culture bretonne m'a toujours paru complémentaire de la culture française et j'ai toujours considéré cette participation, dès mon plus jeune âge, à la pluralité de deux cultures. Membre fondateur, en 1961, de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (A.U.P.E.L.F.), membre de son conseil d'administration de 1961 à 1969, j'ai défendu à travers le monde la place et l'universalité de la langue française, face aux tentatives d'hégémonie de la langue anglaise. Combat encore loin d'être gagné !

S'il fallait se résoudre aujourd'hui à voir disparaître le breton, on serait fatalement conduit, pour des raisons utilitaires, elles aussi apparemment justifiées sur le plan de la prospective, à accepter de voir le français relégué au rang de langue affective d'abord, et demain de langue morte ! Osera-t-on dire que le monde sera pour autant plus riche et que notre civilisation aura progressé ? Ce sont dans nos différences que réside la vraie source de nos richesses.

Je sais pour ma part qu'il me serait difficile d'avoir la conscience en paix et je n'apportais une modeste contribution à la défense de la langue dont les mots et l'accent ont jadis bercé, au bruit des vagues, ma plus tendre enfance et m'ont donné pour toujours l'amour de la liberté.

Recteur Henri LE MOAL, Professeur à l'université de Rennes.

# LA LANGUE BRETONNE VOICI, HONNETEMENT, SANS HYPOCRISIE, SANS CONCESSION CE QU'IL FAUT ÉCRIRE

## 1950 : LA LOI DEIXONNE

En 1950, une proposition de loi pour l'enseignement des langues régionales, conçue très modeste pour accroître ses chances et déposée par le député occitan Deixonne et divers collègues, plétinait devant l'infranchissable barrière de l'inscription à l'ordre du jour d'une séance de l'Assemblée nationale. Grâce au président du conseil René Pleven et à Milo Sicard, elle finit par passer l'obstacle et eut la faveur d'une de ces séances de six heures du matin où la présence d'une douzaine de conjurés suffisait à assurer un vote. La loi Deixonne visait les enseignements primaire et secondaire. Dans la première elle autorisait les instituteurs qui

en feraient la demande à consacrer chaque semaine une heure, seulement, en dehors de l'horaire des classes et pour les élèves volontaires, à l'enseignement de notions élémentaires de lecture et d'écriture du parler local et à l'étude de morceaux choisis de la littérature corse, provençale, dans le secondaire étaient permis des cours facultatifs des langues et dialectes locaux, toujours en dehors des heures normales de classe. Une épreuve était instituée au baccalauréat dans certaines universités, et les points obtenus en sus de la moyenne étaient pris en compte, non pour l'admission, mais pour l'obtention de mentions.

La loi avait omis de préciser les modalités de la formation des maîtres : elle dictait seulement que les écoles normales seraient à l'organiser dans toute la mesure du possible. C'était évidemment une nécessité qui allait de soi dans une région où les bretonnants les plus distingués étaient pour la plupart des analphabètes à l'égard de leur langue maternelle. On pouvait penser que les textes d'application y pourvoiraient. Mais c'était là sous-estimer le jacobinisme quasi religieux des gardiens du temple, les membres du Conseil supérieur de l'Éducation nationale, que la loi chargeait de rechercher les meilleurs moyens de favoriser l'étude des langues et dialectes locaux dans les régions où ils sont en usage. Ils s'y prirent de bien curieuse façon, et il vint la peine de reproduire des extraits du compte rendu sténographique de la séance du 4 juillet 1951 au cours de laquelle une commission devait être désignée pour ce travail. Le document utilisé ici est un texte brut, non corrigé, et les incorrections de forme qu'il comporte ne sont donc pas à porter au passif des doctes participants.

## HYPOCRISIE ET DÉROBADES

Le président : Qui souhaite faire partie de cette commission ?

M. D. : Les directeurs ne peuvent pas s'en décharger, mais ils ne le souhaitent pas !

Le président : Alors les directeurs généraux d'enseignement font partie de cette commission ; puis il faut les linguistes de préférence : Monsieur J. B. ?

M. B. : Comme j'ai été assez malheureux en rapportant devant le conseil et en étant absolument opposé à cette loi ; et que ce texte me donne les raisons les plus pertinentes de ma conviction dans mon opinion primitive, et comme les pairs qui me viennent de différentes côtés m'engagent supplémentamment à accroître la rigueur de ma position, il me semble que dans une commission qui doit étudier les modalités je ne chercherai pas

Est-il normal, oui, est-il normal que cet enfant apprenne que les rois de Lorraine, qui se battaient contre les rois de Bretagne, souverains de ses ancêtres, étaient les maîtres d'une langue qui n'était pas celle de la Bretagne ?



à me suicider dans une pareille commission !

M. C. : Ce serait une raison de plus pour mettre M. B. dans cette commission ?  
M. D. : Je voudrais ajouter à ce que vient de dire M. B. qui déclare : Je veux être victime et non complice. Je voudrais que M. B. et tout le conseil sachent que si les directeurs ne font partie (de la commission) et qu'ils sont appelés à étudier les modalités d'application, ils sont aussi des victimes. Et, justement, il s'agit de limiter les dégâts.

Le président : M. L. voudrait-il faire partie de cette commission ?

M. L. : A condition que M. B. accepte.

M. B. : M. L. est un spécialiste de la province.

M. L. : Nos positions sont identiques avec M. B. : c'est moi qui ai rédigé le texte en accord avec lui.

M. B. : Si nous sommes destinés dans cette commission à être toujours d'accord, je ne peux qu'accepter.

Le président : Alors, M. B. et M. L. ?

M. B. : Il faudrait un représentant de la province.

M. B. : On pourrait peut-être désigner Mme R. : je crois qu'elle accepterait.

Le président : Il faudrait des représentants du premier degré ; cela intéresse au premier chef le premier degré.

M. B. : S'ils consentent à être « victimes » ?

Le président : Alors, M. B. ?

M. B. : Dans le même esprit que nos collègues L. et B.

M. B. : Je pense que dans le nombre il y a un Provençal ; la Provence ne peut être absente.

Le président : (A ce compte-là) il faudrait aussi un Breton ! Maintenant, M. T. n'accepterait-il pas de faire partie de cette commission ?

M. T. : Je n'ai aucune qualité.

M. B. : Vous êtes provençal, cela suffit !

Le président : A ce compte là, il faudrait un Basque, un Catalan ! M. H. ?

M. H. : S'il s'agit de l'enseignement de l'alsacien — je ne le souhaite pas — je pourrais intervenir. Autrement je n'y tiens pas.

Le président : Nous passons au point 5 de l'ordre du jour.

Inutile de dire qu'ainsi accueillie par l'Alma Mater, la loi Delcambre ne pouvait guère être qu'un coup d'épée dans l'eau.

**PAILLE - FOIN, PAILLE - FOIN.**

A titre folklorique, nous joignons à ce texte floquent quelques extraits d'une délibération d'un an antérieur, remontant au 5 décembre 1949. Cette fois le Conseil supérieur avait à examiner de nombreux vœux pathétiques et savoureux, émanant d'universités, de conseils généraux et municipaux, relatifs, selon les termes du rapporteur — le même M. B. — à certaines langues, plus ou moins dialectales, qui sont un des éléments de richesse spirituelle de la France.

On le leur fit bien voir ! Les vœux demandant pour l'occitan, le basque et le breton un statut de langue facultative au baccalauréat. Celui de la ville de Brest précisait crûment comme pour les langues coloniales, l'expression qui fit scandale dans l'assemblée. Le président demanda à celui-ci de prendre garde que le statut demandé impliquait nécessairement l'organisation d'un minimum d'enseignement. Il compliquait chaudement le rapporteur, dont la conclusion était :

Il semble (...), tout en étant désirable — et ceci a été réussi partiellement —



Desain de Nono.

que nos provinces gardent leur âme dans l'unité française, qu'il soit (plus) désirable encore que la province Bretonne aie son unité totale dans la personne Europe. Dans ces conditions-là, le crois qu'il ne serait pas opportun d'encourager, sauf avec des précautions tout à fait nettes, la survie de ces langues qui, je dois le dire, me sont cependant très chères.

Mentionnons encore, pour l'anecdote et puisque c'est la Bretagne qui nous occupe aujourd'hui, que le même rapporteur fit sourire l'assemblée en lui contant la bonne histoire, à lui rapportée par son père, des conscrits bretons qu'on faisait marcher au pas avec un brin de paille dans un soulier, de foin dans l'autre ; paille, foin, paille, foin... les pauvres n'auraient pas su — en français — distinguer leur droite de leur gauche ! Et de s'écrier :

Je mesure, à partir de cette anecdote purement personnelle (sic), quel progrès constitue la politique scolaire poursuivie depuis soixante ans, qui a délivré, si l'on ose dire, l'armée de cette obligation. Et, comme il fallait qu'un orateur breton intervint dans le débat, M. Le B. reconnut avoir vécu très longtemps dans l'extrême ouest de la France, et dénonça le caractère artificiel de la littérature bretonne en s'appuyant sur sa propre culture dont il donna l'échantillon suivant : Je suis, par mon père, de la région Nord (de la Bretagne) et par ma mère de la région Sud. Or, quand je parle le breton — je ne le sais plus du tout, mais quand je le savais — je ne le savais plus dans le Sud et, en revanche, j'étais mieux compris en Angleterre (sic).

Après cet éditant échange de vues parfaitement concordantes, le Conseil supérieur adopta le texte suivant, dont le rapporteur souligna la rare perfection :

Le Conseil supérieur de l'Education nationale (...) affirme l'intérêt qu'il prend à une étude approfondie des dialectes provinciaux, dont l'importance historique, linguistique et quelquefois littéraire, ne saurait être méconnue.

— demande que des chaires plus nombreuses soient créées dans l'enseignement supérieur en vue d'intensifier l'enseignement de ces dialectes (1).

— mais considère qu'au baccalauréat les épreuves envisagées auraient nécessairement un caractère trop élémentaire pour offrir des garanties de culture, ou, au contraire, réclameraient une préparation de nature à compromettre, au détriment des disciplines obligatoires, l'équilibre des études.

— émet donc un avis défavorable à l'adoption des vœux qui sont soumis.

ment des disciplines obligatoires, l'équilibre des études.

### LA CITADELLE DU PREMIER CYCLE

Si, après une quarantaine d'années, nous nous croyons autorisés à faire état, sans commentaires qui seraient superflus, d'un procès-verbal non destiné, sans doute, à passer sous cette forme à la postérité, c'est que la gravité des circonstances le justifie. Demandes et mises en garde ont continué à se succéder depuis 1951, mais la lutte pour le développement économique était passée pour un temps au premier plan des préoccupations régionales. Et voici maintenant que la revendication primaire est de toute évidence une condition de base de la survie d'une langue menacée.

Lors de sa première session de 1973, le conseil général du Finistère réclama en faveur de mesures adéquates dans le premier cycle. La presse publia le 11 novembre dernier (ou, Jean-Pierre Calloch, le 11 novembre) la réponse du ministre. M. Fontanet déclarait qu'avant d'étendre au premier cycle les mesures prises en faveur de l'enseignement dans le second, il lui paraissait souhaitable d'attendre que les dispositions retenues pour le second cycle aient produit leur plein effet pour en tirer les conclusions, notamment en ce qui concerne les effectifs intéressés, la validité des connaissances acquises en breton, l'influence de ces innovations sur l'enseignement des langues étrangères, et sur la connaissance du français.

On sent, entre les lignes, percer l'espoir que le breton aura dépassé d'ici là. Car d'où pourraient sortir les « effectifs intéressés » du second cycle, sinon du premier ? Quel jardinier sérieux attendra de voir si les branches d'un arbuste portent des fruits avant de mettre en terre ses racines ? Vraiment, le style n'a pas changé, l'esprit de 1951 sévit toujours au ministère de l'Education nationale, et il n'en vas pas autrement à l'O.R.T.F.

### "ATTENTION AUX CONSÉQUENCES !"

La réaction du conseil général vit dès le lendemain. Elle est digne des fameuses « remontrances » du Parlement de Bretagne aux rois de France : Le conseil (...) tient à rappeler que, depuis de longues années, les assemblées départementales de la région demandent qu'un ensemble cohérent de mesures soient prises pour donner à la langue et à la culture bretonnes la place qui leur revient dans l'éducation et dans les mass-media.

Le mouvement d'opinion de plus en plus profond et affectant tous les milieux sociaux de Bretagne, qui réclame ces mesures, ne demande pas une faveur, mais bien le respect d'un droit authentique (...), droit inscrit dans une série d'actes internationaux que la France a signés et dont les autres Etats démocratiques tiennent le plus grand compte.

Le conseil général regrette d'avoir à constater que le comportement des responsables gouvernementaux à l'égard des

valeurs culturelles bretonnes demeure inchangé. Il estime que l'incompréhension du problème breton par les pouvoirs publics revêt un caractère blessant pour l'ensemble des Bretons et qu'il est de son devoir de les mettre en garde contre les conséquences d'une telle attitude.

Le conseil général terminait cette adjuration prémonitrice en demandant aux parlementaires bretons, en liaison avec leurs collègues des autres régions concernées, et à ses délégués au conseil régional, d'engager une action exprimant la volonté de la population bretonne de voir enfin aboutir ses légitimes revendications dans le domaine culturel.

### LES PUISSANTS NE MUSELENT PLUS LES FAIBLES

Nous en sommes là, avec en plus une antenne par terre : dans tous les pays à problème on trouve aujourd'hui des hommes pour ce genre d'actions, et cela aussi est une donnée dont il faut tenir compte. L'expérience des récentes années montre que nulle part sur la planète les puissants n'arrivent plus à museler définitivement les faibles. N'est-ce pas temps d'en tirer la leçon qui s'impose et qui est simplement une leçon de respect mutuel ? Faut-il encore mettre sa fierté à être la lanterne rouge de l'Europe en matière de traitement des langues minoritaires ? Faut-il continuer à fustiger le sens des conventions internationales qu'on a signées ? Il y a au jadis des « nations de proie » : quel Français bien né ferait encore, en ayant pris conscience, que sa langue, dont nul ne conteste les mérites ni l'utilité, se comporte sur le sol de France en langue de proie ?

M. Marcellin, encore ministre de l'Intérieur, a récemment marqué quelque irritation en constatant que la sage modération de la Cour de cassation de l'Etat en 1972 n'a pas amené à réciprocité les groupes F.L.B. : qui, pourtant, s'en étonnerait (2) ? L'indulgence dans les réformes ne saurait être payante, mais la Cour sait bien que la rigueur sans les réformes, ce pourrait être pire. Que l'Etat comprenne que le moment est venu d'abandonner ce que nous avons appelé ici « l'esprit de 1951 », esprit de sottise méfiance et de risible supériorité, et qu'il le fasse clairement et loyalement. Il en retirera le bénéfice, comme l'ancêtre Clovis quand le brôla ce qu'il avait adoré. Mais, cette fois, qu'il n'attende plus cent ans.

### LE DROIT A NOTRE CULTURE

La politique du gouvernement à l'égard du breton et autres langues « minoritaires » se retourne finalement contre lui puisque le nombre des jeunes à vouloir apprendre leur langue ne cesse d'augmenter. Dans les établissements scolaires, les professeurs sont maintenant payés, mais c'est en fait dans les foyers, les M.J.C., etc. où les enseignants sont bénévoles, que l'on trouve le plus d'élèves ; mais ces chiffres-là n'entrent pas dans les statistiques.

On peut croire à une mode ; en fait, c'est plus profond. Pour beaucoup, il s'agit de s'affirmer comme Bretons et de réagir contre une civilisation qui n'est pas la leur. Le gouvernement ne l'empêchera pas. Bien sûr, il continuera à mettre des obstacles pour que le Breton ne soit pas reconnu officiellement et pour que son enseignement n'ait aucune valeur. Toutes les propositions de lois sont restées sans effet, un nombre inimaginable de pétitions ont été signées. Le pouvoir refuse d'accorder une place décente aux langues régionales. La France est d'ailleurs le seul pays d'Europe à ne pas reconnaître ce droit à l'enseignement.

Les mesures consenties sont bien insuffisantes, elles doivent nous faire « patienter ». Ne nous faisons pas d'illusion : le gouvernement croit l'unité nationale menacée ! Pour lui, la langue bretonne est une arme politique ; pour nous, c'est un droit naturel.

### La session 1974 de l'Université bretonne d'été

Après trois années consécutives dans le Finistère, l'Université bretonne d'été du Bleu-Brug sera, de nouveau, morbihannaise en 1974. C'est, en effet, à Pontivy (école « Les Saints-Ange ») qu'aura lieu, du 1<sup>er</sup> au 5 septembre, la prochaine session.

Le thème retenu s'intitule : « Une culture bretonne pour notre temps ». La culture bretonne est aujourd'hui à la croisée des chemins. Certaines de ses manifestations traditionnelles sont en recul. D'autres retrouvent, au contraire, une vie et une forme nouvelles, parfois exubérantes. Il semble donc utile de faire le point sur les principaux aspects du problème : dimension collective d'une culture vécue, culture bretonne et art de vivre, ses divers modes d'expression, la question des deux langues, etc. Tel est le but de ces journées de Pontivy où cours desquelles les participants pourront confronter leurs points de vue avec ceux des spécialistes des questions culturelles, des responsables d'animation populaire et des représentants authentiques de la culture bretonne. Des ateliers de travaux pratiques et des veillées artistiques compléteront le programme du stage.

Pour tous renseignements, s'adresser à : Secrétariat du Bleu-Brug, 5, rue Francis-Jammes, 29200 Breton.



### ARTISANS BRETONS EN ALLEMAGNE

Quatorze Bretons ont exposé à la XXIV<sup>e</sup> Foire internationale de l'artisanat et des métiers à Munich. Au premier plan, passiers de Héribert, Baudé ; fers forgés de Garnier, Romand ; céramiques de Le Héuff, Lemoir-Pleu. Au second plan, potes de Guichard, Hennes ; peintures de Vogner, Uniger ; céramiques et lampes de Tostiv, viot. Enfin ; s'agit à manger rustique de La Polour, Guéméné-sur-Scorff ; fer forgé de Garnier.



Une mini-croisière sur une... fleur des îles

Fraîchement repeint et révisé à Saint-Malo, le cat-ferry Fleur des îles a déjà commencé la saison 74. Ce bateau, qui transporte voitures et passagers par la plus belle route vers les îles Anglo-Normandes, est moderne et confortable. Moderne — sorti des chantiers de Rotterdam au printemps 73 — il est par ses instruments de navigation perfectionnés, et par sa décoration intérieure, confortable, car court voyage en mini-croisière, depuis les stabilisateurs qui lui assurent une très bonne tenue à la mer jusqu'aux bar-salon et restaurant, en passant par un bureau de change, une boutique hors taxes, sans oublier un grand espace sur le pont pour ceux qui aiment l'air marin, les embruns et le soleil. Vous voyez, chacun peut trouver à bord ce qui lui plaît. Alors pourquoi pas vous ?

# Que s'est-il donc passé à la Maison de la culture de Rennes ?

Une enquête de André-Georges HAMON

Le 1<sup>er</sup> janvier 1974, grands bruits dans la Landerneau de Rennes : les directeurs de la Maison de la Culture, Guy Parigot et Georges Goubert, étaient remplacés par un homme plus spécialement orienté vers l'audio-visuel : Chérif Khaznadar. L'année démarrait donc sur une forme de coup de théâtre. *Armor* ne pouvait rester insensible à une telle situation qui risquait de graver la vie culturelle de la capitale bretonne. D'autre part, la venue d'un homme neuf pouvait aussi permettre la relance. Alors, nous avons donné la parole à des interlocuteurs conscients de leurs responsabilités. D'une part, Georges Goubert, ancien animateur de la Maison de la Culture, directeur de la C.D.O. qui fête cette année ses vingt-cinq ans. De l'autre, Chérif Khaznadar, nouveau promu à la tête de l'un des plus importants outils culturels de Bretagne.

## Georges GOUBERT : DU DROIT AU THEATRE

C'est un homme intelligent, mais peiné, que j'ai rencontré. Un Breton authentique, désireux de faire face et contestant le bien-fondé de la décision du conseil d'administration de la Maison de la Culture. La distanciation ainsi réalisée entre la Maison de la Culture et la C.D.O. n'est pour lui rien d'autre qu'un désaveu des notables. Venu du droit au théâtre professionnel par l'intermédiaire du théâtre d'amateurs, ce Rennais devait, dès 1949, mettre en place le Centre dramatique de l'Ouest, devenu aujourd'hui Comédie de l'Ouest.

— La C.D.O., donc votre action véritable, a aujourd'hui 25 ans. Cela permet un recul et une analyse ?

G.G. — Ce qui était le plus important, c'était la récréation de foyers vivants de création. On a donc monté des spectacles et essayé de sensibiliser un public. On a pu gravir ainsi les échelons avec des bonheurs divers dans des conditions extrê-

• L'Usine éclatée •



La fête de Fuente.

ment dures. Il y avait peu de théâtres convenables, des salles n'étaient pas chauffées, il nous est arrivé de jouer par -7° C. C'était l'époque héroïque.

— L'implantation s'est-elle faite aussi profondément que vous le souhaitez ?

G.G. — Au départ, nous partions à l'aventure, sans idées précises sur ce qui pouvait se faire. Nous avons trouvé le contact avec un certain nombre de villes et, petit à petit, notre rayon d'action s'est étendu. Il faut dire que nous avons trouvé des appuis dans les milieux enseignants.

## L'APPROCHE DES PUBLICS

— Vous parlez de l'appui des enseignants. Avez-vous réussi à toucher un public populaire ?

G.G. — Ce qui était caractéristique à notre époque héroïque, c'est qu'il n'y avait pratiquement pas de différences d'une ville à l'autre, d'un public à l'autre. Il y avait un public assez homogène. On pouvait préparer un programme de saison et le présenter partout. Depuis, la société a beaucoup changé, s'est cloisonnée et il est difficile de rassembler les publics. Nous avons dû lancer des opérations en direction des divers publics et notamment ces derniers mois une opération de prospection en milieu rural : *Fuente Ovejuna*, une autre vers le milieu ouvrier : *l'Usine éclatée*.

— En 1968, la création de la Maison de la Culture a sans doute modifié un certain nombre de choses pour vous ?

G.G. — Bien sûr, il faut rappeler qu'au début, et pendant longtemps, nous n'avons

pas eu de théâtre sur notre lieu de travail. Le ministère des Affaires culturelles, lors du lancement de l'opération des Maisons de la Culture, nous a dit : « Si vous voulez un théâtre à Rennes, il faut que vous acceptiez les charges de la conception, de la construction et de la gestion d'une Maison de la Culture. » Dès 1961, nous travaillions dessus et il faut noter que nous avons eu une très large confiance tant près du ministère que de la ville de Rennes. Nous avons rédigé le programme d'architecture qui a été approuvé, nous avons été associés aux travaux et, en 1968, période peu favorable, la Maison s'est ouverte alors qu'elle n'était pas terminée. Et puis nous avons travaillé. Notre bilan est là pour le démontrer si nécessaire.

## DE MALRAUX A LA BONNE SOCIÉTÉ

— Récemment, il a été décidé de vous retirer la direction de la Maison de la Culture de Rennes. Que s'est-il passé ?

G.G. — Il s'est passé plusieurs choses. Quand la Maison de la Culture s'est créée, le ministre était M. Malraux. Depuis il y a eu d'autres. Entre la politique de M. Malraux et celle d'aujourd'hui, il y a bien des différences. La pensée de Malraux était de faire vivre en symbiose un organisme de création et un organisme d'action culturelle. La politique actuelle vise à les séparer. On nous dit qu'il n'y a rien de changé. Nous voulions bien, mais que la politique que nous avons menée a déplié à certains. Ces certains étaient les



Guy Parigot et Gérard Duran dans « La Chasse présidentielle ».

notables qui nous reprochaient que la Maison de la Culture ne soit pas bien vue dans "la bonne société".

## D'UNE CHASSE A L'AUTRE

— Vous vivez à un degré moindre ce que Jo Tréhard a vécu à Caen ?

G.G. — Oui, si vous voulez, cela fait partie d'une même histoire. Il y a une quelconque chose de remarquable : on se répand volontiers sur l'échec des Maisons de la Culture. Mais il faut remarquer que celles qui ont ou des ennus les ont eux alors qu'elles étaient en pleine prospérité.

— Vos problèmes de rapports avec les notables ont encore éclaté récemment avec des représentations refusées de « La Chasse présidentielle » ?

G.G. — Oui. Nous sommes un Centre dramatique national subventionné par l'Etat. Et l'on nous confie une certaine mission dans "l'Ouest". Quel sens revêt cette mission si telle ou telle municipalité se met à exclure la C.D.O. ou tel spectacle de la C.D.O. de ses programmes ?

## VOUS ÊTES EN TERRITOIRE BRETON

— La C.D.O. se trouve implantée sur le territoire breton. Comment peut s'articuler l'action culturelle avec la culture originale ?

G.G. — Le problème du théâtre breton en breton est un cas particulier. Nous nous intéressons de façon particulière à la naissance d'auteurs originaux de la région. Nous avons déjà créé un certain nombre de pièces de Per-Jakez Hélias. Nous avons favorisé la circulation de l'œuvre de Paul Kénaeg : *le Printemps des Bonnets rouges*. Aujourd'hui, c'est la pièce du Cornouaillais Guillaume Kergoury. Nous ne pouvons pas nous pencher uniquement sur cet aspect, mais il est pour nous très important.

## SI UN THEATRE BRETON PEUT VOIR LE JOUR...

— Vous dites que le problème du théâtre breton en langue originale est un peu différent. Mais la C.D.O. ne peut-elle avoir en tant qu'organe de développement culturel une action à ce niveau-là ?

G.G. — C'est un peu difficile dans la mesure où, dans la compagnie, il n'y a

qu'un seul comédien qui soit bretonnant : Sébastien Kéran. Un théâtre bretonnant ne peut être abordé que par des comédiens qui possèdent la maîtrise de la langue. Je me sens parfaitement incompétent et je le regrette. Il est vrai que si j'étais plus jeune j'aurais appris le breton. Si un théâtre breton peut voir le jour, il n'est pas exclu que nous voyions comment on peut l'aider et le soutenir.

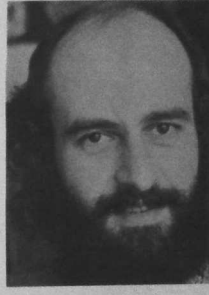
## LES PROJETS

— Quels sont les projets de la C.D.O. ?

G.G. — Après *l'Usine éclatée* et *Fuente Ovejuna*, nous travaillons deux autres expériences, une en milieu ouvrier, l'autre en milieu rural. L'évolution devrait nous permettre de n'intervenir dans les différentes villes que comme point d'appui d'une action prise en charge localement. Il faut qu'il y ait des formes de relais qui permettent la venue du spectacle et ensuite son utilisation. A partir du 20 avril et jusqu'à la fin juin, la C.D.O. présentera *George Dandin*, de Molière, dans une mise en scène de Guy Parigot, des décors et costumes de Claude Bassou.

## Chérif KHAZNADAR : UN APPEL D'OFFRES

C'est un homme long comme un jour sans pain, tout en os, dont la douceur de la voix surprend, qui a pris les rênes de la Maison de la Culture. La sympathie irradie du visage qui semble avoir pris au menton ce qu'a perdu le front. Le dialogue s'est vite instauré, semble-t-il, entre lui, son action, et la population rennaise si l'on veut bien en juger par les deux premiers succès qu'il peut déjà compter à son actif : *la Fête aux poètes*, qui réunissait Georges-Emmanuel Clancier, Jean Tardieu, Raymond Queneau et notre éminent compatriote Eugène Guillemin, dans la même célébration du culte du mot, a pu toucher, en effet, quelque deux mille spectateurs, alors que ce chiffre se voyait doublé par l'excellente expérience que



Chérif Khaznadar.

fut le Festival de café-théâtre. Un bon palmarès en quelques sorts.

— Chérif Khaznadar, qui est le nouveau directeur de la Maison de la Culture ?

C.K. — Je suis un homme de théâtre, mais je ne suis pas que cela. J'ai fait de la critique d'art, puis de la critique dramatique, de la mise en scène de théâtre et, au cours de ces dernières années, je me suis tout spécialement intéressé aux problèmes de la radio et de la télévision. Depuis six ans, je m'occupe à l'O.R.T.F. d'un bureau d'étude des dramatiques, donc de la dramaturgie en général. Il y a eu des grands moments avec l'écriture par l'image et l'écriture par le mot qui ont créé une rupture avec la traditionnelle école des Buttes Chaumont et qui ont apporté un souffle contemporain.

— Qu'est-ce qui, à votre avis, explique votre arrivée à Rennes ?

C.K. — C'est très simple, il y a eu un appel d'offre de candidatures pour la Maison de la Culture de Rennes, j'ai posé ma candidature et j'ai été élu par le conseil d'administration après avoir déposé un texte qui exposait mes conceptions en matière culturelle.

## POUR UNE COLLABORATION M.C. C.D.O.

— En répondant très directement, vous éludez la question...

C.K. — Je ne peux répondre à votre question. C'est une décision du conseil d'administration.

— Ne pensez-vous pas qu'il y ait une distorsion au niveau des idées de départ concernant les Maisons de la Culture, dans la mesure où il n'y a plus d'interaction avec le centre de création ?

C.K. — La C.D.O. et la Maison de la Culture ne sont pas en rupture. Ce sont deux organismes indépendants, qui l'ont toujours été, qui ont des budgets séparés, mais qui sont liés par une convention qui fait que la Maison de la Culture a une priorité sur les spectacles de la C.D.O. à Rennes, que la C.D.O. reste une cellule d'animation et de création théâtrale et l'espère consolider les liens en prenant l'initiative de diverses co-productions. Je me suis engagé vis-à-vis des directeurs de la C.D.O. à répondre à toutes leurs demandes d'échange éventuelles. Je n'ai pas

**Maison de la Culture**  
1965-1973

**Bilan de huit années**

Plus de 1 000 programmes.  
Plus de 800 000 entrées payantes.  
Plus de 2 500 000 entrées.  
20 programmes de saison.  
43 spectacles pour enfants.  
10 programmes de variétés.  
59 programmes de théâtre.  
Des programmes de danses, jazz, spectacles lyriques.  
Des rencontres, des expositions, des animations.

cents pages, l'explication a priori de ce que sera la lutte. Mais c'est peut-être, surtout, une assez remarquable peinture de l'homme Debeauvais, vu « du dedans ».

**"J'AI VU DEMYSTIFIER"**

**Armor.** — Anna Youennou, ce livre que vous portiez en vous était une nécessité ?  
**A.Y.** — Moi, j'ai voulu démythifier. Il y a des gens qui ont dit que Debeauvais était un saint. Moi, je dis non. Debeauvais était un homme. Avec tous les défauts des hommes. Il était orgueilleux et c'est pour cela qu'il a réussi. Il avait le respect de lui-même. Il s'était créé un personnage et il est mort dans ce personnage. Il aurait été capable de faire n'importe quoi, mais pas par vanité. C'était un homme raisonnable, pénétré de qualités, mais il fallait lui obéir. Dans le chapitre « Cas de conscience », j'en administre la preuve. L'orgueil qu'il avait n'était pas un défaut, mais une qualité. Olier Mordrel est un vaniteux, ce n'est pas la même chose.

**A.** — Vous écrivez « Bretagne d'abord », telle était sa devise et il y a une mise en pratique qu'il n'a jamais eue de lui, des siens et de ses siens.

**A.Y.** — Bien sûr. Tout est là. Et le cas de conscience « est justement la charnière de l'histoire. Avec lui, ce n'était pas un peu qu'il fallait donner, mais tout. Il y a beaucoup de gens qui ont donné. Mais entre donner un peu, beaucoup et tout donner il y a une marge. Moi, j'ai accepté parce que j'étais le soldat qui obéit au général.

**"NOUS SOMMES LES ENFANTS DE NOS PARENTS"**

**A.** — Vous ouvrez votre livre sur une importante recherche biographique. Pourquoi ?

**A.Y.** — Vous savez, cela ne fait qu'une quarantaine de pages. Il fallait que je le fasse parce que dans la famille, il n'y en a pas d'autres comme lui. Il a hérité du tempérament du grand-père, froid et orgueilleux, tempéré chez lui par la douceur de sa mère qui avait un cœur d'or. Lui, n'avait pas les moyens, mais il se payait le luxe d'avoir du cœur. Moi, je suis impulsivement bonne, lui ce n'était pas au niveau des impulsions. On aurait pu faire un portrait de Debeauvais à partir de ses lettres et de ses écrits dans Breiz Atao. Moi, je veux faire autre chose. Je fais l'homme et on ne peut trouver l'homme que dans sa famille. Nous sommes les enfants de nos parents.

**A.** — Debeauvais était haut breton et il était fanatique de la langue bretonne.

**A.Y.** — Bien oui, car il se voulait le plus breton possible et la basse Bretagne l'attrait. Il écrivait toujours en breton, j'étais en quelque sorte sa confidente. Et dans mon ouvrage je mets tout ce qui peut servir à éclairer l'homme Debeauvais. Avec cela, les lecteurs pourront faire ce qu'ils voudront.

**"UN EDUCATEUR-NE"**

**A.** — Mordrel écrit de lui : « Deb, l'enfant terrible ! » C'était cela ?

**A.Y.** — Olier Mordrel raconte tellement de choses ! L'homme que j'ai connu était tout ce qu'il y a de plus raisonnable. Et il faut bien dire que s'il n'y avait pas eu Debeauvais, il n'y aurait rien eu. Mordrel n'avait pas de courage. Lui, était éducateur. Il voulait former le caractère des gens.

**A.** — Vous rapportez un courrier de Debeauvais à Mordrel dans lequel il dit : « Si j'ai quelque valeur, elle est technique

et non politique. Là n'est point ma voie.

**A.Y.** — Il était là pour « arranger » le mouvement. Il fait la politique du moment. Mordrel était de la vieille école des théoriciens. Lui était un homme pratique, un organisateur. Il n'aimait pas s'encombrer de poncifs comme le faisait Dubamel. O.M. était un théoricien. Lainé un militaire et pas autre chose, Debeauvais un organisateur.

**A.** — Avec quel état d'esprit souhaitez-vous que les jeunes prennent votre livre ?  
**A.Y.** — Comme ils le voudront. Moi, je veux éclairer les jeunes sur ce qui a été, sur la vérité. A partir de la vie au jour le jour. Les gens se feront une opinion eux-mêmes. Je donne la mienne parce que j'ai appris à connaître la Bretagne, les raisons politiques. Mais, avant d'avoir milité, j'étais séparatiste. Je voulais mettre les Français dehors, un point c'est tout, n'importe comment.

L'affaire s'arrête aujourd'hui à la veille de l'explosion de Rennes, en 1932, trois autres tomes nous conduiront vers « l'Espoir qui subside », à travers « la Bagarre » et « la Guerre ». Franz Debeauvais, de Breiz Atao, et les siens, un livre qui risque de faire couler beaucoup d'encre.

**André-Georges HAMON.**

**"LE REVE FOU DES SOLDATS DE BREIZ ATAO"**

Ronan Carlelon nous informe que son septième ouvrage sur le mouvement breton (1) : *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao*, en souscription depuis un an, va paraître aux éditions « Nature et Bretagne », dans la collection « Passants de l'histoire de Bretagne ». Il s'occupe de ce retard involontaire auprès de ses souscripteurs. L'ouvrage sera en librairie à partir de juin. Il est entendu que les souscripteurs seront servis par priorité. Il n'est pas trop tard pour souscrire ! Casassin, Abellet Celtique, route de Brest, Le Drenec, 29212 Plabennec. Ch. P. 726-85 Rennes, 28 F.

(1) *Pensé* - Bretons d'aujourd'hui, 1938 ; *Ouenn ha Du* - 1938 ; *Complots pour une république bretonne*, 1962 ; *La Révolution bretonne permanente*, 1969 ; *Au village des condamnés à mort*, 1979 ; *Les Bretons le dos au mur*, 1972.

**Prix des Ecrivains quimpérois 1974**

Les deux prix littéraires fondés par l'Association des écrivains quimpérois couronneront, cette année, l'un une nouvelle en langue bretonne, l'autre une nouvelle en langue française. Peuvent concourir tous les auteurs de nouvelles éditées ou inédites, originaires de l'un des cinq départements bretons ou y résidant.

Les prix seront représentés par l'édition des œuvres couronnées. Ils seront proclamés publiquement lors de la séance annuelle de dédicaces des Ecrivains quimpérois, en août, place au Beurre, à Quimper.

Les œuvres devront être adressées en six exemplaires à l'association, bibliothèque municipale, Quimper, au plus tard pour le 15 mai. Droits de participation : 10 F. Les concurrents indiqueront en tête de leur texte leurs nom, prénoms, âge, adresse, profession et leurs attaches bretonnes.

**Une innovation bretonne un G.I.E. d'écrivains**

Depuis longtemps, on se plaint des difficultés que rencontrent nos écrivains pour se faire éditer lorsque leurs conceptions littéraires ou leur message diffèrent par trop de ce qui se concocite sur les berges de la Seine et l'on déplore qu'il n'existe pas sur place, en Bretagne, de maison d'édition au service des lettres bretonnes. Quelques tentatives ont bien été faites, mais elles n'ont jamais duré bien longtemps ; ou bien l'éditeur a fait faillite, ou bien il a plié bagages et est allé s'installer à Paris comme les autres.

C'est pourquoi un petit groupe d'écrivains — ils sont sept, pour l'instant, comme les sept saints fondateurs et comme les Seiz Breur — se sont attaqués de front au problème et l'ont résolu dans un esprit communautaire, typiquement celtique. Ils ont eu l'idée de constituer ce qui, à notre connaissance, ne s'est encore jamais vu nulle part ailleurs : un groupement d'intérêt économique ayant pour objet l'édition de leurs œuvres. L'originalité du système, c'est que chacun reste éditeur de ses propres ouvrages tout en bénéficiant pour leur réalisation technique et pour leur diffusion des services de l'organisme commun.

Parmi les fondateurs figurent notamment Yann Brekilien, Ronan Carlelon, Roh-Vur ; le G.I.E. a pris le nom de « Nature et Bretagne » sous lequel Brekilien a déjà publié plusieurs de ses œuvres : ce nom est déjà connu des libraires, non seulement en Bretagne, mais dans tout l'hexagone, en Belgique et au Canada.

Le groupement a déjà élaboré un vaste programme d'éditions. Mais il attend de nouvelles adhésions — certaines se sont déjà annoncées — car il reste ouvert à tous les auteurs bretons sans distinction d'opinions. Son activité devrait donc prendre très vite une grande ampleur, pour le plus grand profit de la Bretagne et de sa vie littéraire.

**Le reboisement**

Il serait possible, techniquement, de reboiser la Bretagne, avec des résineux, pas avec des feuillus. Le gros problème est le problème foncier, il faudrait pouvoir acheter des parcelles de 1 500 à 2 000 hectares. Si cela était possible, il y aurait là-bas une belle politique forestière à mener ; a déclaré M. Delaballe, directeur de l'Office national des forêts. Nous sommes d'accord pour une grande politique forestière, car elle est vitale pour nous, mais pas avec ces résineux qui rendent acides les sols.

**cahier spécial**

**LE PAYS DE LANDERNEAU**

**UN SIVOM**

Qu'est-ce que c'est ? Pourquoi faire ?

13 COMMUNES  
22 500 HABITANTS

**Th. LE BORGNE**

L'ARRÊTE préfectoral du 6 août 1968 qui autorisait entre les communes de Landerneau, Dirinon, La Forest-Landerneau, Lanneufret, La Martyre, Pencran, Ploudiry, Plouédern, La Roche-Maurice, Saint-Divy, Saint-Thonan, Tréflévénez, Trémouézan, la création d'un Syndicat à vocation multiple en définissant ainsi l'objet :

a) coordonner les investissements publics, dans les communes adhérentes, et en faciliter le financement et la réalisation ;  
 b) étudier, réaliser et exploiter, à la demande et pour le compte des communes, des services publics d'intérêt commun et, plus généralement, tous travaux et tous équipements collectifs.

Ces attributions, assez imprécises dans leur formulation, recouvrent néanmoins des réalités qui touchent à la vie des habitants des communes intéressées.

Un Syndicat de communes à vocation multiple est un groupement de communes qui s'unissent en vue de

réaliser une ou plusieurs œuvres ou de faire fonctionner plusieurs services d'intérêt communal.

C'est un établissement public, doté de la personnalité juridique, qui a une existence propre, distincte des communes membres qui conservent leurs autorités élues, leur autonomie et leur budget. Mais celles-ci confient au S.I.V.O.M. les œuvres et services de leur choix qui présentent un intérêt intercommunal et qui relèvent d'une compétence communale susceptible d'être transférée.

L'administration du S.I.V.O.M. est assurée par un comité composé de délégués élus par chacun des conseils municipaux. Ce comité, à son tour, élit un bureau comportant un président, un ou plusieurs vice-présidents et des membres.

Le syndicat a un patrimoine propre et un budget alimenté, notamment, par les contributions des communes associées. Il peut emprunter, recevoir des subventions, bref, faire face aux dépenses d'investissement et de fonctionnement des services dont il est chargé.

La nature et l'action du S.I.V.O.M. de la région de Landerneau peuvent être confrontées à ces généralités.

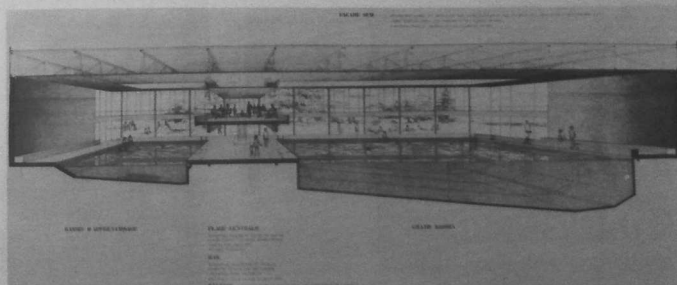
Le S.I.V.O.M., qui comprend les 13 communes citées dans l'arrêté de 1968, recouvre une population d'environ 22 500 habitants.

Son comité syndical est composé de 30 membres, présidé par le maire de Landerneau. Il a son budget, son personnel, est propriétaire de terrains et de bâtiments.

Les services qui lui ont été confiés par l'ensemble des communes ont été définis en 1972 par le comité qui a ainsi décidé :

(Photo J. Cost.)

La piscine intercommunale (architecte Cl. Patou, Brest) : vue perspective de l'intérieur.





Les H.L.M. de Kergreiz.

(Photo J. Coaz.)

La construction de réseaux d'eau potable, dans la zone nord du S.I.V.O.M., c'est-à-dire sur les communes de Plouédern, Trémouézan et les quartiers du nord de Landerneau, notamment Kergreiz et la zone sud, sur les communes de La Roche-Maurice, Pencran, Dirinon et les quartiers sud de Landerneau.

La création de la zone industrielle de Saint-Eloi, qui a été concrétisée en 1973 par l'acquisition d'environ 30 ha de terrains sur le territoire de la commune de Plouédern, à proximité de l'échangeur de la voie express et dont la réalisation et la commercialisation ont été confiées à la S.E.M.A.E.B. (Société d'économie mixte d'aménagement et d'équipement de la Bretagne).

La construction et la gestion d'une piscine couverte et chauffée, dont les travaux ont débuté en 1973 et qui doit pouvoir être ouverte au public au cours de l'été 1974.

La collecte des ordures ménagères, qui a succédé aux ramassages organisés par certaines communes suivant des méthodes disparates et des périodicités différentes et, à partir de janvier 1973, a été mise en place sur 11 localités, avec du matériel adéquat et du personnel spécialisé.

Enfin, le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) a été étudié, non plus sur les seules

prévisions de développement de Landerneau, mais sur un ensemble de communes qui sont intéressées par la croissance et l'extension de la principale localité du S.I.V.O.M. et qui en subiront les conséquences, heureuses ou malheureuses.

Ce S.D.A.U., adopté par les communes concernées, sera prolongé par l'étude d'un Plan d'occupation des sols (P.O.S.) commun aux territoires de Landerneau, Plouédern et Pencran.

Ces réalisations s'inscrivent parfaitement dans la définition qui avait été donnée en 1968 dans l'arrêté de création du S.I.V.O.M. Celles-ci, et d'autres qui apparaîtront comme nécessaires dans un proche avenir, permettront un développement harmonieux de la région par la coopération et la concentration des communes groupées au sein du S.I.V.O.M., qui pourront ainsi résoudre efficacement et durablement des problèmes d'équipement pour le compte d'un ensemble de communes que celles-ci n'auraient pu isolément régler.

Th. LE BORGNE,  
Maire de Landerneau,  
Conseiller général,  
Président du S.I.V.O.M.

N.B. — Certains paragraphes de cet article sont extraits du Bulletin d'informations du ministère de l'Intérieur de mars 1972.

Une expérience originale :

## LE GROUPEMENT DES EMPLOYEURS DE LANDERNEAU

Le Groupement des employeurs de Landerneau et sa région est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, créée en 1968 et dont le siège social est à la mairie de Landerneau.

Elle a pour objet :

1. D'assurer l'information de ses membres ;
2. D'aider à l'application des conditions de travail dans le cadre de la législation ;
3. De s'efforcer d'être un élément de conciliation en pratiquant le dialogue avec tous les partenaires économiques et sociaux ;
4. De rechercher, par tous les moyens, la paix sociale et le progrès économique.

Les membres composant cette association sont répartis en six commissions :

1. Bâtiment et matériaux de construction ;
2. Garages, carrosseries, transports ;
3. Commerces de détail et divers ;
4. Industries alimentaires ;
5. Industries textiles ;
6. Industries des métaux.

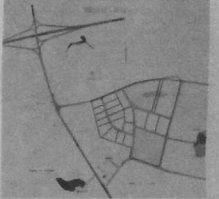
Ces commissions élisent ensuite des délégués qui formeront le comité de direction, composé de dix-neuf membres. Puis ces délégués élisent sept de leurs membres qui composeront le bureau.

Ainsi, le principal but de cette association est de regrouper les employeurs d'un même secteur géographique, quel que soit leur genre d'activité. Chaque ville ayant ses propres problèmes, les employeurs landerneuans ont pensé qu'il était bon qu'ils se réunissent régulièrement.

Dès le début de sa création, le Groupement a pris contact avec les unions locales des différentes sections syndicales qui ont accepté de contacter les employeurs lors de différents problèmes concernant la localité. Le dialogue a donc été possible et cette ouverture de part et d'autre a permis de trouver des solutions à quelques problèmes.

Maurice HARTEREAU.

## ZAC DE SAINT ELOI



## Clinique Saint-Luc

CHIRURGIE - MATERNITÉ  
PHLÉBOLOGIE  
O.R.L. - OPHTALMOLOGIE  
RADIOLOGIE

Rue Claude-Bernard  
29220 Landerneau  
Téléph. : 85.13.94  
(5 lignes groupées)

Les services municipaux  
H. CRÉIS

Quel habitant, fut-ce de la plus petite commune de France, n'a pas, au moins une fois dans son existence, franchi le seuil de la mairie de son domicile ? Mais, en dehors de la démarche précise qui l'a amené dans ce lieu, est-il vraiment conscient de ce que représente l'administration d'une cité et pense-t-il aux multiples tâches qui incombent aux élus et aux services qui travaillent à leur côté.

### L'ENTREPRISE "VILLE"

Les élections municipales ont pour objet de faire désigner par le suffrage universel une équipe qui, pendant six ans, va essayer d'appliquer le programme qui lui a valu la faveur de ses concitoyens et d'administrer « l'entreprise Ville », mais, pour faire face à sa mission, elle devra s'appuyer sur des fonctionnaires permanents.

Les services municipaux, leurs attributions, leur rôle feront l'objet de ces quelques lignes.

La responsabilité la plus haute incombe au secrétaire général de la ville.

La définition officielle de ses fonctions a été ainsi donnée par un arrêté ministériel du 5 novembre 1959 :

« Principal collaborateur du maire, chargé de l'organisation générale des services municipaux, il veille à l'exécution des directives du maire pour l'ensemble des services municipaux dont il coordonne l'activité. »

Sous son autorité, deux branches importantes recouvrent toutes les activités de la ville :

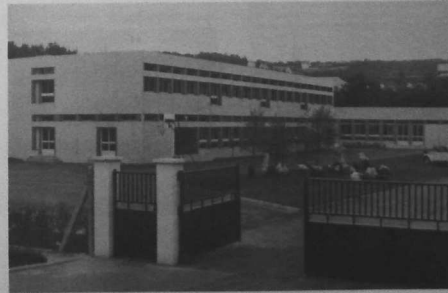
- les services administratifs,
- les services techniques.

### LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Les services administratifs dont certains sont dirigés plus directement par un

L'école Marie-Curie.

(Photo J. Coaz.)



**BOTGAT**

**MONOPRIX**

ALIMENTATION — NOUVEAUTÉ — BAZAR

LANDERNEAU

PRIX  
QUALITÉ

chef de bureau, sont rassemblés dans l'hôtel de ville, et comprennent :

- Le secrétariat proprement dit, qui assure la tenue des registres des délibérations du conseil municipal et des arrêtés municipaux, et dactylographie la correspondance de divers bureaux.
- Le service logement, qui enregistre les demandes d'appartements en H.L.M. ou dans les immeubles communaux et tient les fiches qui seront soumises pour décision à la commission municipale compétente.
- Le premier bureau, qui a pour compétence : — l'aide sociale, sous toutes ses formes, aide aux personnes âgées, aide aux infirmes ; — la main-d'œuvre qui, en liaison avec l'Agence de l'emploi, enregistre les demandes d'emploi et assure le pointage des chômeurs ; — les cantines scolaires, notamment en ce qui concerne la partie administrative : vente de tickets de repas, contrôle des commandes de denrées ; — et, pour le compte de la caisse des écoles, la préparation et la mise en place des colonies de vacances.

- Le deuxième bureau, qui recouvre toutes les activités qui relèvent de l'état civil : naissances, mariages, décès, délivre les fiches individuelles et familiales, les permis de chasse ; — tient le fichier électoral, non seulement des élections « politiques », mais contrôle également d'autres listes électorales : Chambre de commerce, d'agriculture, etc., et organise les élections ; — recense les jeunes gens en âge d'effectuer leur service militaire ; — s'occupe des enquêtes agricoles.
- Le bureau des affaires foncières et du contentieux, qui a pour charge de suivre l'évolution du patrimoine communal soit qu'il s'agisse d'acquisitions d'immeubles, soit de cessions, et qui étudie les affaires litigieuses dans lesquelles la responsabilité de la ville est mise en cause, pour des personnes ou pour des biens.
- Le bureau de la comptabilité, qui gère les budgets de la ville, du bureau d'aide sociale et de la caisse des écoles, vérifie les factures, mémoires et marchés, émet les mandats et les titres de recettes, assure le règlement des salaires et des charges sociales du personnel.

#### LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques ont à leur tête un ingénieur-directeur, assisté d'un adjoint technique.

L'école technique Saint-Joseph. (Photo J. Coat.)



**S T R E N**

**Ventes et réservations de billets AIR - FER - MER + Voyages organisés ou à forfait Réservations hôtels et spectacles**

24, rue de Brest  
29220 LANDERNEAU  
Tél. (16) 85.23.30

Correspnt : ARMOR-VOYAGES - BREST licence 62013

Ils recouvrent, outre un personnel d'études et de bureau, les différents corps de métier qui, au sein des équipes municipales, sont chargés de l'entretien des voies et immeubles appartenant à la commune.

Ces tâches sont immenses quand on considère la longueur des rues et chemins ruraux, le nombre et l'importance des bâtiments communaux : hôtel de ville, écoles, immeubles divers, la superficie de plus en plus grande des jardins et parterres.

Mais les services techniques, outre qu'ils interviennent directement dans la gestion du domaine de la commune par les ouvriers municipaux, assurent également la surveillance des entreprises chargées des réseaux d'eau et d'assainissement, de l'entretien de l'éclairage public et contrôlent le service de collecte des ordures ménagères pris en charge par le S.I.V.O.M. de la région de Landerneau.

En plus de cette tâche de routine quotidienne, s'ajoutent les études d'urbanisme, lotissements, permis de construire, de voirie, de réseaux divers, qui permettront l'amélioration des quartiers de la ville ou des extensions périphériques.

#### DES CONSEILLERS POUR TOUS

Toutes les décisions importantes résultant de ces activités, tant administratives que techniques, coordonnées par le secrétaire général et par le directeur des services techniques, sont prises après examen dans des réunions groupant régulièrement la municipalité et les chefs de service. Après examen des dossiers, le maire et la municipalité conviendront de la suite à donner et confieront au secrétaire général le soin de faire exécuter les décisions prises.

Un survol aussi rapide de l'activité municipale n'a pas la prétention d'épuiser un sujet tellement vaste qu'il englobe véritablement la vie d'une commune et de ses habitants.

Si la mairie se veut la maison de tous et a pour ambition d'accueillir dans les meilleures conditions les habitants de la cité, les fonctionnaires communaux qui y travaillent ont pour souci d'être non seulement les conseillers compétents et efficaces des élus, mais aussi d'aider leurs concitoyens dans tous les domaines, dans la mesure de leurs moyens.

H. CRÉIS,  
Secrétaire général de mairie.



#### L'ART RELIGIEUX A LANDERNEAU

Photos Pierre DIOUÉLOU.



Vieille maison restaurée à Landerneau. (Photo Pierre DIOUÉLOU.)

#### Une tradition perdue

## Eghin an ed

Jusqu'aux années trente, le dernier samedi de l'année, un curieux cortège parcourait les rues de la ville.

Un pauvre de l'hospice portant un bâton orné de rubans multicolores et un chapeau, aussi décoré de rubans, criait à tout venant : « Eghin an ed patrot ». Il précédait un cheval, le même sans doute qu'on attelait au corbillard, à l'époque où l'hospice assurait le service des Pompes funèbres. Aux flancs du cheval pendaient deux grandes corbeilles d'osier tendues de linge blanc. Suivaient un certain nombre de pauvres portant des boîtes pour quêter. Les habitants donnaient généreusement, qui de l'argent, qui des denrées : pain, viande, charcuterie, vin, gâteaux qui servaient à améliorer les repas des fêtes.

Supprimée en 1792, rétablie après la Révolution, cette coutume était fort ancienne. D'autres villes la pratiquaient : Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Lesneven, etc.

Mais elle revêtait jadis plus de solennité : le maire et les échevins participaient, tambour de ville en tête.

Un document d'archive de 1720 nous apprend qu'il était prescrit aux négociants en toiles de la ville de réclamer à leurs fournisseurs trois deniers par demi-pièce, argent déposé dans une sorte de tirelire ouverte précisément le jour de la quête ambulante pour en augmenter la recette.

« Eghin an ed » (le bid germe) est le nom souvent retenu de cette manifestation : mais on trouve bien d'autres appellations : Guinané, l'Anguinané. Guin-né qu'on pourrait traduire « Au qui l'an neuf », « Voici le gui ». Le meneur du cortège en proposait, parait-il.

On épiloguera longtemps encore sur l'étymologie de cette ancienne et charitable tradition que de nombreux Landerneiens conservent encore bien vivante dans leur mémoire.

Jehan BAZIN.

(Extrait de « Landerneau, ancienne capitale de la principauté de Léon », livre en vente à la mairie de Landerneau.)

#### Des équipements sociaux pour la presqu'île de Rhys

En inaugurant la première maison médicale du Morbihan, Raymond Marcellin a présenté le programme des réalisations sanitaires et sociales prévues dans la presqu'île de Rhys. C'est ainsi que dans les prochains mois s'ouvriront plusieurs chantiers : à Kerblay, un centre pour enfants et adultes handicapés ; à Kervillard, un établissement pour jeunes travailleurs inadaptés. La ville de Sarzeau va également se voir dotée d'un ensemble de logements-foyers pour les personnes âgées venant de toutes les communes de la presqu'île. Ce plan, que le conseiller général du canton de Sarzeau a qualifié de novateur, est d'une grande importance pour le département et même pour la région, où jamais un projet n'avait eu une telle ampleur.

#### Promesses pour les hôpitaux

La visite de Marie-Madeleine Diesnech, secrétaire d'Etat au ministère de la Santé publique, à Rennes a été l'occasion d'annoncer un certain nombre de mesures tendant à améliorer les conditions du personnel hospitalier.

- Parmi les promesses, citons :
- la création d'une école de cadres infirmiers à Rennes ;
  - l'ouverture d'écoles d'infirmières à Concarneau en 1974 et dans les Côtes-du-Nord en 1975 ;
  - la création d'une école de sages-femmes et puéricultrices à Brest.

#### ALFA, premier loueur de voitures en Bretagne

La crise économique donne un sérieux coup de frein au marché automobile : paradoxalement, elle sert une profession particulière : le loueur de voitures. Le prix de l'essence, la limitation de vitesse n'incitent guère à se déplacer en voiture pour se rendre à un congrès ou même à un rendez-vous, il est finalement moins éprouvant pour les nerfs, et parfois même pour le port-monnaie de voyager en train et de louer une voiture à son arrivée. 1974 sera donc importante : les loueurs de voitures vont devoir faire face à une demande accrue et, en même temps, améliorer la qualité des services rendus. C'est dans cet esprit que travaille Alfa. Née le 28 février 1973, l'Association des loueurs français d'automobiles ne regroupe que des professionnels, c'est-à-dire des gens qui ont été formés pour ce métier. Ces loueurs de voitures, qui ont décidé de s'associer, veulent ainsi reléver le défi lancé par les sociétés supranationales, nous ont déclaré leurs dirigeants lors d'un déjeuner de presse à Rennes.

Les loueurs qui portent la marque Alfa sont actionnaires : ils ont donc un droit inaliénable sur la représentation de la marque, mais nul ne peut prendre le contrôle de la société puisque la part du capital détenue par un des membres ne peut pas excéder 10 %. Par conséquent, les membres bénéficient du soutien de la marque Alfa, dont ils détiennent l'exclusivité pour un secteur, tout en restant propriétaires de leur propre affaire.

#### Tissus en gros

Fabrique de couvre-pieds

Manufacture de plumes et duvets

Matelas laine et polyester

- ATELIER DE CONFECTION •

#### ETABLISSEMENTS

**Yves PAGE**

Usine du Pigeon-Blanc

29207 Landerneau

(Nord-Finistère)

Tél. 85.03.75

# Les finales du tournoi breton de la chanson

Les inondations, puis l'épidémie (qui continue) de fièvre aphteuse ont sérieusement perturbé le calendrier des finales départementales du premier Tournoi breton de la chanson populaire : il a fallu réexaminer toutes les dates et les localités choisies. A l'heure où nous mettons sous presse,

nous attendons la confirmation des nouvelles dispositions qui seront publiées par nos confrères quotidiens et hebdomadaires. Par ailleurs, chaque concurrent sera avisé par lettre personnelle de la date et du lieu précis de la finale à laquelle il doit participer. Sous réserves de modifications de dernière heure, la finale aura lieu le 3 mai, pour l'Ille-et-Vilaine, et le 4, pour les Côtes-du-Nord, à Dinan (parking du Chêne), le 9, pour le Morbihan, et le 10, pour le Finistère, à Plomelin. Reste à fixer la Loire-Atlantique.

Bien entendu, le programme de la finale, qui aura lieu le 11 mai, à Quimper-Plomelin, est définitif (voir Armor-50).

## Vingt-cinq ans de sourires qui n'ont pas de rides...



Jean Nohain et Jean Bérard en 1950. (Photo Ym Pech.)

Jean Nohain et Jean Bérard se sont récemment rencontrés au cours de l'inauguration du nouveau Centre Leclerc de Rezé-les-Nantes. Il y fut, bien entendu, question de la super-finale du Tournoi breton de la chanson populaire que notre animateur « maison » présentera, en compagnie du célèbre Jean-Bérard, le 11 mai prochain à Quimper-Plomelin, sous un chapiteau géant monté sur le parking du nouveau magasin Mobilis.

Jean Bérard nous a dit son émotion de retrouver ainsi celui qui fut à l'origine de sa « vocation » de journaliste, tout d'abord, puis d'animateur de spectacles.

En effet, notre ami avait à peine 17 ans (notre photo en 1949) lorsque Jean Nohain lui prodigua de judicieux conseils. Ne nous en dirons pas plus, persuadés que nous sommes que, lors de la super-finale du Tournoi, les deux animateurs ne manqueront pas de dévoiler de truculents souvenirs, « âgés » d'un quart de siècle, mais qui n'ont pourtant pas vieilli. Qui des deux aura cependant le dernier mot ? Les paris sont ouverts.

## A la Maison de la Culture de Rennes

Mardi 9 et mercredi 10 avril, Georges Moustaki, — 9, 10 et 11, CINÉMA : Home, Sweet Home, de Benoît Lamy (en présence du réalisateur) — 16 et 17, THÉÂTRE : Femmes, par Catherine de Seynes — 18 et 19, Visages de femmes, par le Ballet moderne de Paris. — 18, DEBAT : La femme celtique, par Jean Maréchal, — 15, 17 et 18, CINÉMA : Les Yeux fermés, de J. Santoni. — 22 et 24, THÉÂTRE : Le Tournequet, de Victor Lanoux. — 24, JAZZ : Sonny Criss Quartet. — 23, 24 et 25, CINÉMA : Eden et après ; l'Année dernière à Marienbad ; Trans-Europ Express, débat avec Alain Robbe-Grillet, le 24 à 21 h 30. — 24, DEBAT-RENCONTRE sur le Nouveau Roman. — 25, CONCERT Gabriel Faure, à l'église Saint-Sauveur. — 26, POÉSIE : Jean-Pierre Sentier. — 29 et 30, BALLETS : Murray Louis Dance Company.

EXPOSITIONS : du 5 au 30 avril, Visages de femmes, de Marc Garanger ; du 3 au 20 : Graphisme tridimensionnel, structures lumineuses et sonores, de Patrick Fleury et Guy Jubel ; du 2 au 30 : Groupe Rennes : Laine et Ozanne ; du 8 au 24 : Gabriel Faure.

Le troisième dimanche de chaque mois à partir de 15 heures  
TI-KENDALCH  
Saint-Vincent-sur-Oust  
BAL BRETON

## Théâtre de Rennes

OPÉRETTE. — Les 6 et 7 avril : Surcouf, de R. Planquette. Avec Michèle Sylva, Y. Leclerc, Etienne Arnaud, Robert Piquet, R. Gary, R. Boulan, etc.  
— Le 19 avril : Concert de l'orchestre universitaire.



## cinéma breton à Vannes

Les deux films vedettes de la Semaine du cinéma breton à Vannes : « le Mystère du Folgôt », de Henry Casalis/Brilla-film (ci-dessus) et « Avoir vingt ans dans les Aurès », de René Vautier.



AVOIR 20 ANS DANS LES AURÈS

# “ La chasse présidentielle ”

LIBERTÉ

DIGNITÉ

VÉRITÉ

La Chasse présidentielle se déroule en Boznie. C'est-à-dire nulle part. L'auteur, dès l'abord, nous a prévenus : la pièce n'a aucun rapport avec la réalité. Selon la formule consacrée, toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé, ne saurait être imputée qu'au spectateur mal intentionné.

Le pays est régi par un « quarton » de colons dont on peut supposer qu'ils ont conquis le pouvoir à la suite d'un coup d'État. Comme il y a actuellement dans le monde une bonne centaine d'États où le pouvoir est « détenu » par des gouvernements militaires ou para-militaires, il faudrait avoir un esprit bien partisan pour identifier celui-ci avec l'un plutôt qu'avec les autres. D'ailleurs ce gouvernement est parfaitement légitime (ou légitimé) : un président élu exerce, d'une façon assez formelle, il est vrai, la magistrature suprême.

## LA TORTURE, MOYEN HABITUEL DE GOUVERNEMENT

Le régime est un régime fort, ce qui signifie brutal. De la même façon qu'une femme n'est jamais grosse, elle est forte. On a emprisonné, torturé, exécuté tous ceux qui manifestaient une quelconque opposition, ce qui est une façon comme une autre d'améliorer, en cas de sondage d'opinion, par exemple, la cote d'amour des hommes en place. Un colloque qui s'est tenu à Paris a dévoilé que dans une soixantaine au moins de pays, dont un bon nombre de ceux dits « de civilisation avancée », et quelle que soit la nature de leur régime, la torture est un moyen habituel de gouvernement. Qui plus est, la méthode fait des adeptes et le phénomène est en nette progression dans le monde. On ouvre des écoles spécialisées et la coopération internationale joue à plein pour permettre aux nations les moins favorisées de bénéficier de l'expérience acquise par les pionniers. L'en-

cre, l'embaras du choix garantit l'objectivité de la pièce.

Cette réduction à néant de l'opposition dans le cas de la Boznie a, simulé-il, condamné ses gouvernants à une certaine inaction et l'on sait que l'inaction est toujours à l'origine des pires désastres. La difficulté n'est pas de faire une révolution, c'est de la conserver, surtout quand elle est le fait d'un groupe. De la conquête collective du pouvoir on incline volontiers à l'exercice du pouvoir personnel. Les révolutions, comme les tremblements de terre, sont le plus souvent suivies de secousses secondaires qui traduisent les tassements et le nouvel équilibre des forces.

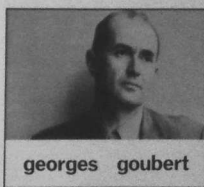
La chasse est donc ouverte en Boznie. Chacun y participe avec les moyens qui conviennent à son tempérament : à court, au tir, à la trappe, à l'affût. Et le tableau final ressemble à ceux que la presse publiait complaisamment au lendemain des grandes battues républicaines de Rambouillet. Mais les pièces qui jonchent le sol sont des hommes.

## UNE PIÈCE QUI CONTREVIENT A LA LOI DES CATEGORIES

L'œuvre de Guillaume Kergourlay a toutes les chances de déplaire au plus grand nombre. D'abord parce que c'est l'œuvre d'un homme libre. Ce qui devient rare. On parle beaucoup de liberté à l'heure actuelle et ce n'est pas bon signe. Si la liberté allait de soi, on n'en parlerait pas. Et parler abondamment des choses a toujours constitué un moyen déjeûné de ne pas les pratiquer. Pensons à la concertation, à la Justice sociale... Il est vrai qu'on a la liberté d'en parler...

D'autre part, c'est une pièce qui contrevient à la loi générale des catégories qui assouplit de plus en plus droitement l'humanité d'aujourd'hui. À une époque où il devient presque interdit — ou à quel risque ? — d'être soi-même, impossible de faire entendre sa voix si on n'appartient pas (et appartenir prend ici tout son sens) à un clan, où chacun se voit, de force plus souvent que de gré, sur un mot, sur une apparence, affublé d'une étiquette qui lui impose quasi mécaniquement ses opinions et ses actes, où les circuits imprimés des langages automatiques remplacent la réflexion et ridiculisent le jugement, où l'inflation de l'information brouille la connaissance quand elle n'organise pas l'administration du mensonge ou le conditionnement des réflexes et des attitudes, là où tous les efforts de rationalisation — il serait sain de s'interroger sur le « raison » qui les inspire — tendent à la préfabrication et au moulage en séries industrielles des êtres, comme des choses, où l'actualité la plus horrible est quotidiennement ravivée à la dimension d'un spectacle qui renforce le sentiment d'impulsance de chacun à influer sur le cours des événements, c'est ici et maintenant que Guillaume Kergourlay en appelle à la conscience individuelle. On risque fort d'y voir une naïveté qui procède de l'insolence.

On avait péniblement, à travers les siècles, côiffés les fols de la guerre pour humaniser le massacre. Génèreuse utopie



georges goubert

ou sournois ultri ? Mais les fols de la paix sont ouvertement et quotidiennement baloutés, le progrès des sciences et des techniques permet la perfectionnement du génocides et la violence règne bien au-dessus du droit des peuples et des droits de l'homme.

## DE LA PROVOCATION !

L'hypocrisie et le faux-semblant sont devenus les règles d'or des relations entre les hommes, à l'échelle de la planète comme à celle du grand ensemble. Ils apparaissent comme les derniers moyens de préserver ce qu'on appelle sans rire l'ordre établi et d'affirmer de nobles principes avec d'autant plus de force qu'on est incapable de les appliquer. Et voici qu'un homme revendique le droit de l'homme à la liberté, à la dignité, à la vérité, à chaque moment et dans tous les actes de son existence. Ce ne peut être considéré que comme de la provocation.

Georges GOUBERT.



L'ensemble musical "An Triskell" de Landehen, composé parmi les animateurs les plus appréciés des festivités en haute Bretagne. Ci-dessus, une partie du groupe enregistré par Serge BERTHOUD pour Europe 1. (Photo Yernick GUYADER.)

# Sim aux quatre voix

Qui se souvient de cette « petite merveille de la nature » qui assistait dans les coulisses du « Royal », à Rennes, les artistes de passage ? Dans le monde du spectacle on ne prête guère attention à un « machino ». Pourtant sa tâche d'homme de peine d'arrière-plan avait son importance pour Simon Beyer.

Devenu un grand fantaisiste sous le nom de Sim, il a vécu des années à Rennes, bien que ses origines ne soient pas bretonnes. De nombreux artistes locaux se souviennent avoir animé avec lui le gala des cheminots ou l'arbre de Noël des enfants de l'arsenal. Chaque soir, depuis dix ans maintenant, il exhibe sa silhouette mince, son front dégarni par une tonsure galopante, et fait entendre sa remarquable voix à quatre octaves : par simple contraction de la cage thoracique, il fait sortir les sons les plus inattendus ; de la petite fille qui n'aime pas les rhododendrons au train qui siffle « la Marseillaise » en passant sous un tunnel, sans oublier les voitures qui s'écrasent à vive allure en dérapant sur des peaux de bananes... son one-man-show est le fruit d'une élaboration mûrie au long de vingt années de vaches maigres.

## IL PROFITE DE LA DÉFORMATION DE L'AMPLIFICATION

« J'étais machiniste au « Royal » et je vivotais d'un modeste salaire additionné de pourboires que me donnaient Tino Rossi, Jean Nohain, Henri Salvador et bien d'autres, pour les avoir préservés des factées de M. Larsen. »

Lorsque la séance touchait à sa fin, Sim préparait ses micros et sa voix pour s'entraîner à vide. Un jour, il s'aperçut que le soufflé devant le

micro provoquait un curieux effet. La domestication de ce soufflé, une concentration intensive lui permirent de restituer avec une grande fidélité un battement de tambour, une porte qui clique ou l'infatigable vacarme d'un convoi de chemin de fer.

« Même le micro le plus sensible, l'amplic le plus fidèle ont tendance à déformer la voix. Aussi, je profite de la déformation de l'amplification pour que mes bruits, approchant d'une façon approximative la réalité, bénéficient de cette déformation. »

Puis l'artiste intercala des parodies. C'est Jean Nohain qui, le découvrant



Hervé LEDELÈS.

lors d'un tour de cabaret, le sollicita pour accompagner Bernard Haller, les Barrios, au fameux train de la gaieté. Mais il fallut attendre quelques contrats pour que les émissions du soir le révèlent à la grande masse. De fil en aiguille, ses interventions à la télévision se sont accrues, les producteurs se le sont disputés, enfin, consécration, le cinéma l'a accaparé. « Elle fume pas, elle boit pas, mais elle cause », ainsi que « la Brigade en folie » en ont fait une vedette de l'écran. Dans son prochain film, intitulé « la Grande folie », il campera le rôle d'un musicien classique (il sait aussi jouer du piano), dont le frère jumeau, humble poissonnier, ne sera pas sans lui porter préjudice.

Dans ce milieu où il faut sans cesse savoir nager, les récits sont nombreux. Il faut les éviter. C'est pour cela que le capitaine Sim, maître à bord de l'armement Beyer, navigue prudemment ; attention à l'insécurité qui guette chaque artiste ; son argent, il faut le placer et éviter de mordre à l'appât des mondanités et des grandes soirées. « Certes, elles font partie du standing du monde des variétés, mais combien d'artistes, avance Sim, ont péri de cette vie dispendieuse... »

Le bruiteur nous confesse l'ouverture prochaine à Rennes d'un établissement : le pressing Sim !

Actuellement, son plus cher désir : visionner en privé un film réalisé par la National Broadcasting Corporation. Cette chaîne de télévision américaine lui a consacré une émission ; il y joue « A french man in New York ». Souhaitons good luck to Sim.

# L'amour, l'amitié, la guerre

## DOMINIG LE ROI est un chanteur sentimental

Il est Breton ? Oui. Il se sent Breton ? Pas particulièrement. Ce qui l'intéresse surtout, c'est d'acquiescer une certaine renommée dans le domaine de la chanson. Dominig Le Roi, 23 ans, est auteur-compositeur et de ce qu'il n'aurait pu être qu'un passe-temps, il a fait un métier.

Armor : Vous êtes breton, paraît-il, mais cela ne se ressent guère dans vos chansons.

Dominig Le Roi : Breton, je le suis en effet. Je suis né à Tinténiac, en Ille-et-Vilaine ; pour moi, la Bretagne représente le pays où je suis né. Je préfère être breton qu'autre chose, mais de là à militer pour une Bretagne libre, non ! Mes chansons ne sont pas dirigées, engagées dans le sens où certains voudraient ; elles sont du genre romantique. En fait, si je chante, ce n'est pas tellement pour convaincre, c'est surtout parce que j'aime ça.

Armor : Comment êtes-vous venu à la chanson ?

D. R. : Un peu par hasard ; j'ai participé à un gala de variétés dans les Alpes-Maritimes il y a environ trois ans et le seul article paru dans la presse régionale m'a été consacré. Lorsque je suis revenu en Bretagne, je suis allé dans les M.J.C. Il y a deux ans, j'ai fait des spectacles avec Hugues Aufray, puis, lorsque Michel Delpech et Gérard Lenorman sont venus à Saint-Brieuc, je suis passé en vedette américaine dans leurs spectacles.

### L'AMOUR, L'AMITIÉ, LA GUERRE...

Armor : Vous parlez d'Hugues Aufray. Il semble qu'il ait eu une certaine influence sur vous ?

D. R. : C'est vrai ; c'est le genre de chansons qui me convient et qui me plaît. Mes thèmes sont l'amour, l'amitié et la guerre. Je suis assez sentimental et je le traduis dans mes chansons. De plus, ce genre de thème plaît toujours. Lorsque je chante, j'aime également que le public soit détrempé ; alors, je fais le pitre, je fais des imitations. Je crois que si je n'avais pas été chanteur, j'aurais été clown.

Armor : En fait, il y a peu de place pour la Bretagne ?

D. R. : Je reconnais que l'inspiration n'est pas bretonne, bien que, maintenant, je m'attache plus à parler de la Bretagne. C'est à la mode, il faut en profiter ! Mais je ne veux pas être classé dans les chanteurs bretons. De toutes façons, la chanson bretonne ne durera pas, pas au niveau international en tout cas. Alors, si l'on veut durer, il faut prendre une autre voie.

### TOMBER AU MOMENT OPPORTUN

Armor : La voie, pour vous, doit être cahoteuse si vous ne vivez que de la chanson ?

D. R. : Il y a des hauts et des bas, mais tous les chanteurs ont mangé des casse-croûtes avant de réussir. Souvent, c'est dur, mais je reste optimiste.

Pendant la journée. Je me promène, je joue de la guitare ou bien je compose. Quand je pense à quelque chose, je l'écris ; en fait, il ne faut pas beaucoup de temps pour écrire une chanson. Lorsque c'est spontané, c'est plus vrai, plus sincère aussi. Avant, je mettais des poèmes d'Aragon, de Baudelaire, etc., en musique. Maintenant tout est de moi ; je commence à avoir un répertoire assez large.

J'anime les quinzaines commerciales, je participe à des spectacles. Il m'est arrivé de chanter en Belgique et en Allemagne.

Il n'y a pas de raison pour que je n'y arrive pas ; il suffit de tomber au moment opportun. Je crois que la période actuelle est assez favorable pour lancer de nouveaux noms. Tous les étés, il en vient d'autres.

Armor : Oui, mais ils repartent assez vite.

D. R. : A partir du moment où on a du talent, on doit arriver.

C'est donc avec optimisme que Dominig Le Roi envisage la suite de sa carrière. A son actif, il compte beaucoup de spectacles ; il aime également à rappeler son passage à France-Inter dans l'émission de Jean Bardin en juillet dernier. Souhaitons-lui de garder son optimisme.

Anne-Edith POILVET.



### Les cours de breton "OBER"

Il y a plus de quarante ans, en 1932, Mlle Marchand Gourlaouen, de Douarnenez, commença à donner des cours de breton par correspondance, sous le patronage de l'association "OBER" nouvellement créée.

D'année en année, le nombre des élèves augmenta. D'une petite dizaine à ses débuts, l'association atteint maintenant 744 élèves inscrits (année scolaire 1972-1973). Cette augmentation croissante a déterminé une autre organisation, plus étendue quant au nombre de professeurs, et un nouveau secrétariat à Saint-Brieuc, où sont groupées les demandes d'inscriptions : "OBER", 28, rue des Trois-Frères-Le Goff, Saint-Brieuc, tél. 33.25.66. Les cours sont gratuits. Les inscriptions sont prises tout au long de l'année ; joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

Pourquoi les élèves ont-ils décidé d'apprendre le breton ? La plupart — particulièrement les jeunes — veulent retrouver par ce moyen leur personnalité bretonne.

— A quel leur serviront ces études qu'ils entreprennent volontairement ? Les scolaires et étudiants peuvent ainsi présenter une épreuve de breton aux examens où cela est admis.

Et beaucoup pensent, à cette époque de renouveau culturel pour la Bretagne et sa civilisation, qu'ils seraient étrangers dans leur propre pays s'ils ne pouvaient en parler la langue et, par là, en connaître les richesses intellectuelles et populaires.

Skol "OBER", la plus ancienne école de breton par correspondance, en ses 40 ans d'expérience, a formé de notables professeurs, des écrivains et des centaines de bretonnants parlant couramment maintenant la langue de leur pays.

Tous les cirés et vêtements de protection pour la marine, l'industrie, l'agriculture, le sport, la ville

## Ets MELCER et Cie

35 - FOUGÈRES

Nos articles sont en vente chez tous les spécialistes voiliers, coopératives maritimes, schips-chlanders Marques : Fougères - Fisher

# Opport

## Mimoun et 1500 athlètes aux Fouillées briochines



Entraînement par monts et par vaux.

la loi de 1901, les Fouillées briochines ont avant tout des affinités et une origine commune : l'amour de l'effort, la camaraderie et surtout un grand esprit de corps.

Plusieurs tours du parcours seront réalisés suivant les catégories engagées : minimes première et deuxième années, cadets, juniors, seniors inter-régionaux, corporatifs et aussi les vétérans, emmenés par Alain Mimoun. Une épreuve internationale rassemblera les meilleurs champions nationaux qui seront confrontés à des coureurs anglais, espagnols, belges, etc., et sera dédiée à Christian Douval, le grand absent, l'ami sincère de la petite équipe de la plage des Rosaires, d'où sont parties les Fouillées briochines.

Cette année, l'épreuve est réservée à des équipes masculines et 1500 à 3000 athlètes sont attendus dans les rues de Saint-Brieuc qui aura revêtu pour ce jour sa parure de fête.

J.-C. Douval a été élu président du Comité ; R. Le Neindre, secrétaire général ; A. Fouré, trésorier général ; ils sont assistés de M. et Mme Verbrugge, Blanchard, Mercier, Guillard, Corlay, Florin, Roy, Le Bihan, Le Jollu, Loiz, Riou, Cadec, Besnard.

Pour tous renseignements, s'adresser : L'Atelier breton, 32, rue des Ligneris, Cesson-Saint-Brieuc. Tél. : 33-41-71.

(Texte et photos de)

Yannick GUYADER.



L'eau est bonne... même en février !

## A Nantes, La concurrence des gymnastiques

Des jeux de Munich, sinistres par certains aspects, nombre de téléspectateurs ont, néanmoins, retenu le visage d'une très jeune fille. Vivront-ils, sautant avec autant de charme que d'espièglerie, elle sut nous charmer. Par le biais du petit écran, la gymnastique à son plus haut niveau entrainait dans nos foyers et, grâce à un sourire venu des bords de la Moskowa, charmaient nombre de sportifs. Hélas ! nos représentants ne sont pas l'égal des Japonais ou des Russes et, malgré toute leur bonne volonté, ne pouvaient mieux faire que ce qu'ils ont réalisé. Néanmoins, le travail de Magakian, Thomas, etc., commence à payer dans une infrastructure rajoutée.

Parmi les dix sélectionnés de l'équipe hexagonale, trois garçons sont nantais. Pourtant, dans notre région plus que dans les autres, la gymnastique est pénalisée par de vieilles rivalités stériles.

### UNE RIVALITÉ STÉRILISANTE

Datant d'on ne sait quand, une concurrence existe entre la F.F.G., représentant la « gymn » officielle, et la F.S.C.F., fédération « confessionnelle » ; la F.F.G. a 2 000 licenciés pour 32 clubs en Val-de-Loire et la F.S.C.F. a peu près 50 % de plus de pratiquants en « gymn ».

Le dialogue de sourds continue quand ici on nous dit rechercher plus l'élite et la compétence et là la sensibi-

lisation de masse. Effacés ces antagonismes, le Comité du Val-de-Loire, fort de 5 à 6 000 gymnastes, serait le premier de France et, par là, le principal réservoir. Malheureusement, on est loin Chacun fait, sa petite politique, son petit travail, sans s'occuper du voisin. Jaloux de certaines prérogatives, dépositaires de l'officialité, les dirigeants de la F.F.G. appliquent le règlement à la lettre. Certaines sociétés sont obligées de payer deux licences et des frais d'inscription qui mettent à mal des budgets déjà squelettiques. Par ailleurs, les dirigeants de la F.S.C.F. continuent à persister dans un programme différent de celui existant. Les exemples sont multiples...

» C'est d'autant plus stupide que dans certaines régions, comme la Bourgogne, cela n'existe pas, au contraire.

Aujourd'hui, la situation tend heureusement à s'aplanir. Pierre Puvis, plusieurs fois champion de France F.S.C.F., est en équipe de France F.F.G. Ce n'est certes pas le fait du prince, mais le résultat tenace de certains entraîneurs.

Demain, Georges Guelzec, porte-drapeau de la gymnastique régionale, ne sera plus là pour défendre les couleurs hexagonales, il quitte la scène internationale. Ce n'est pas son âge qui est en cause, mais tout le concept dans lequel se déroule le sport de haute compétition dans ce pays.

Pour le remplacer, Adrien Brides, le C.I.R. ancien entraîneur de la Nantaise, met tous ses espoirs en Patrice Boutet, benjamin de nos trois représentants. Pour lui, malheureusement, les ennemis risquent de commencer. Comme Guelzec, il faut lui trouver un emploi ; or, quand on doit s'absenter souvent pour disputer des rencontres internationales... La chose n'est malheureusement pas facile en France. On n'aime pas cela !

### L'EXEMPLE DES FRÈRES PUVIS

En dehors de ces deux Nantais formés à l'école du club de la rue La Fayette, Pierre Puvis, qui vient de la F.S.C.F., est entré dans l'équipe de France tardivement. Élève du Loquidy, école secondaire des frères des Ecoles chrétiennes, il découvrit la gymnastique très jeune. Le professeur d'E.P. de l'établissement étant un apôtre de ce sport, il dirigea son élève casse-cou et plein de vigueur d'une façon fort adroite. Son frère, aîné de seize mois, l'avait précédé dans cette voie. À cette époque, la vieille histoire professionnalité-laïcité était encore de bonne mise. Et c'est pourquoi, au lieu de voir deux Puvis, car Jean-Yves, le frère, avait des moyens supérieurs à Pierre, nous n'avons vu que Pierre.

Pour de nombreux observateurs impartiaux, il ne fait aucun doute qu'avec plus d'entraînement, de compétition, plus de technique, il aurait été très proche de la tête, sinon le numéro un français, ses moyens physiques étant au-dessus de la moyenne et supérieurs à ceux de Georges Guelzec, par exemple. Guelzec, Boutet se sont perfectionnés au Bataillon de Joinville ; on peut aisément se représenter ce qu'il aurait pu devenir Pierre Puvis s'il avait bénéficié de ce long stage.

La encore, pourquoi deux poids et deux mesures ? En définitive, il nous apparaît comme un peu absurde qu'un comité de gymnastique, sport où la France est loin du sommet, puisse conserver un certain nombre de différences, un certain nombre de barrières financières ou techniques et, ainsi, se passer d'une masse de licenciés, ou, malgré tout ce que l'on pourra dire et faire, se dégage l'élite dont nous avons besoin.

Paul GAUTIER.

## PORTRAITS - EXPRESS



Patrice BOUTET

Né le 15 décembre 1951.  
— Comment êtes-vous venu à la gymn ?  
— Mes parents m'ont un jour amené à la salle. Entraîné par Georges Guelzec, j'y ai cru plus tard et j'ai travaillé sous la direction d'Adrien Brides. J'ai fait des études comme tout le monde au lycée Vial à Nantes.

— Votre carrière internationale...  
— J'ai été six fois international. Mon meilleur souvenir a été les Jeux de Munich où j'ai pu admirer Konevski, mon maître en quelques sortes...

— Et maintenant ?  
— Jojo (comprenez Georges Guelzec) quitte la scène nationale et internationale, il faudrait que je puisse suivre ses traces et faire mieux... Ce sera difficile !

— Votre profession ?  
— Je suis professeur d'E.P. au C.E.S. Victor-Hugo à Nantes. J'ai fait un C.R.E.P.S. à Toulouse.

— Votre carrière internationale ?  
— L'addition des sélections en F.S.C.F. et en F.F.G., cela fait, je crois, une trentaine au moins.

— Et maintenant ?  
— Ce que je souhaite, c'est que ce qui me reste encore de nos jours soit balayé. Il est sûr que votre programme à la F.S.C.F. n'est pas le même qu'à la F.F.G., mais pourquoi poser tous ces trappes aux jeunes qui veulent avant tout faire de la gymn ? Il est certain que si j'avais quitté l'A.S. Loctudy, où je suis licencié encore aujourd'hui pour le Nantais, par exemple, les instances régionales m'auraient poussé plus vite pour entrer en équipe de France et me perfectionner. Il a fallu attendre vingt-cinq ans pour qu'on regarde un peu de quel côté j'étais capable... Si j'étais né en Bourgogne, je serais peut-être aujourd'hui champion de France toutes fédérations... (Sources.)



Georges GUELZEC

Né le 22 octobre 1947. Marié, père de famille.  
— Comment êtes-vous venu à la gymn ?  
— Tout naturellement, j'ai, à l'âge, accompagné mon frère à la salle. J'avais six ans. Je suis entré à la Nantaise.

— Votre profession ?  
— Depuis 1968, je travaillais au service des eaux de la ville de Nantes. J'ai mon C.A.P. de chaudronnier. Cet emploi m'a permis de bien m'entraîner et de suivre l'équipe de France sans trop de difficultés. J'ai quitté ce service pour assurer l'animation sportive à la salle omnisports du Palais des Sports de l'Île Beaudeau.

— Votre carrière internationale...  
— Quarante-cinq fois sélectionné en équipe de France. Mon premier match : contre la Suisse, en 1968. Mon meilleur souvenir se situe en 1971 à Johannesburg, où j'ai remporté le titre de champion d'Afrique du Sud.

— Et maintenant ?  
— Ce que je voudrais, c'est que ce que j'ai fait entre en plus grand nombre de jeunes vers ce sport difficile mais de base. Tout le monde peut faire ce que j'ai fait avec du travail et de la persévérance.

Pierre PUVIS

Né le 1<sup>er</sup> janvier 1954.  
— Comment êtes-vous venu à la gymn ?  
— Petit, j'avais une attirance très prononcée pour le cirque et les exercices de trapèze. Au collège, où j'ai fait toutes mes études, j'ai rencontré M. Del, qui m'a attiré à donner la gymn. L'exemple de mon frère m'a donné envie de persévérer.



# TI LABOUR KELTIEK

Une maison toute simple sur le bord de la route, au Drenec, à quatre kilomètres du Folgoët... Une salle d'exposition et une cheminée de pierres encore inachevée qui semble remonter au temps des dolmens et des menhirs... Des céramiques émaillées exposées, d'autres en terre crue, prêtes à être mises au four... Un Caerleon revenu dans son Bro-Leon après 28 ans d'exil dans le « Paris-en-dérision », « royaume des Jacobins maudits », Paris pour ce Breton irréductible que l'amour de la Bretagne rend enragé !

— Pensez, nous dit-il, j'ai vécu 31 ans dans la région parisienne (dont trois dans ma jeunesse), contre 27 en Bretagne. Il était temps de renverser la vapeur. Trop de mes amis sont rentrés au pays dans un cercueil... Moi, je voulais revoir ma Bro-Mamm-Vro en entrant dans mon dernier quart de siècle.

— Ronan Caerleon, nous avons lu vos ouvrages sur l'histoire bretonne contemporaine. Abandonnez-vous l'histoire à travers les livres pour vous exprimer par l'art ? Votre art celtique-breton peut-il sensibiliser vos compatriotes autant que vos écrits ?

— Je n'abandonne rien. Pour moi, modeler la terre est un moyen d'expression comme l'est le livre. D'ailleurs, mon prochain ouvrage (le septième sur le mouvement breton) doit paraître incessamment aux Nouvelles Éditions latines sous le titre : *Le Rêve fou des soldats de Breiz Atao*, bilan angossant où se confondent l'espérance, l'amertume, l'amour, la haine, le sang et, par-dessus tout, un amour irraisonné de la Bretagne.

J'ai été à l'école de l'Atelier breton d'art chrétien (*An Droellenn*) de James Boullé et de Xavier de Langlais... J'ai pensé que je pouvais fixer dans la terre l'image de l'âme celtique et bretonne.

L'art permet d'exprimer des motivations bien au-delà des convictions sans pour cela revêtir un aspect politique. Le vocabulaire *Breiz Atao*, gravé sur un bijou ou sur une céramique devient un complément décoratif autant qu'une profession de foi ou un cri de ralliement. Il n'en reste pas moins un message.

— Je lis des inscriptions bretonnes sur plusieurs de vos pièces.

— J'élimine le français, j'estime qu'il est important de graver du breton chaque fois que le sujet le permet. Ainsi, j'illustre des dictons bretons ou des slogans.

— Vos allégories vous sont-elles inspirées par vos convictions bretonnes ?

— Certainement. Je représente la Bretagne dépeuplée, nue, éplorée, avec cette inscription : *Breizh lakaet war an nozh*... Je conçois des croix celtiques ou monolithes avec une inscription patriotique : *Itron Varia Breiz Atao roit d'eomp ar Frankiz* (Notre-Dame Breiz Atao donne-nous la Liberté), une croix dédiée à ceux qui sont tombés au combat : *D'er re a poush e Breiz ar solum* : une autre pour les Bretons de la dispersion : *Itron Varia Bro-Mamm-Vro gwarezit ho pupelo pell diouzh an neizh*... (Notre-Dame de la Mère-



Allégorie. A



Relief mural : amour, bonheur et joie. Photos STUDIO LOCMARIA, Plabennec.



# L'ATELIER CELTIQUE

Patrie, protégez vos enfants loin du nid.) — C'est là un art contestataire et revendicatif que vous avez créé ?

— Mon but, sans choquer, est de faire naître une prise de conscience bretonne à ceux qui ne l'ont pas encore, à se dégarer de l'uniformité anonyme, même dans le moindre objet décoratif, à remplacer l'article made in Paris, à Hong-Kong ou au Japon par un objet qui ait la marque bretonne, notre marque et, enfin, qu'il signifie quelque chose.

— Nous trouvons dans votre art la permanence de la révolution bretonne exprimée dans vos écrits.

— Il est évident que mon art a la marque révolutionnaire que je porte en moi depuis que j'ai vué mon existence au combat breton. Il est tourmenté comme moi-même.

— Vous vous inspirez de la mythologie celtique ?

— Les symboles des anciens Celtes m'apportent une richesse étonnante qui rappelle une civilisation oubliée, sinon ignorée.

— Vous conciliez curieusement les croyances des Celtes avec le christianisme.

— Je suis né catholique. Pour moi, Dieu est partout. Peu importe la voie qui mène à Lui pourvu que l'on croie à l'immortalité de l'âme. Les Celtes y croyaient. Je m'inspire de leur culte et des signes de la civilisation qu'ils nous ont légués et dont on nous a frustrés pour exprimer ce que j'appelle « mes visions intérieures ».

— Je traduis par l'image les croyances de nos ancêtres : vie, mort, immortalité, culte du soleil, de l'eau, du feu... La Mort, créatrice de la Vie... La triade déifiée, le Dieu créateur et destructeur. Ceux qui ont taillé le granit de nos calvaires sont les dignes descendants de nos aïeux de l'ère celtique. Si les symboles, l'esprit, les croyances ont changé, la foi bretonne a toujours été imprégnée de cette spiritualité secrète et profonde qui fit la grandeur de l'âme celtique.

(Propos recueillis par Kristell AN ANKOU.)

Note. — L'Atelier celtique entreprend une tournée de documentation bretonne et historique. Ronan Caerleon a inscrit à son programme deux sujets qu'il présente sous forme de conférence audio-visuelle : « Un siècle de résistance bretonne au pouvoir jacobin » (de 1870 à nos jours) ; « Anne de Bretagne et l'indépendance bretonne » (dialogues, jeu sonore, chants, commentaires). Chaque sujet est donné au choix du demandeur. La projection est suivie d'un débat.

Caerleon organise une vente-exposition de ses œuvres à la suite : livres, céramiques. Ces deux programmes, riches en documentation, sont spécialement conçus pour être donnés sous le patronage de groupements, associations ou cercles bretons. Retenir une date ou un deux mois à l'avance. Écrire à ATELIER CELTIQUE, route de Brest, 2912 La Drenec-Plabennec.

# Alain Lenost peint pour désintoxiquer

Né à Guingamp, en 1934, Alain Lenost poursuit sa carrière en dehors des sentiers battus et des modes, pour ne suivre que la voix intérieure qui sourd au plus profond de lui-même, là où naît l'idée qui présidera à la formation de l'œuvre. Et, ce faisant, Lenost montre qu'il est artiste, car l'artiste véritable, est, avant tout, individualité. Encouragé, dès 1952, par Armand Drouant, il séjournera à l'atelier d'Yves Brayer en 1954, puis à celui de Souverbie en 1959. La première exposition sera parisienne, en 1960 ; la seconde aura lieu, deux ans plus tard, à Bruxelles, en la galerie Jérôme Bosch. Bien d'autres suivront, trop nombreuses pour être citées. Toutefois, il faut signaler que, depuis 1970, Alain Lenost expose lui-même ses toiles, tout au long de l'année, à la galerie qu'il possède à Paimpol. Les prix n'ont pas manqué au peintre et, dans leur longue liste, on peut mentionner particulièrement le diplôme de l'Amicale des artistes français (Vincennes, 1968), le « Premier des peintres » de Chatou (1971), l'an dernier, le Grand Prix d'acrylique « Galerie 34 » (Paris)...

## TOUT ENFANT DÉJÀ...

Yannick Pelletier. — Pourquoi avez-vous consacré votre temps et votre vie à la peinture ?

Alain Lenost. — Tout enfant, vers trois ans, j'ai toujours ressenti un attrait profond et un goût très grand pour les couleurs, pour leur assemblage. La peinture est avant tout une affaire de couleurs.

## LA BRETAGNE BLEUE... ET JAUNE

Y.P. — Vers quelles couleurs vont vos préférences ?

A.L. — J'aime le bleu, parce qu'il est reposant. Je l'ai souvent utilisé, à tel point que Glenmor écrit dans un article : « La Bretagne de Lenost est bleue. » Mais, par-dessus tout, je préfère le jaune, un jaune très éclatant. C'est pour moi la couleur la plus gaie et la plus lumineuse. Le jaune évoque le soleil et la joie de vivre.

Y.P. — Vous êtes artiste peintre ; j'aimerais vous demander : qu'est-ce que l'art, pour vous ?

A.L. — J'aime le bleu, parce qu'il est reposant. Je l'ai souvent utilisé, à tel point que Glenmor écrit dans un article : « La Bretagne de Lenost est bleue. » Mais, par-dessus tout, je préfère le jaune, un jaune très éclatant. C'est pour moi la couleur la plus gaie et la plus lumineuse. Le jaune évoque le soleil et la joie de vivre.

Y.P. — De quelle manière travaillez-vous ?

A.L. — Ma méthode n'est jamais la même, je la renouvelle à chaque tableau. Chaque toile est une aventure. Il y a toujours à découvrir, imaginer, inventer. C'est cela qui est passionnant, quand on

cherche un moyen technique, on est heureux au moment où on le découvre. Mais après, il ne vous intéresse plus. Ce n'est intéressant que dans le moment où l'on cherche. Cela est un impératif pour les peintres modernes.



LA MILLE ET UNIÈME FOIS...  
Y.P. — Comment s'impose le choix d'un sujet ?

A.L. — C'est l'inspiration qui joue. Vous passez mille fois devant un paysage et la mille et unième fois vous trouvez votre sujet. Le tableau achevé, si l'on repasse au même endroit, on se dit : « Mais où ai-je vu cela ? » L'inspiration même sans doute à une vue différente des choses. Un état second combine le monde extérieur et le monde intérieur que l'on porte en soi. Finalement, le sujet a peu d'importance : c'est un prétexte à peindre.

## UN SACERDOCE

Y.P. — Quel est votre message ? Quel est le but de votre peinture ?

A.L. — Je considère mon métier un peu comme un sacerdoce. Je fais abstraction de la mode parce que je veux être le peintre des gens simples, ceux qui viennent me voir et pour qui ma peinture est un moyen de reprendre pied sur la nature à laquelle il faut revenir : voilà mon message. La vie actuelle « dénatURALISE » les gens. Donc, peindre la nature est pour moi un besoin, une nécessité et un devoir. Ma toile désintoxique, en quelque sorte. Elle est utile. Je voudrais que regarder une toile produise le même effet qu'écouter un beau concert : après, on se sent heureux, meilleur.

## POUR LES GENS SIMPLES

Y.P. — La peinture doit-elle être engagée ?

A.L. — Je ne crois pas. Quand on est engagé, on n'est plus soi-même. On est utilisé, ce qui n'est pas la même chose qu'être utile. Mais je pense que l'on peut peindre Guernica, comme Picasso, car il y a là l'expression d'un sentiment profond grâce à des moyens personnels. Plus on est sincère, plus on touche le public.

## POUR LES GENS SIMPLES

Y.P. — Quel est votre public ?

A.L. — En partie, un public qui aime la beauté de la nature en Bretagne et qui aime donc la retrouver dans mes toiles. Je ne peins pas uniquement des paysages maritimes, mais aussi la Bretagne intérieure. Toutefois, mon public est plus large, car mes sujets sont variés. Disons que mes toiles touchent des gens simples, en recherchant pas sa complication intellectuelle pour se donner un genre ou paraître à la page.

## POUR LES GENS SIMPLES

Y.P. — De quelle manière travaillez-vous ?

A.L. — Ma méthode n'est jamais la même, je la renouvelle à chaque tableau. Chaque toile est une aventure. Il y a toujours à découvrir, imaginer, inventer. C'est cela qui est passionnant, quand on

## LA MILLE ET UNIÈME FOIS...

Y.P. — Comment s'impose le choix d'un sujet ?

A.L. — C'est l'inspiration qui joue. Vous passez mille fois devant un paysage et la mille et unième fois vous trouvez votre sujet. Le tableau achevé, si l'on repasse au même endroit, on se dit : « Mais où ai-je vu cela ? » L'inspiration même sans doute à une vue différente des choses. Un état second combine le monde extérieur et le monde intérieur que l'on porte en soi. Finalement, le sujet a peu d'importance : c'est un prétexte à peindre.

## EVOUER AVANT TOUTE CHOSE

Y.P. — Votre art est-il définitif ?

A.L. — Pas du tout. Ma peinture actuelle n'est qu'un temps. Demain sera autre chose. Si j'admire tant Van Gogh, c'est en partie parce qu'il n'a jamais cessé d'évoluer. Votre art change parce que vous-même, vous changez, parce que votre technique progresse et se transforme en accord avec ce que vous ressentez et voulez faire.

Albert Camus disait qu'un personnage n'est jamais entièrement l'écrivain, mais que chaque personnage est un peu son créateur. On pourrait en dire autant à propos des toiles d'Alain Lenost. Si le peintre s'y révèle manifestement, l'homme n'en est jamais absent, ce qui rend d'autant plus attachante son œuvre, dans laquelle la sensibilité et la technique s'équilibrent dans une harmonie frémisante qui ne peut s'oublier, parce qu'elle touche le plus profond de l'être.

## YANNICK PELLETIER.

Livres et disques bretons  
Catalogue sur demande  
**BREIZ**  
4, allée des Ormeaux  
LA BAULE - B.P. 78



## Le malheur d'avoir un gendre

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (1) survient un événement capital : le baron de Vitré meurt sans fils et son gendre, Guy VII de Laval, lui succède. Celui-ci appartient à une famille française : les Montmorency. Ce mariage met dans la même main française deux fiefs placés de chaque côté de ce qu'on peut appeler une frontière : Laval en France, Vitré en Bretagne. On imagine sans peine quel élément ceci apportera dans les luttes franco-bretonnes de la fin du moyen âge.

Et le domaine artistique lui aussi en est influencé : cette famille introduira l'art français dans ses possessions bretonnes, ainsi cet admirable tombeau conservé au musée de Vitré ou ce châtelet d'entrée du château, si élégant et achevé. Entre temps, la guerre de Cent Ans, avec son aspect breton de succession au duché, est passée à Vitré, où le Rachat est occupé par les Anglais.

### LE REGNE DES MARCHANDS D'OUTRE-MER

Les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles sont sans doute la grande époque de Vitré : un puissant négoce exporte des toiles par Saint-Malo vers la Hanse, l'Angleterre, et jusqu'en Espagne et aux Amériques. Une richesse certaine afflue dans la ville où règne la confrérie des Marchands d'Outre-Mer. Ceux-ci élèvent ces élégantes demeures à pans de bois décorés de leur marque. Sous les porches, des marchandises tentent les chalands. Quelle activité devait animer Vitré !

Quelle vie également dans la campagne. D'autres agglomérations participent au commerce des toiles : La Guerche, Le Pêtre... De très nombreux petits manoirs (Houzellé, en Vergéal) ou maison de maître, entourés des habitations des paysans, parsèment le pays de leur tourelle d'escalier. Et dans son manoir des Rochers, dont nous reparlerons, la dame de Mathefelon possède un livre d'heures enluminé (conservé au musée de Bourges).

L'église Notre-Dame dresse à cette époque ses séries de pignons. Ce type d'église dit à pignons multiples, venu de la Loire, va s'étendre en Haute-Bretagne. Dans le pays de Vitré, citons Moutiers, Dornalain, La Guerche, Rannée, etc.

L'art de la Renaissance touchera également Vitré, mais moins que le gothique qui se perpétue. Citons cependant l'absidiole (vers 1530) du château où on connaît la présence d'artistes italiens à la cour du baron, l'admirable château et le célèbre ensemble de la collégiale de Champeaux. Et, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'hôtel construit par le riche marchand Etienne Ringues de la Troussannais (27, rue Notre-Dame).

### UNE PLACE FORTE HUGUENOTE

Mais la baronnie échoit en héritage à la famille de Coligny. Vitré devient une place forte huguenote. Un siège de cinq longs mois des Ligueurs de Mercœur en 1589 n'aura pas raison de la ville. Cette époque apporte de graves troubles et destructions (église Sainte-Croix, Augustins), et des scènes de violence dans le pays. Le dernier baron Coligny se convertit au catholicisme dans les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle ; dans le même temps, Vitré est héritée par la famille de la Trémouille qui quittera le château fort pour un manoir suburbain, le Château-Marie.

### LES COUVENTS PROLIFERENT

Comme partout, des ordres religieux s'installent au XVII<sup>e</sup> siècle à Vitré, construisent des couvents dans les faubourgs et provoquent le développement de ces derniers. Les Dominicains ou Jacobins, les Bénédictines à qui nous devons le très beau bâtiment nord-ouest et la chapelle de l'école Sainte-Marie, les Récollets plus haut dans la Mérais, les Ursulines (lycée), les Augustines qui habitent toujours leur monastère du Rachat, d'origine conservé et d'un intérêt majeur, les Bénédictines qui reconstruisent leur prieuré (alle dite ancienne mairie), l'Hôpital général (rue de Paris), le bâtiment Saint-Yves à l'hôpital.

Si l'architecture des églises doit peu à ce siècle, leur décor lui doit infiniment. Toutes ces séries de beaux retables de tuffeau et marbre, à tableau peint sur toile et statues en terre cuite, des églises du sud de Vitré : Gennes-sur-Seiche, Dornalain, Availles, Rannée... Ces contre-tableaux de bois doré à miroirs : Saint-Nicolas et Sainte-Marie à Vitré, Louvigné-de-Bais...

## Jalons dans l'histoire du Pays de Vitré (2)



Portrait de Mme de Sévigné, école française du XVII<sup>e</sup> siècle (château des Rochers).

### LETRES DE MON HOTEL

Il faut rappeler ce qui sera une œuvre importante de la littérature classique française : les Lettres que madame de Sévigné écrit des Rochers (en Vitré), ou de son hôtel vitréen.

Dans ses lettres, d'ailleurs, elle nous parle avec verve des Etats de Bretagne qui se tiennent parfois à Vitré.

(à suivre)

Patrice FORGET, Conservateur du musée de Vitré

(1) Voir *Armor* 49.

### POUR UNE COMMUNAUTE CELTIQUE

« Nos maîtres à Londres et Paris nous ont, qu'on le veuille ou non, pour le meilleur et pour le pire, pris par le pas du cou et plongé dans le Marché commun. L'océan est profondément et ambramment divisé là-dessus, mais une chose paraît claire : quel que soit le parti qui parviendra au pouvoir dans le futur, nous sommes destinés, nous y sommes pour y rester et nous devons le faire marcher. Pourquoi alors les quelques celtiques, qui ont tant de points communs, ne tentent-ils pas, de leur propre initiative, de se rapprocher ? » (John Pagan, *Western Morning News*.)

## 150 ans de prospection houillère en Cornouaille

### KERGOGNE CA VAUT LE CHARBON ANGLAIS

A Kergogne, lieu-dit sis au nord-ouest de l'agglomération quimpéroise, on localise également un bassin houiller. L'exploitation y a été active entre 1830 et 1845. On évalue à une cinquantaine les sondages entrepris dans ce secteur. Leur localisation se limite aux villages de Kerlividic, Turmoch, Les-Stér, Pontusquet et Kergogne.

La structure de ces couches carbonifères ressemble fort à celle du bassin de Quimper. Les filons sont de faible puissance et souvent présentent un aspect disloqué. Le minéral brûle bien : à l'analyse, il supporte la comparaison avec le charbon importé d'Angleterre. L'abandon des recherches a eu les mêmes causes qu'à Quimper.

Sur place, des galeries à demi éboulées ou parfois emplies d'eau témoignent encore de nos jours des activités minières dans la région de Kergogne.

### AU CAP SIZUN

Dans la région du cap Sizun, la Compagnie des mines de Poullaouen entreprit des forages en 1759, interrompit les travaux, puis les reprit en 1774. Le minéral extrait était transporté à Quimper où des soldats en assuraient la garde. Mais un accident mortel se produisit, qui eut des conséquences catastrophiques : la mine ferma et tout le matériel fut vendu aux enchères en 1782. Puis le silence se fit, on ne signale guère que des sondages réalisés à l'occasion du passage d'ingénieurs des Mines (1793-1794).

Il est rare de rencontrer des terrains houillers en Bretagne occidentale. Toutefois, dans la région quimpéroise et dans le cap Sizun, les gîtes des couches carbonifères ont fait l'objet, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, de sondages et de tentatives d'exploitation.

La carte géologique signale trois bassins en Cornouaille finistérienne : le premier, à l'emplacement actuel de l'agglomération quimpéroise ; le second, au nord-ouest de la ville, sur le territoire de l'ancienne commune de Kerfeunteun ; enfin, le bassin du cap Sizun qui s'étire sur environ treize kilomètres entre la baie des Trépassés et l'estuaire du Goven.

### QUIMPER, PLOUAY, POULLAOUEN DE NOMBREUX FILONS

Bien que sa présence ait été signalée dès 1627 à Quimper, l'exploitation de la houille ne sera pas entreprise avant 1748. Ce sont les besoins des mines de Poullaouen et du Huelgoat — où l'on extrait le plomb argentifère — qui provoquent les premiers sondages. Jusque-là, le combustible venait d'Angleterre par Morlaix.

A Quimper, on creusa des puits en divers points : Prat-an-Dour, Cuzon, Le Cluyon, Moulin-aux-Couleurs. Les affluements sont nombreux, le minéral semble de qualité. Mais les filons manquent d'homogénéité.

A maintes reprises, des demandes de concessions seront présentées au service des Mines. Pour diverses raisons, les travaux sont interrompus, repris par d'autres, quelques années plus tard. Après les recherches de la Compagnie des mines de Poullaouen, les mines sont concédées à l'Etat (Nivôse an IV). Les forges du XVIII<sup>e</sup> siècle se situent à l'emplacement des actuelles places Alexandre-Massé et Toul-an-Laër et dans la colline où s'est édifié l'hôpital Laënnec.

En 1829, une concession de 283 hectares fut accordée à la Compagnie des mines de Pont-Kallec, dont le siège se trouvait à Plouay dans le Morbihan. Les travaux employèrent jusqu'à quarante ouvriers. Quatre ans plus tard, cette mine fut abandonnée et l'on forna un nouveau puits dans la lande de Cuzon, près de Kerhuil. Mais après avoir dépensé 700 000 F, la Compagnie mit fin aux travaux sans payer les ouvriers.

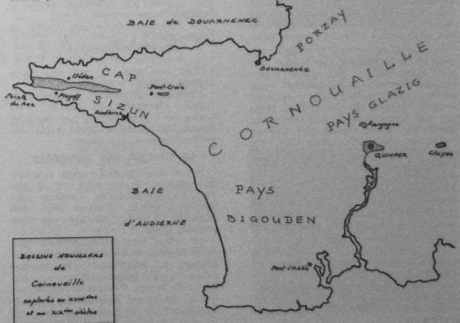
D'autres demandes de concessions sont signalées en 1873, 1893 et 1900. Mais chaque fois, on aboutit à des échecs, l'exploitation des filons de houille ne s'avérant pas rentable.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, une demande de concession importante est déposée par M. Dessaupe, de Nantes. Elle s'étend sur 439 hectares 23 ares dans les communes de Clédren, Plogoff, Primelin et Goulien (1833). Mais le ministre des Travaux publics rejette cette demande. On note encore en 1840, 1844, 1846, 1854, 1866 et 1873, plusieurs candidatures aux prospections sur des superficies très variables. Les abandons successifs des puits constituent un grand danger et la municipalité de Clédren-Cap-Sizun alerte le préfet. Celui-ci prend en 1846 un arrêté enjoignant aux concessionnaires de clore les puits de recherches.

En 1901, M. La Gualès de Mezabran, du Légué-Pleñin, près de Saint-Brieuc, sollicite une concession portant sur 4 652 hectares. Peu de temps auparavant, MM. Sarcof et Cie avaient également déposé une demande. Aucune réalisation n'aboutira et définitivement on abandonnera les prospections dans ce bassin du cap Sizun, où pourtant les premiers sondages avaient suscité de grandes espérances.

L'opiniâtreté des pionniers qui, inlassablement, sondèrent le sous-sol de Cornouaille pour tenter d'en extraire un précieux combustible devait être mise en relief. Ce bref historique des recherches entreprises un siècle et demi durant donne un reflet des activités économiques d'une région encore aujourd'hui en quête d'industrialisation et d'emplois nouveaux.

Jos PHILIPPE.



## défense de la nature



**" Là où le poisson meurt, l'homme est menacé "**

Que serait la Bretagne sans ses multiples ruisseaux, ses rivières, ses profondes rias animées du mouvement incessant des marées ?

Pourtant, on traite avec désinvolture nos faibles ressources en eau douce, on méprise le fragile équilibre naturel qui régit la vie de nos rivières comme celle de nos estuaires.

L'arasement systématique des haies et des talus diminue la capacité de rétention des sols ; or, en Bretagne, où le terrain granitique domine, le ruissellement est intense. De ce fait, les crues sont de plus en plus violentes, tandis que la moindre période de sécheresse se traduit par un étiage accusé des ruisseaux et des rivières.

Ce phénomène est encore aggravé par certains travaux connexes au remembrement, comme la rectification des cours d'eau, transformés au bulldozer en mornes rigoles... Résultat : le poisson disparaît, l'érosion s'accroît, la nappe phréatique s'abaisse.

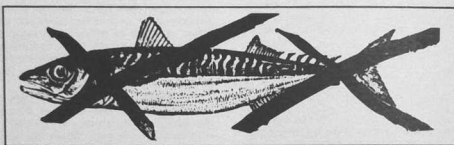
### MANSUETUDE EXCESSIVE

La plupart de nos cours d'eau sont malades. Les pollueurs sont traités avec mansuétude, les règlements d'eau ne sont pas respectés et la police des eaux est à peu près inexistante.

La multiplication des propriétés privées à la campagne se traduit par une multiplication des plans d'eau. De nombreuses municipalités aussi veulent avoir le leur ; on a recensé vingt-six projets de plans d'eau dans le seul département des Côtes-du-Nord ! Au rythme actuel, des rivières cesseraient bientôt de couler sitôt l'été venu.

Ces plans d'eau, créés sans étude écologique ou pédologique, risquent d'être rapidement envasés ; leur faible profondeur les rendra sensibles aux variations de température ; or, lorsque la température de l'eau augmente, le taux d'oxygène dissout diminue.

Par ailleurs, leurs eaux stagnantes seront particulièrement sensibles à toutes formes de pollution, l'autopurification se trouvant considérablement ralentie ; la pollution de ces plans d'eau risque d'atteindre la nappe phréatique.



### LE COMMERCE POLLUEUR

Des piscicultures commerciales s'implantent sur nos rivières, au mépris des équilibres naturels. C'est ainsi qu'à Pont-Kalleck, sur le Scorff, la pisciculture absorbe la totalité du débit de la rivière pendant une grande partie de l'année. Au cours de l'été 1975, sur dix-huit piscicultures inspectées par l'ingénieur chargé de la région piscicole, quatorze étaient en infraction. Aucune n'a été sanctionnée.

Plus préoccupant encore est le problème des estuaires.

La plupart sont déjà gravement pollués, toutes les pollutions subies à l'amont s'y concentrent :

— Pollutions dues aux excès de l'agro-chimie ;

— Pollutions urbaines ;

— Pollutions industrielles.

C'est ainsi que l'on peut considérer comme gravement pollués :

— L'estuaire du Gouët ; l'estuaire du Trieux ; l'estuaire du Léguer ; l'estuaire de l'Odet qui, en été, apparaît comme un véritable égout à ciel ouvert ; l'estuaire de la Laïta.

### LE DANGER DES BARRAGES

Il y a plus grave. En effet, il existe des projets de barrages sur la plupart de ces estuaires. Certains sont encore imprécis, d'autres déjà bien élaborés. Chaque barrage est une menace grave.

En effet, les estuaires sont des milieux de très forte productivité biologique. Le balancement des marées provoque, à chaque reflux, l'exportation vers la mer d'éléments nourriciers qui conditionnent directement le développement du phytoplancton, qui joue un rôle essentiel dans la régénération

de l'oxygène de l'air et dans les chaînes alimentaires.

Les poissons migrateurs et les nombreuses espèces qui effectuent leur fraie et une partie de leur croissance en estuaire seront également victimes de ces barrages.

Barrener un estuaire équivaut donc à stériliser la mer, non seulement dans les zones proches, mais beaucoup plus largement à cause des courants.

En outre, ces plans d'eau seront rapidement envasés et il est à craindre qu'ils jouent, en fait, le rôle de lacs de décantation où s'accumuleront et s'aggraveront toutes les formes de pollution.

En Amérique, des ouvrages de ce type ont dû être démolis pour restaurer la fertilité marine...

### LA OÙ LE POISSON MEURT L'HOMME EST MENACÉ

Allons-nous construire en Bretagne de tels ouvrages, très coûteux, au seul bénéfice des bateaux de tourisme ?

Pour ne retenir que quelques projets, évoquons : le barrage de la baie d'Yffiniac, celui du Léguer, celui du Douzon, celui de l'aber lildut, celui de l'Elorn, celui du Scorff, celui du Blavet.

On le voit, dans plusieurs domaines nos inquiétudes ne sont pas vaines. C'est l'ensemble de nos ressources en eau douce qui se trouve menacé et aussi la richesse biologique de la mer. Il n'est peut-être pas superflu de rappeler que « là où le poisson meurt, l'homme est menacé ».

Jean-Claude PIERRE,  
Président de l'APP.S.B.

# demeures bretonnes

## Un manoir dans le Tregor

La campagne bretonne recèle de nombreux manoirs qui étaient à l'origine le centre d'une propriété rurale ; beaucoup d'entre eux ont été laissés à l'abandon et, dégradés par le temps, il n'en demeure que des vestiges ; d'autres ont conservé leur rôle rural, souvent à tort, hélas ! et l'on s'afflige de voir transformés en crèches ou en remises de magnifiques salles, riches de pierres travaillées, d'empâtements imposants, de monumentales cheminées... parfois recroqués ! D'autres, enfin, plus heureuses, ont séduit des amateurs de belles pierres qui leur ont dispensé leur amour et leur travail pour leur redonner l'aspect d'antan.

Tel est le cas du manoir de Luzuran, situé dans la campagne de Camlez, près de Port-Blanc, dans le Tregor.

Ce bel ensemble de bâtiments distribués autour d'une cour carrée, entièrement ceinte de murs, ouverte par un double porche voûté, est le type même du manoir breton, érigé en quasi forteresse pour se préserver des bandes de brigands.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Luzuran existait déjà en tant que seigneurie ; dans « l'Histoire de Bretagne » de Dom Morice, on relève le nom du seigneur de Luzuran parmi les gentilshommes envoyés à la garde de la côte de Port-

Blanc en 1562. Madame de Sévigné, qui possédait un château non loin de là, y vint au baptême d'un de ses petits neveux.

En 1792, la famille de Brail de Rays — alors propriétaire — ayant émigré à Jersey, le manoir fut vendu en biens nationaux.

### « L'ESCALIER DE SAINT-YVES »

La légende voudrait que saint Yves, qui fut curé de Louannec, empruntât l'escalier aménagé devant la propriété lorsqu'il venait se restaurer à Luzuran avant de rejoindre Tréguier. Le manoir fut découvert il y a quelques années par un tisserand — M. Le Bail — qui entreprit sa rénovation. Le gros œuvre était en bon état, mais le bâtiment central et les communs avaient été délaissés et utilisés à des fins qui en avaient dégradé l'intérieur.

Cependant, la masse architecturale ayant été préservée, les travaux furent essentiellement de réfection de toitures, remise en état des locaux, édification d'appentis, aménagement de granges.

Le bâtiment principal, flanqué d'une tour carrée destinée à l'habitation des propriétaires, allie avec bonheur une aile gauche gothique de la période du XV<sup>e</sup> et une partie droite Renaissance du XVI<sup>e</sup>. B. Le Bail, soucieux d'har-



SITUATION • STANDING • QUALITÉ • PRIX

## SERVIM BRETAGNE

Promotion immobilière — Groupe E. Le Sidaner

16, avenue George-V - DINARD

Tél. : 46.12.52 ■ 46.35.90 ■ 46.25.09

### DINARD-SAINT-LUNAIRE

APPARTEMENTS  
TOUT CONFORT  
VUE DE MER

T2 - T3 : 78 000 francs  
85 000 francs  
95 000 francs

### DINAN

GRAND STANDING  
plein centre ville  
Résidence "LA DUCHESSE-ANNE"

Disponible : T1 70 000 francs  
T2 90 000 francs  
T3 123 000 francs

Prochainement : Résidence BERTRAND-DU GUESCLIN

Vue magnifique sur la vallée de la Rance

CREDIT 80 %

moniser une façade qui avait souffert d'aménagements peu esthétiques, fit rouvrir une fenêtre murée et procéda à des réédifications de murs en utilisant les éléments de locaux en ruines, préservant ainsi l'uniformité du coloris des pierres.

L'un des communs conserve un four à pain, témoignant que Luzuran avait droit de four et de moulin.

#### DES PROPORTIONS HUMAINES

Dans une aile extérieure à la cour, une grange a été aménagée en atelier de tissage; ses vastes volumes abritent aisément l'appareillage important que nécessite cette activité alliant l'artisanat médiéval et l'art moderne.

L'ensemble, en dépit de vastes surfaces et d'importants volumes, offre des proportions humaines favorisant l'intimité de la vie quotidienne.

Luzuran est de ces anciennes demeures qui offrent des possibilités d'espaces pouvant servir à des usages contemporains tout en conservant le patrimoine et préservant une certaine qualité de vie.

Eliane DESHAYES.



Pose d'un tissu skai mural en tendant les lés sur des bandes latérales accrochantes de la baquette, puis, pour former un joint parfait, en encastrant les bandes des lés dans la rainure centrale de la baquette.



Chambre mansardée, entièrement tapissée, murs et plafond, par un papier peint à motif de toile de Jovy.

ARMOR-MAGAZINE :  
33.62.24

## l'habillage de la maison

LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES

### Les Pavillons de la Baie de Morlaix

grâce à son organisation en GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE doté de moyens nouveaux, apporte à sa clientèle

TOUTES LES GARANTIES SOUHAITABLES et le service le plus complet



Du plus simple...

...au plus somptueux

#### Terrains à bâtir

Lotissement de La Chapelle-du-Mur à Plouigneau.

TRES BEAUX TERRAINS A BATIR, viabilisés, de 710 à 1146 m<sup>2</sup> - Prix très intéressants.

#### Autres lotissements en projet

Renseignements au Bureau d'études J. GRAGNIC, MORLAIX - Tél. 88.04.77.

ou à notre correspondant de ST-POL - DE - LEON : M. MARREC, 3, rue Sarah-Goz - Tél. 69.13.90.



**les armoricaines**  
**CONSTRUCTIONS**  
**TRADITIONNELLES**

37 bis, bd de Verdun  
RENNES  
Tél. 59.28.50

Encore un nouveau modèle, n'hésitez plus

Photo: LE CRENAIS

Voire modèle personnalisé... Garantie architecte, garantie bancaire, c'est votre assurance sécurité...

Consultez-nous sans plus tarder

sans engagement de ma part, je désire être documenté

Nom .....

Prénom .....

Adresse ..... Etage .....

#### Voilage en Modern' Style

Un panneau en tergaline « plein jour » imprimée de la série « modern'style », des voilages Triomphes 73 : une façon originale d'animer votre intérieur (Cathy Burg).



Nouvelle adresse  
d'ARMOR-MAGAZINE :  
10, rue Vicairie  
22010 SAINT-BRIEUC



#### B5 inquiète des menaces sur l'emploi

Dans une déclaration, la Fédération des groupes B5 (Bretagne = 5 départements) a exprimé son inquiétude devant la concrétisation des menaces qui pèsent sur l'emploi dans notre région.

Les données défavorables de la conjoncture économique expliquent pour une part les difficultés actuelles. Il serait pourtant dangereux de se contenter d'une telle explication, et de tenir pour suffisantes des mesures « au coup par coup », pour nécessaires qu'elles soient dans l'immédiat.

Les conditions d'emploi en Bretagne, et singulièrement en Loire-Atlantique, ne correspondent pas en effet à ce qu'on devrait trouver dans une région aussi largement ouverte, en principe, aux approvisionnements et aux débouchés extérieurs.

La Fédération souhaite que le dossier de ce sous-emploi structurel soit ouvert sans tarder par tous nos responsables, par-delà un découpage qui paraît n'avoir été retenu que pour éviter l'analyse des problèmes de fond et la manifestation des solidarités les plus évidentes.

La fragilité particulière du marché de l'emploi dans toute la Bretagne appelle en effet l'action commune la plus large. Région maritime, la Bretagne doit être équipée comme telle, et non comme une lointaine banlieue continentale.

N.D.L.R. — La Fédération B5 — déjà plus de 1 500 adhésions — procède actuellement à l'organisation des élections à sa Commission fédérale et prépare une vaste opération dite « des 100 000 » (signatures).

#### Les jeunes chefs d'entreprises d'Europe à Londres

A l'issue de la réunion du comité directeur de la Fédération des jeunes chefs d'entreprises d'Europe, qui a rassemblé, à Londres, les représentants de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Belgique, de l'Espagne, de la France, de la Hollande et de l'Italie, M. Pierre Forta, président de la F.J.C.E., ancien président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.), a déclaré : « Le comité directeur de la Fédération est conscient que nous entrons dans une époque de difficultés et de changements au cours de laquelle les jeunes dirigeants auront, si nécessaire, remettre en cause la stratégie de développement de leur entreprise, voire reconverter leurs productions. Il considère que cette « crise » est une opportunité pour la Communauté économique européenne dont les membres doivent faire preuve de cohérence pour adopter une politique commune, non seulement de l'énergie, mais aussi du développement industriel et commercial. »

La Bretagne, grâce au C.E.L.I.B., qui a organisé l'an dernier à Saint-Malo un Congrès des régions périphériques européennes, est sensibilisée à toute innovation européenne. Les sections bretonnes du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.), membres du C.E.L.I.B., entendent pour leur part participer au maximum à des liaisons à l'échelon européen afin de promouvoir le développement de la Bretagne.

# "Fransez Debauvais, de Breiz atao, et les siens" ...

Entretien avec un auteur pas comme les autres

Le premier tome d'un important ouvrage d'histoire contemporaine. Parce qu'il rappelle des événements encore chauds, il soulève des controverses. Par souci d'objectivité, nous nous sommes entretenus avec l'auteur...

• Debauvais, connais pas ! • Les Jeunes Bretons et les autres ne pourront plus prononcer cette phrase à compter de ce jour. En effet, Anna Youenou vient de publier un ouvrage qui fera sûrement date dans le petit monde du mouvement breton contemporain. Lorsque l'on saura qu'Anna Youenou n'est personne d'autre que Mme Debauvais, on mesurera l'importance de cette publication.

C'est place des Lices, dans le tout petit appartement qu'elle occupe que j'ai rencontré cette dame de soixante-deux ans, verte comme aux premiers jours. Corsétaire de métier, mais artiste peintre par vocation : « Ma vie c'était la couleur, je voulais tout mettre en couleur car cela a toujours été pour moi quelque chose d'irrésistible ». On sait qu'il y a des métiers prédestinés pour la chanson ou le conte. La couture est de ceux-là et l'on ne peut s'étonner que Anna Youenou se soit mise à la prose comme à la rime, en breton. Et puis, elle s'est attachée à une œuvre de taille, le jour où elle s'est aperçue qu'elle n'avait plus rien à perdre, mais qu'elle ressentait comme un devoir le fait de livrer le Debauvais qu'elle avait connu.

Fransez Debauvais.



Mme Debauvais : Anna Youenou.

## PROTRAIT D'UN ÊTRE HUMAIN

Le 20 mars 1944, Fransez Debauvais rendait l'âme. Anna Youenou a tenu à ce que la sortie du premier tome de son ouvrage vienne à cette date. Trente ans en forme de commémoration et de souvenir. Pourtant, la femme que j'ai rencontrée n'a rien à voir avec une vieille personne tentant de survivre dans le souvenir unique d'une période fastueuse et d'un homme hors du commun. Bien au contraire. C'est une femme très dynamique, à la pensée efficace, à l'amour pour son Breiz atao et la Bretagne mêlés et toujours aussi forts. Son livre : *Fransez Debauvais, de Breiz Atao, et les siens*, est passionnant, il n'a rien à voir avec tout ce qui a déjà été écrit sur le mouvement breton et son chef. Elle n'a pas voulu faire œuvre politique, mais, au contraire, présenter l'homme tel qu'il fut, tel qu'elle l'a connu et aimé, dans toute son acceptation et son amplitude d'être humain.

## REMONTER AUX SOURCES

Qu'il me soit permis de remercier Anna Youenou pour la confiance qu'elle m'a manifestée en me confiant le manuscrit du premier tome de son œuvre. Je peux donc témoigner sur place de l'intérêt de l'écrit qui, comme elle l'écrit dans sa préface, a pu « trouver le recul du temps » sans pour autant avoir l'occasion de régler des comptes avec tel ou tel, ni « résumer point par point les inexactitudes et

les calomnies que l'on fait courir au sujet de Debauvais ». Celle qui fut, dans l'ombre, la cheville ouvrière du mouvement breton en faisant « la guerre de l'argent » poursuit en quelque sorte son combat puisque les quelques économies qu'elle pouvait avoir sont passées dans l'édition de cet ouvrage. Il permet de remonter aux sources du combat que Debauvais mena pendant vingt années sans désespérer avec ses compagnons sous l'étendard de Breiz Atao, non pour présenter un héros entouré d'un halo de légendes, mais bien un homme, un réaliste.

Anna Youenou n'a pas choisi de faire œuvre d'historien ou de romancier, mais tout simplement de « vivre » avec Debauvais au jour le jour. Pour cela, elle a rassemblé tous les écrits de son mari, chronologiquement, en y ajoutant ses commentaires, ses impressions. Sans oublier au passage-droit. Car un acte d'amour ne peut être que total et c'est pourquoi elle n'omet pas les passages difficiles (le chapitre intitulé « Cas de conscience » est terrible), ni « les lettres aux serments éternels de celui qui fut un fiancé plein de tendresse et que le mariage n'a pas désavoué ». Elles lui permettent de retrouver « son fantôme irradiant d'amour, rendant sensible sa présence, comme si ses écrits avaient ressuscité celui qui fut l'intégrité faite homme et qui toute sa vie chercha la vérité ».

Avec « Fondation et Essor de Breiz Atao », c'est le premier tome qui nous est offert et, en quelque sorte, en quatre

encore eu d'effres, mais je vous assure que je me suis engagé et que je respecterai mon engagement.

## UNE VISION NOUVELLE

— Vous êtes ici depuis deux mois. Pouvez-vous faire un premier bilan et définir les grandes lignes de votre action future ?  
C.K. — Il est difficile de faire un premier bilan en deux mois. Mais, j'ai déjà constaté que le public était intéressé par de nouvelles formes. Ainsi, pour notre fête aux poètes, nous avons pu toucher environ deux mille personnes, alors qu'un spectacle traditionnel de poésie groupe exceptionnellement 500 à 700 personnes. Ce que je peux apporter à la Maison de la Culture, c'est une vision nouvelle de certaines choses, peut-être. Un homme nouveau peut apporter des idées nouvelles comme le café-théâtre, la semaine de la femme, l'audio-visuel, etc. Mon grand projet est de continuer à décentraliser, faire que l'activité de la Maison de la Culture ne reste pas à l'intérieur des murs, mais que de plus en plus elle en sorte. Nous allons lancer une grande opération magnétoscope, en liaison avec le service social et culturel de la ville, qui va permettre aux gens des quartiers de travailler sur le magnétoscope, sur l'audio-visuel. Je pense qu'il y a des publics différents et que chacun de ces publics a le droit de venir à la Maison de la Culture et qu'il doit y trouver quelque chose qui le satisfasse.

— Comment situez-vous une Maison de la Culture dans son cadre régional ?  
C.K. — Pour le moment, j'essaie de m'ouvrir sur la ville. Mais j'espère ouvrir sur la région. On peut faciliter cette ouverture en permettant aux spectacles que l'on reçoit, aux activités que l'on fait, d'être repris par d'autres villes. Je veux éviter de parachuter dans une ville, un quartier, une activité Maison de la Culture de Rennes. Nous offrons des activités et c'est aux gens de choisir celles qui les intéressent.

## "IL Y A EN BRETAGNE UNE CULTURE AUTHENTIQUE"

— Vous dirigez la Maison de la Culture implantée dans la région au particularisme culturel le plus dynamique. Quelle va être votre action sur ce plan ?  
C.K. — Je pense que la Maison de la Culture a deux rôles. D'abord, apporter dans la région où elle est les différentes expressions culturelles, françaises et étrangères. Ensuite, et c'est tout aussi important, sinon plus, de servir de tremplin aux activités culturelles régionales pour les promouvoir sur le plan local, mais aussi les faire connaître à l'extérieur. Ainsi nous avons prochainement une exposition de deux artistes rennais que nous allons essayer de faire tourner ailleurs. De même pour la chanson, la musique, etc. Nous devons faire connaître l'héritage culturel breton qui est très important.

— Certains pensent et ont dit et écrit qu'il eût été préférable que ce soit un Breton qui prenne la direction de la Maison de la Culture plutôt que quelqu'un de totalement étranger à la culture bretonne. Quel est votre sentiment sur ce point ?  
C.K. — Ceux qui pensent cela n'ont peut-être pas tort. Je pense que, ce que je peux apporter à la Maison de la Culture, est justement un œil nouveau. Comme vous le dites, je ne connais pas la culture bretonne, donc je vais la découvrir. Et, en la découvrant, peut-être la faire découvrir aux autres. Je ne me sens pas étranger en Bretagne parce que je me

## Bientôt,

DES BRETONS à la Maison de la Culture de Rennes : Jean Marval, Claude Besson, Angèle Vanier, Per Jakez Hélias, Tri Yann, Guy Tudy, Serge Kergruduff, etc.

C.K. — Ceux qui pensent cela n'ont peut-être pas tort. Je pense que, ce que je peux apporter à la Maison de la Culture, est justement un œil nouveau. Comme vous le dites, je ne connais pas la culture bretonne, donc je vais la découvrir. Et, en la découvrant, peut-être la faire découvrir aux autres. Je ne me sens pas étranger en Bretagne parce que je me

suis toujours intéressé et de origines et de par mes goûts aux- tures traditionnelles, aux cultures autochtones. Et, pour moi, en Bretagne, il y a une culture authentique qui a ses valeurs qu'il ne faut surtout pas détériorer par mimétisme ou par mode.

André-Georges HAMON.



## Climat

« Climat » est un groupe qui a certainement des qualités musicales. Alors, pourquoi se servir de la Bretagne à des fins commerciales ? La pochette du disque nous annonce « dans kouenn et Gwenola ». On a peine à y reconnaître des airs bretons. Quelques accents de temps à autre et encore ! L'ensemble se veut moderne, dans le vent, avec percussions utilisées au maximum. Cela ne correspond pas au caractère de notre « folklore ». (Dans kouenn, Gwenola, par Climat, Kelem 6009 806.)

## Le retour des Celtes

Témoin et victime de l'étoffement de la Bretagne, Youenn Gwernig refusait d'être un étranger dans son propre pays. Il a préféré l'être ailleurs. Alors, il est parti pour les Etats-Unis ; et, là, il s'est cherché et, là, il s'est trouvé. Il connaît le mal du pays, il est perdu au milieu des buildings, mais il sait qu'un jour viendra où il retrouvera son pays.

Pendant son exil, il écrit : loin des siens, il a besoin de traduire ses impressions. Il a compris qu'un état empêchait les Bretons de respirer, qu'il était plus que temps de réagir. S'il a bien fallu que l'on quitte un jour la terre verte de nos pères, nous voici bien tous de retour pour défendre nos droits. Le signal est donné dans ce « distro ar Gellteg ». La place des Bretons est en Bretagne. Le ton n'est pas hargneux. Youenn Gwernig n'est pas un exilé au sens où on l'entend, il appartient à un peuple qui a des droits et qui n'admet plus d'être bafoué. C'est tout, c'est simple, mais combien de temps avons-nous mis à prendre conscience de notre identité ? Combien encore n'y sont pas parvenus ?

Ce sont des poètes comme Youenn Gwernig qui peuvent les y aider. « Les Derniers Bougnoules », la

« Gavotte du Joint » dénoncent l'exploitation de la main-d'œuvre bretonne.

D'autres chansons sont pleines de tendresse « Arbres », ou de mélancolie « la Complainte de l'axil ». C'est une soif de justice qui semble avoir poussé Gwernig à composer. Ce qu'il chante, il le vit. De ce 33 tours se dégage une impression de sincérité. C'est l'essentiel. (Youenn Gwernig : Distro ar Gellteg, Arfoek SB 303.)

## Passion et Pâques en Bretagne

La chorale Saint-Mathieu de Morlaix nous propose de revivre les grands moments de la Semaine sainte à travers de complaintes et de cantiques regroupés sur son dernier 30 centrimètres : « Passion et Pâques en Bretagne ».

L'importance de cette « Grande Semaine » dans la liturgie du peuple breton se retrouve dans des cantiques dont la beauté et la simplicité sont le signe d'une profonde croyance.

Sur ce disque, Eliane Pronost chante, parfois seule, parfois accompagnée par les choristes de Morlaix, les complaintes du Vendredi saint, notamment « Gouellit va daoulagad ».

De très beaux cantiques interprétés par la chorale Saint-Mathieu : le célèbre « da Feiz on Tadoù koz » que chantaient les fidèles à la sortie de toutes les grandes célébrations. Le jeu de la bombarde est très bien soutenu par celui de l'orgue ; la « grâce merveilleuse » de l'illégresse pascale est particulièrement bien rendue dans le dernier morceau de la première face.

Un « Gloria », chanté sur un air breton connu, un « Pater », adapté d'un choral gallois, sont quelques-uns des autres cantiques proposés sur ce disque. (Passion et Pâques en Bretagne, n° 28, Chorale Saint-Mathieu, 30, rue Basse, 29210 Morlaix.) A. E. P.



Le message de tous les mondes ?

Menhirs, dolmens et autres monuments dits mégalithiques constituent depuis toujours une énigme que nul n'a su résoudre. Sauf, à l'en croire, Henry Bar. L'étude qu'il consacre aux « pierres levées » comporte assurément de nombreux éléments intéressants, parfois originaux : pour lui, il s'agit de formes d'expression de la mort que l'on retrouve encore dans diverses superstitions et qui ont servi aux religions qui jalonnent la vie des hommes. L'ouvrage est séduisant à maints égards mais il manque de rigueur scientifique. (*Les Pierres levées, portes de la vie*, Editions Julliard, Paris.)

\* *La Lithuanie*, par Henry Vlack. — Une des ethnies souffrantes de l'Europe : ce pays, Lieutava en langue nationale, de 55 000 kilomètres carrés, existe depuis au moins 2 000 ans avant Jésus-Christ ; de tous temps, le connu une existence difficile. En 1944, l'impérialisme stalinien et l'abandon américain le rayèrent de la carte mondiale. Pourtant, la résistance du peuple lithuanien se poursuit à l'intérieur comme à l'extérieur : la plaquette fournit des éléments intéressants. (Ed. Celtia.)

\* *Vacances en espace rural*. — Un annuaire clair et précis des 1 000 gîtes ruraux qui sont proposés en Bretagne pour les vacances, avec les prix, la description sommaire des lieux et des orientations touristiques. (22, avenue Janvier, Rennes.)

\* *La Bretagne, le Portugal, le Brésil*. — Dans le cadre des « actes » du cinquantième de la création en Bretagne de l'enseignement du portugais, d'intéressantes études, réalisées par nos trois universités sur les rapports brito-lusitaniens. (Université de Haute-Bretagne, Villejean, Rennes.)

\* *Le Défi de l'antigravitation*, par Marcel Pagès. — La démonstration de l'existence d'une énergie spatiale omniprésente d'une densité prodigieuse dépassant celle de plusieurs bombes H par centimètre cube. (Ed. Chiron.)

### Un grand peintre quimpérois

Pierre Savigny de Belay n'a assurément pas été prophète en son pays : ce n'est que depuis peu que nous apprenons à découvrir ce Quimpérois, né en 1890 qui, à l'âge de dix ans, s'éveillait à l'art en contemplant devant la cathédrale Saint-Corentin le vieux lion gothique tenant dans ses griffes la bannière de la Bretagne ou, sur les quais de l'Odéon, les dessins naïfs des plats à barbe. Nous devons un grand merci à Gérard Schurr de nous révéler ce Pierre de Belay à la palette chaleureuse, dont le lyrisme sait s'arrêter à temps dans la composition et dont le dessin se retrouvera plus tard chez Mathurin Méheut, Max Jacob, Picasso, Apollinaire, Francis Carco, Vlaminck seront quelques uns des amis de cet artiste d'une rare solidité qui consacra sa vie à son art et dont l'inspiration bretonne ne se tarit jamais. (*Pierre de Belay*, édition de la Revue moderne, Paris.)

### GINE FAVIÈRE

## Mes Aïeux de Saint-Malo

Nouvelles Éditions Dehesse

### Un rassemblement des hommes du voyage

Deuxième temps pour saluer l'ouverture de ce véritable palais du tourisme qui est la nouvelle maison d'Havas-Ouest-France-Voyages à Rennes, rue Joffre : les « tour-operators » ont été les hôtes, lors d'une brillante et amicale réception, de MM. Lucien Rose, F.-R. Hutin et Joly. Venus de toute la Bretagne et de Paris, une centaine de professionnels du voyage : directeurs d'agences, responsables de compagnies aériennes, etc., ont, après avoir visité les nouvelles installations, partagé les joies d'une table gastronomique tout en s'entretenant de leurs projets. Nombreux comme il se doit.

### les livres

### yann poilvet

#### Arthur, le roi de nos espérances

La plaquette d'Alain Breut s'ouvre sur ce rappel de l'épithète que les Bretons ont depuis longtemps jeté en défi à l'histoire : « Hic jacet Arthurus, rex quondam rexque futurus » (C'est ici Arthur, roi jadis et roi futur). Où est-elle donc, d'ailleurs, cette tombe qui abriterait provisoirement, dans l'attente du réveil, notre souverain légendaire ? On chemine ici à travers quelques-unes des mille hypothèses échafaudées, de Galice en Armorique, d'Irlande en Ecosse, au côté de Merlin, de Lancelot du lac, de la fée Viviane, de Guenivère, de Tristan, on participe à la Table ronde, à la Quête du Graal, à la bataille de Camlann. L'histoire refuse le traitement scientifique. La seule vérité qui demeure est celle qu'écrivent encore en corrique nos frères d'outre-Manche : « nuns yu marrow myghter Arthur... » Il n'est pas mort, le roi Arthur. (*Légendes et vérité sur le roi Arthur*, éd. Jos Le Doaré, Châteaulin.)

\* Aux éditions du Fleuve noir : *Le Suppléant*, par Claude Joste ; *Le Commandeur et la tueuse*, par G.J. Arnaud ; *Un nazi nommé Straub*, par Jacques Hoven ; *M. Suzuki cherche un homme*, par J.-P. Conty ; *Assassin pour tout le monde*, par Alix Karol ; *A moi, Le-comte, deux mots*, un passionnant et pittoresque espionnage de F.H. Ribes ; *Chypre... accords perdus*, par Dan Dastier.

\* *Le Diner en ville*. — Un roman très urbain de Claude Mauriac. (Livre de poche.)

\* *Les Suicidés vont-ils en enfer ?* François Lassalas fait revivre le coma d'un agonisant. (Ed. Hatior, Gagny.)

\* *L'Enigme des vierges noires*, par Jacques Huynen. — En quête de mystérieux messages semés au fil des temps. (Ed. R. Laffont.)

\* *Le Couple*, par Suzanne Lilar. — Pour dissiper le malentendu des sexes. (Livre de poche.)

\* *Vivre avec un mauvais dos*, par Th. Berland et R.G. Addison. — Quelques recettes. (Ed. Solar.)

#### L'histoire de la Bretagne ducale

Dans le cadre de l'encyclopédie géologique des maisons souveraines du monde (branches cadettes), Hubert Cuny consacre le treizième tome aux « Bretagne ». C'est la première fois qu'est présentée une étude exhaustive vraiment sérieuse de cette branche des Capétiens. Des personnages mal connus, mais importants en leur temps, sont replacés dans leur contexte historique : ainsi voit-on apparaître deux branches jusqu'alors ignorées des généalogistes : les Mache-coul et les Vieilleuigne. (*Les Bretagne*, éditions du Palais-Royal, 8, rue Clapeyron, Paris.)

\* *Injustice imminente*, par André Lay. — Dans l'espoir d'avoir tout à lui la femme de son patron, un riche éditeur, un jeune employé accélère la mort de celui-ci. Crime parfait, dont il sera mal récompensé : il perdra et la belle et la liberté puisqu'il sera arrêté pour un crime qu'elle aura commis, elle ! Un roman délassant. (Fleuve noir.)

\* *Le Retour à Penge*, par E.M. Forster. L'histoire, souvent émouvante, d'un homosexuel tourmenté dans l'Angleterre puritaine du début du siècle. Il n'y a ici rien de scabreux : c'est, sur un fond romanesque bien enlevé, une analyse humaine nuancée, traitée avec délicatesse. (Ed. Plon.)

\* *Une mort sale*, par Pierre-Jean Rémy. — Au fil de ses parties de « go » avec un malade condamné, un docteur vieillissant et pessimiste évoque, dans une maison de rendez-vous de Hong-Kong, sa vie et ses maîtresses. C'est long et la lecture n'est pas aidée par la construction de l'ouvrage. (Gallimard.)

\* *L'Œil du témoin*, par Michel Germond. — Être P.-D. G., mari d'une femme à qui l'on doit sa situation et se retrouver avec le cadavre de sa maîtresse que l'on n'a pas tuée, mais que l'on est soupçonné de l'avoir fait, ce n'est pas une situation de tout repos. Cela fournit un bon thème à roman policier. (Fleuve noir.)

### Les pierres compagnes du peuple

Si les prestigieux châteaux ont inspiré maints auteurs, nos manoirs ont eu la part moins belle. C'est que, dans leur conception comme dans l'esprit de leurs constructeurs, ils étaient plus modestes. Beaucoup aujourd'hui se trouvent transformés en fermes. Or, leur noblesse, leur élégance est beaucoup plus proche du peuple : alors que les puissants faisaient édifier d'impressionnants monuments pour plaire, sinon pour épater la cour de France au profit de laquelle ils trahissaient leur pays, les petits seigneurs, eux, dans leurs grandes maisons, étaient solidaires des paysans dont, souvent, ils partageaient la pauvreté. Le livre que Alain Le Grand et Georges-Michel Thomas ont consacré aux manoirs est plein de chaleur humaine, de pittoresque ; il ne saurait certes être complet, mais il a le mérite de nous rapprocher de ces vieilles pierres qui font partie du passé de notre peuple. (*Manoirs de Basse-Bretagne*, éditions de la Cité, Brest.)

#### La poésie

\* *Hales*, par Alain Guel. — Des poèmes de la vie, un appel au retour à la nature ; j'aime cet Alain Guel proche des hommes, qui les chante avec leurs mots, qui partage leur pain : « Nous mangerons ensemble un grain de millet... » Il y a là de petits chefs-d'œuvre : « Chacun », « Arches ». Le poète, oui, chante devant son miroir au lieu de le traverser. Et il est bien qui il soit ainsi. (Ed. Heol, 21, rue du Commerce, Saint-Ouay-Portrieux.)

\* *Œuvres poétiques complètes* de René-Guy Cadou. — Voici enfin rassemblées les œuvres essentielles d'un de nos plus grands poètes contemporains ; une sensibilité à fleur de peau apparaît constamment en ces poèmes dans lesquels le peuple s'est reconnu. (Ed. Seghers.)

\* *Tan e galon* (le feu au cœur), par Garlonn. — Je préfère, qu'elle me le pardonne notre bardesse de pinceau et de plume, le peintre au poète. Dans ce recueil, elle se laisse parfois aller à une certaine facilité :

« Litanie », par exemple. Mais on aitera des pièces bien construites aux accents émouvants comme « Nantes » ou « le dernier port ». (Ed. de la Revue moderne.)

\* *Hent an halegenn* (le chemin du saule), par Judikaël. — Il y a des maladresses, un peu trop de sensibilité dans ce premier recueil d'un jeune poète. Mais les plus grands sont passés par là ! C'est compensé par une convaincante sincérité et surtout un remarquable sens de l'image : « les notes sont des fleurs / les branches de Penhèvre / composent les portées... » Nous tenons là un authentique téméraire de poète qui laisse espérer de beaux chants. (Ed. La Bretagne réelle.)



### Un chant d'amour

La Bretagne vient de prendre place dans une belle collection d'albums : sur des textes d'une grande densité, de Louis Guilloux et de Charles Le Quintrec et des images extraordinaires de Pascal Hinoux, c'est un émouvant hymne d'amour qui s'élève vers la Bretagne. Il y a ici une volonté de qualité profonde : les hommes, les pierres, la nature y sont évoqués avec cette sobriété qui est celle de la vraie noblesse. Dans les scènes de la vie quotidienne comme dans les témoignages prestigieux de l'histoire, c'est l'âme d'un peuple qui est exprimée. A dire vrai, je préfère, ici, au pessimisme latent et injustifié que l'on retrouve souvent chez Louis Guilloux (« nous avons tous perdus nos racines, en Bretagne comme d'ailleurs partout en France »), la ferveur poétique de Charles Le Quintrec : « Une beauté sauvage (et scumise) au bonheur, Eclaire vers le ciel les arbres et les hommes... » (*Bretagne que j'aime*, Editions Sun, Paris.)

YANN POILVET.

### En souscription

\* 3 000 patronymes bretons francisés, par Marcel Divanach. 150 pages ; prix : 25 francs. Souscription (sans envoi de fonds) : Editions du Vieux Meunier breton, 4, rue Pondaven, Brest.

### Mer et thalassothérapie

Trois tomes, soit 900 pages, format 21 x 27, comportant de nombreux graphiques et illustrations ; plus de 120 rapports publiés en extension, répartis en neuf groupes (Sciences basses de la mer, Pollution, Environnement, Tourisme et sport, Économie régionale et des piscines, Vases et algues). Ce sont les actes du XV<sup>e</sup> Congrès international de thalassothérapie et du IV<sup>e</sup> Congrès international de la mer qui se sont déroulés, jumés pour la première fois, à Dinard, Saint-Malo et Granville. Cette édition vient de paraître et elle est en vente au prix de 100,00 F (plus frais d'expédition) à la Fédération thermique et climatique de Bretagne (organisatrice de ces congrès), 6, rue La Fayette, Rennes.

# Chroniques

## Correspondance en langue bretonne

**NANN, AR BREZhoneg NE VARVO KET I**  
**Non, la langue bretonne ne mourra pas,** car des milliers de jeunes Bretons et Bretonnes, en Bretagne et dans le monde entier, étudient, de nos jours, la langue de leurs ancêtres en suivant des cours oraux ou par correspondance. Si vous êtes dans ce cas et que vous désirez un correspondant qui puisse vous aider dans vos études, écrivez à « SKINGOMZ HA SKIN-WEI », association des auditeurs et télé-émetteurs bretons de l'O.R.T.F., 18 bis, rue Douay-Trouin, Saint-Brieuc, en joignant une enveloppe timbrée. Indiquer vos sujets préférés.  
 La radio et la télévision peuvent aider puissamment à la diffusion de notre langue si on nous en donne les moyens. Aidez-nous à exiger des émissions dignes de la Bretagne en devenant membre de notre association. Cotation seulement 5 F par an, ou 15 F si vous voulez recevoir pendant un an le mensuel « BREIZ » et son supplément en langue bretonne « DIBUN » (C.C.P. Mme OMMES, Rennes 2031-55 T).

## Les activités de Bretagne-Irlande

L'Association Bretagne-Irlande met en place ses structures. La commission économique, dirigée par Yves Lainé, qui est chargée d'établir l'inventaire des relations commerciales existantes et des futures possibilités d'échanges, a déjà tenu une première réunion de travail au siège de l'Office du commerce extérieur irlandais à Paris avec son directeur David Strahan, et elle est entrée en contact avec Dublin pour dresser une première liste des produits agricoles ou industriels dont l'Irlande a besoin actuellement. René Henno s'est entretenu avec B. Maybary, directeur de l'Office du tourisme irlandais à Paris, et avec M. O'Connor, chargé des affaires culturelles à l'ambassade de l'Eire, pour étudier une opération de jumelages entre cités de même importance dans nos deux pays. Enfin, Yann Bréillien organise sa commission culturelle avec Polig Monjarret, Jean Guivarc'h, Jean-Claude Rouat, Georges Alharvè-Gueguen, Claude Pasquet et Padrig Sicard ; elle prévoit notamment de participer à la Semaine pan-celtique de Killarney (du 11 au 19 mai).  
 En projet encore : la présence de cavaliers irlandais au Rallye International de l'A.R.T.E.B. des semaines de propagande dans les grands magasins d'Irlande et de Bretagne, etc.

Rappelons que les adhésions (20 F ; C.C.P. 437.18.5 Rennes) sont reçues à la boîte de l'A.B.I., Chambre de commerce de Brest, place Honoré-Commeurec, et à Armor-Magazine.

## COURRIER

### CHEVAL DE BATAILLE

• La Bretagne à cinq départements doit rester un cheval de bataille pour *Armor-Magazine* : la séparation de la Loire-Atlantique de la Bretagne est aberrante et peut avoir de graves conséquences : elle est ressentie par bien des Bretons comme une provocation. La Bretagne peut apporter beaucoup à la France ; encore faudrait-il que celle-ci laisse les Bretons s'épanouir comme Celtes. La jeunesse bretonne n'acceptera pas les brimades subies par les aînés ! • Pierre Fellan, 19, rue du Tereau, Château-Chinon.

### UNE COMEDIE GROTESQUE

• Que vous ayez le culot de consacrer la page de couverture du numéro 49 à l'effigie de votre duc « René » n'est pas fait pour me surprendre ; que vous vous étendiez complaisamment, avec votre compère Criveau, sur les bienfaits de l'ORTF en Bretagne (90 secondes pour les émissions en langue bretonne du mardi et du vendredi et les quelques heures de l'émission Breiz o vev...) a dû faire amèrement sourire pas mal de Bretons ! Surtout ceux qui connaissent le nombre d'heures de radio ou de télévision accordées chaque semaine aux Gallois de Grande-Bretagne. De grâce, cessez cette comédie grotesque ! • M. Léon, 17, Ronces-les-Bains.

• Les photographies des panneaux « bretons » de la Côte de Jade parues dans notre dernier numéro 50, sont de M. Losteque.

### prix et concours

• Concours poétiques 1974 de l'Université populaire de Saint-Nazaire : jeux floraux, jeunes poètes, prix de l'humour, grand prix de poésie... Les meilleures œuvres seront publiées dans « Vents et Marées ». Règlement des concours et spécimens de la revue contre timbre à : Anne Peron, 221, bdt. B, rue Mollire, 44900 Saint-Nazaire.

### disques

• *Prix*. Un appel pour une société plus juste, plus fraternelle (Mip 5672).  
 • *L'hiver*. De grands artistes évoquent la neige, le vent, la montagne... (Mip 13120).  
 • *Flûte de Pan*. En direct de Roumanie, un disque plein de « nai » (Mip 13112).

### émigration

• *Clermont-Ferrand*. Le 19 mai, fête de la Saint-Yves.  
 • *Eaubonne*. Le 1<sup>er</sup> mai, banquet de l'Amicale, jumelé avec le banquet fédéral dans la région d'Amiens.  
 • *Paris*. Un nouveau centre d'accueil pour les jeunes Bretonnes vient d'ouvrir dans le XV<sup>e</sup>, 28, rue du Cotentin.

• *Le Nouvion-en-Thiérache*. Le 4 mai, grand fête bretonne ; sous chapiteau, fête de nuit avec le Bagad de Kemper, la Kerlenn Pondi, les chanteurs de festoù-noz du Huelgoat et les Tri Yann.

## Carnet

• *Henri Ducassou* a été élu président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie ; vice-présidents : Yann Guyomarch, MM. Mercier et Bin.



• Originaire de Plouñevé-Moëdec, 49 ans, le commissaire *Roger Le Tallanter* est nommé chef du S.R.P.J. de Rennes.  
 • Les 76 hôteliers de la chaîne Franco-Ouest-Hôtels se sont donné pour président un Angevin, *B. Bouyer*.

• Le Rennais *Paul Bourlès* a été élu gouverneur régional du « Richelieu International ».  
 • Maire de Pontchâteau, *Yves Maenier* a été élu conseiller général en remplacement de Maurice Sambron, décédé.

• *Joseph Azé* a été élu maire de La Chapelle-Janson.

### NAISSANCES

• *Kresket eo an dud e ti Jean-Claude hag Yvette Dupré* : Armella ha deus bet ur c'hoar vihan, *Sterenn-Anna*, e Suresnes (Bro-C'hall).

### MARIAGES

• Le 16 mars a été célébré aux Sacrés-Cœurs de Rennes le mariage de notre collaborateur *Hervé Leddis* et de *Martine Boucher*.

### NECROLOGIE

• Notre confrère *Jean Le Traon*, 68 ans, ancien chef des services sportifs de « Ouest-France » ; *Marcel Boucher*, 77 ans, ancien vice-président du conseil général du Finistère ; *Alfred Couderc*, ancien maire de Paillac ; *Docteur Léonce Franco*, 71 ans, conseiller général du Morbihan ; *Georges Quenron*, 63 ans, maire de Roscanvel de 1965 à 1971.

# La mer, source de santé

(Suite d'Armor-50.)

## LA FANGOTHERAPIE

Les boues marines bretonnes, extrêmement fines, sont particulièrement riches en sulfure de fer, sulfate de calcium, matières organiques, hydrogène sulfuré, silice, argile, chaux, alumine, iode, brome. Les bains de boues marines sont indiqués dans les maladies rhumatismales chroniques, certaines sciatiques, les séquelles de traumatisme ostéo-articulaires et dans des affections gynécologiques particulières.

## L'ALGOTHERAPIE

Les algues marines, véritables concentrés d'eau de mer et d'oligo-éléments, comportent de nombreux éléments nécessaires à la nutrition cellulaire, indispensables à l'équilibre physiologique de l'homme (vitamines, sels minéraux...) et dont il est si dangereusement privé du fait de sa vie civilisée et stérilisée à outrance. Leur élément essentiel est l'iode. Utilisées en applications ou en bains algues chauds, elles favorisent l'élimination des toxines, la cellulite, l'eau de fixation qui engorgent les tissus et restituent à l'organisme, carencé par une nourriture trop artificielle, les ions dont il a le plus grand besoin.

## LE CLIMAT ET LE SOLEIL

Climat et soleil conjugent leurs bienfaits à cause du traitement par l'eau de mer.

Bains d'air marin ou aérothérapie, bains de soleil ou héliothérapie, bains de vent ou anémothérapie, ont des effets précis sur chaque organisme et sont dosés en conséquence.

Le climat breton offre le vent allié aux embruns et un ciel plus ou moins voilé plus riche en rayons ultra-violet qu'en infra-rouges brûlants.

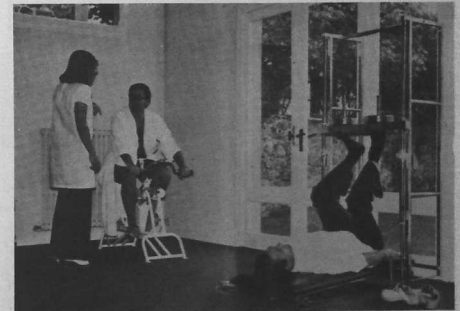


eliane deshayes

## CURATIVES...

Les vertus médicales de la cure marine permettent des traitements plus spécifiquement adaptés :

- à la rééducation et réadaptation fonctionnelles en rhumatologie, orthopédie, traumatologie et neurologie ;
- aux troubles respiratoires et circulatoires ;
- à l'obésité et la cellulite ;
- aux douleurs chroniques et maladies gastro-intestinales.



Elles ont une action biologique et rééquilibrante sur l'organisme.

## ... PREVENTIVES

L'action physique et psychique de la thalassothérapie peut s'exercer par des cures de remise en forme, de relaxation, de détente, qui traitent les maladies dites de civilisation, telles que : surmenage, angoisse, fatigue, dépression, troubles néo des différents formes de pollution.

## LES ETABLISSEMENTS DE CURE MARINE

Ils sont de trois sortes :  
 — ceux comportant l'hébergement, qui prennent les invalides et impotents graves (exemples : Centre de Tréboul, Roscoff-Ker Léna) ;  
 — ceux ayant un hôtel annexe sans obligation d'y descendre (Paras, Porros, Quiberon, qui possède même un deuxième hôtel à vocation diététique qui fait corps avec l'établissement) ;  
 — les établissements de type thermal, sans hébergement, à Roscoff, l'Institut marin Rockraun.

Certains sont ouverts toute l'année à Tréboul, à Roscoff (Ker-Léna), Quiberon, Porros-Guirc et Paramé ferment un mois.

# centre de cure marine de la baie de Tréboul-Douarnenez

agréé par les différents organismes de Sécurité sociale

RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE EN MILIEU MARIN

Tél. Douarnenez (98) 92.08.07

en janvier ou février; les autres du printemps à l'automne.

**CONTRE-INDICATIONS**

La mer n'est pas une panacée universelle, son utilisation médicale est contre-indiquée dans les états infectieux, la tuberculose pulmonaire, les insuffisances cardiaques décompensées et les insuffisances rénales, les dermatoses squameuses, les maladies mentales.

**POUR LA MISE EN FORME DES SPORTIFS**

Les réserves ioniques du climat marin sont indispensables au bon fonctionnement neuro-musculaire, afin de porter le potentiel musculaire du sportif au maximum de son rendement, sans avoir recours au "doping".

Nombreux sont ceux qui viennent chercher une amélioration de leur condition physique dans ces centres de thalassothérapie.

Le muscle, immergé dans l'eau de mer chaude, emmagasine des éléments nécessaires à l'activité maximale du muscle qui prolongera sa résistance à l'effort.

Les cures marines semblent particulièrement indiquées pour des stages préparant à de grandes épreuves sportives.

**AMELIORER L'ESTHETIQUE**

L'un des effets secondaires — mais non négligeables — d'une cure de thalassothérapie est l'amélioration esthétique du patient. Elle se manifeste par un meilleur tonus, une meilleure élasticité musculaire, la réhydratation des cellules, revitalisation du cuir chevelu, atténuation des rides, disparition des dépôts cellulitiques.

**THALASSOTHERAPIE ET SECURITE SOCIALE**

Le traitement de thalassothérapie est une thérapeutique distincte de la cure thermale.

Méanmoins, les curistes assujettis à la Sécurité sociale, qui suivent un traitement dans un établissement de thalassothérapie, ne sont pas pour autant dévalorisés par rapport à ceux qui suivent une cure thermale. Seule la procédure à suivre pour bénéficier d'un remboursement de soins est différente.

**TRAITEMENT SANS HEBERGEMENT :**

Le médecin traitant doit prescrire au curiste un traitement « en milieu marin » comprenant : massages, rééducation en salle ou en piscine, hydrothérapie, etc., médicalement motivé.

Cette ordonnance sera adressée par le curiste, à l'avance, à l'établissement de son choix, qui codifiera les actes médicaux, selon la nomenclature en vigueur, sur l'imprimé de « demande d'entente préalable », lequel lui sera retourné pour être remis à sa caisse de Sécurité sociale. Cette dernière doit l'aviser de son acceptation, ou de son refus, dans les dix jours.

La demande d'entente préalable peut être faite à tout moment de l'année. Il est nécessaire que l'accord de la caisse soit effectif avant le début du traitement.

Les caisses ne prennent en charge ni le voyage, ni les frais d'hôtel.

**TRAITEMENT AVEC HEBERGEMENT :**

Pour en bénéficier, les malades doivent obtenir, par l'intermédiaire de leur médecin traitant, une prise en charge de la Sécurité sociale qui couvre l'hébergement, la nourriture et les soins.



**... ET D'AUTRES BIENFAITS !**

Le fonctionnement des centres de thalassothérapie est susceptible d'amener sur nos côtes un flot renouvelé de curistes complétant de façon appréciable l'apport saisonnier des touristes.

En outre, il emploie de façon permanente une quantité non négligeable de personnes, entre autres dans les professions médicales et para-médicales.

Il apparaît essentiel de sauver la mer, de la préserver des pollutions qui la souillent chaque jour davantage, risquant d'amoindrir, donc de ruiner, ses pouvoirs régénérateurs. Les eaux qui bordent les côtes bretonnes sont, à cet égard, privilégiées, par les courants qui les drainent, les fortes marées qui les assainissent et un trafic relativement dense. La vigilance s'impose afin que demeure vraie l'incantation de ce romantique breton qui choisit pour berceau son éternité, Chateaubriand : « O mer ! mon berceau... mon image... ma nourriture... »

Eliane DESHAYES.

**Les algues dans l'industrie**

Le littoral breton est très riche en algues, les pêcheurs goémoniers — « ces moissonneurs de la mer » — en récoltent différentes variétés, mais essentiellement les algues brunes : laminaires de grands fonds. Elles sont séchées en plein air jusqu'à évaporation des 3/4 de leur humidité, ce séchage est achevé dans les usines installées à proximité des plages et qui en assurent la transformation, en vue de différentes fabrications : alginate, farines et poudres, concentré d'algues, produits destinés à la cosmétologie.

Les habitants des littoraux marins ont toujours utilisé les algues dans leur alimentation ou dans leur thérapeutique. Dans nos régions, c'est en agriculture ou elle fut surtout utilisée comme engrais puis incorporée sous forme de farine à l'alimentation du bétail.

L'industrie fut la plus grande utilisatrice des algues : du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup>, les algues brunes furent utilisées dans l'industrie de la soude, de la potasse et de l'iode. La découverte de l'alginate et les utilisations des alginate dans l'industrie donnèrent un nouvel essor au traitement des algues.

Les alginate ont trouvé de multiples applications dans le domaine industriel, grâce à leurs remarquables propriétés :

- leurs propriétés liantes et épaississantes les font employer pour lier les sauces, les crèmes, les colles et le latex; pour l'impression sur tissu et sur papier; pour épaissir les pâtes dentifrices et les crèmes de beauté;

- leurs propriétés de colloïdes protecteurs les font utiliser comme stabilisateurs dans certains boissons (lattes cacotées, jus de fruits pulpeux), dans les glaces... Pour stabiliser les émulsions et les mousses, les produits de beauté, les produits pharmaceutiques;

- leurs propriétés gélifiantes sont appliquées dans l'industrie alimentaire (confiture, flan), dans l'industrie des cosmétiques et dans les poudres utilisées en prothèse dentaire;

- leurs propriétés filmogènes sont utilisées pour les apprêts en encoffrages en industrie textile, dans l'industrie des peintures, des matières plastiques, du caoutchouc...

**RECOLTE DES ALGUES... RECOLTE DU GOÉMON**

Cette récolte est réglementée, on distingue :

- le goémon d'épave, rejeté sur le rivage, mêlé de sable, il n'est utilisé que pour les engrais;
- le goémon de rive, constitué essentiellement de fucus, dont la coupe est réglementée;
- le goémon de coupe, constitué de laminaires, qui poussent en mer et ne sont découvertes qu'aux grandes marées d'équinoxe.

Ces deux derniers, seuls, sont utilisés par l'industrie et en pharmacie.



**Un moulin à Plélo...**

A Plélo, au moulin de la Ville-Getroy, une étape gastronomique : « Au Châ à Bancs », avec crèperie, ferme bretonne, jardin d'enfants, jeux de boules, élevage de poneys Shetland (photo Landouar).



**FRUITS DE MER HUITRES MUSCADET SUR LIE AVANT & APRES LE SPECTACLE**

JUSQU'À 2 h du MATIN  
ROND POINT DES CHAMPS ELYSEES  
2 AUX FRANKLIN ROOSEVELT - T. 93 20 63

**LES BONNES RECETTES**

**L'omelette briancine**

(4 personnes)

Battre 8 œufs, saler, poivrer.

D'autre part avec une boîte de crabes, ou mieux avec deux tourteaux ou araignées, mais de Bretagne, que l'on aura pochés au court-bouillon puis décortiqués. Faire fondre une noix de beurre, ajouter la chair des crabes,

faire revenir sans colorer, ajouter une cuillerée à café de tomate concrétée et trois cuillerées à potage de crème fraîche.

Cuire l'omelette et la fourrer avec l'appareil ci-dessus indiqué.

A. G. JULIEN.

**RESTAURANT D'ANGLETERRE DAVID**

M<sup>me</sup> RIVALLAN, gérante

29, boulevard Jobert  
LAMBALLE - Tél. 6.21

**SES MENUS SA CARTE SA CAVES**

Le meilleur accueil vous est réservé

**Le Grand Chapitre International de la CHAINE DES ROTISSEURS**

aura lieu à Yannes les 7, 8, 9 et 10 juin.

Chez vous, en ville ou à la campagne, en Bretagne ou ailleurs

apprenez le breton PAR CORRESPONDANCE

avec "SKOL OBER" (cours gratuits)

Plus de 40 ans d'expérience Plus de 20 professeurs diplômés Renseignements et inscriptions : "OBER", 29, rue des Trois-Frères Le Goff, Saint-Brieuc, Tél. 33-25-66. (Joindre enveloppe timbrée pour la réponse.)

**• Maquillage discret**

Avant que le soleil ne vienne donner un hâle naturel à votre peau, Phas a pensé aux femmes qui recherchent une beauté naturelle et qui n'ont pas beaucoup de temps pour se maquiller.

La peau d'une femme nécessite des soins particuliers : c'est pourquoi les laboratoires Phas ont créé les bases fluides teintées. Produits dermatologiques du teint, les bases fluides teintées apportent à la peau un film de protection qui n'empêche pas les pores de respirer. Elles permettent d'être maquillées sans le paraître. Elles évitent le teint et donnent une légère coloration à la peau.

Conçues pour des peaux sèches, normales ou grasses, les bases fluides teintées de Phas existent en trois nuances : claire, moyenne, foncée. (Le pot : 14,60 F, vendu exclusivement en pharmacie.)

**• Cuite ou bronzée ?**

Il n'est jamais trop tôt pour parler vacances. On rêve déjà d'être allongée sur une plage, exposée aux rayons du soleil. Mais l'action du soleil ne convient pas toujours à vos désirs : vous demandez à être bronzée, pas cuite; vous ne voulez pas d'une peau rougeie par les coups de soleil. Prenez-vous les précautions nécessaires ? Savez-vous qu'une peau hydratée est plus réceptive, qu'elle est plus épaisse, par conséquent plus résistante ? C'est avant les vacances qu'il faut y penser et préparer sa peau. Elle a besoin d'être nourrie toute l'année. Ainsi, quand arrivera l'été, elle sera prête à accueillir les rayons bronzants et à repousser les rayons brûlants qui altèrent vos cellules.

Au moment de l'exposition, votre peau sera préparée et l'action du soleil sera d'autant plus bénéfique que vous aurez choisi un produit solaire adéquat. Ceux que Vichy vous conseille possèdent un filtre solaire. Leur rôle est de protéger la peau tout en s'adaptant à sa sensibilité. Vichy propose toute une gamme de produits solaires : de la crème super-hydratante qui lutte contre le dessèchement de l'épiderme à l'écran total qui assure le maximum de protection aux heures d'insolation, en passant par le lait bain de soleil qui adoucit la peau et lui apporte une sensation de fraîcheur, Vichy pense à votre peau avant, pendant et après les vacances.



**• Un gilet pour l'été**

Best-seller de l'été 74, un gilet « Ingrie » brillant et soyeux en Bengali Motte. Modèle Ritx. Bijoux : Baverel.

**BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT \***

à découper ou à recopier et à nous retourner

10, rue Vicairie  
Boîte postale 540  
22010 SAINT-BRIEUC

M. \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR-magazine » et verse 40 F (ordinaire) ou 150 F (soutien) par \* :

— chaque trimestre

— chaque postal

— virement au C.C.P. Armor : 299170 Rennes

Cet abonnement donne droit en plus à une petite annonce gratuite de 50 mots max. et à un texte de 5 lignes dans la carnet, à utiliser dans l'année (joindre l'étiquette du dernier envoi).

\* Rayer les mentions inutiles.

## notennou

• Dinar va être doté, comme Vitell et Font-Romeu, d'un Centre régional d'études et de mission • Championnat de France de labours, le 15 septembre, à Pacé • Nouvelle salle d'exposition à la Ferme Saint-Michel, pour 120 artistes créateurs • En projet : sur le Scorff, une station d'écologie appliquée • Joseph Martray demande la création d'une délégation aux prohibés de la mer • Abattoir de 50 000 tonnes (600 employés) à l'étude à Landernau • Du 25 au 28 juillet, rallye International équestre à Brest • Ouverture prochaine à Rennes d'une école de professionnels

du bétail • La réservation électronique est mise en service sur le réseau breton de la S.N.C.F. • Peut-être un quatrième antenne à Pleumeur-Bodou, au C.N.E.T. • D'importants gisements de sables calcaires sont découverts au large de Roscoff et de Brest • Un centre régional de gériaire va être créé près de Rennes • Laïta a repris les "Maisons de Bretagne" en difficulté • Le groupe américain Eaton va construire une usine de pièces pour les poids lourds à Saint-Nazaire • 300 emplois • Une plateforme de forage doit être installée au large d'Ouessant : il y aurait du pétrole.



## NOS PETITES ANNONCES

Le mot : 1 F + taxes (20%) 0,20 = 1,20 F (Les demandes d'emploi sont gratuites) Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F. Annonce encadrée : compter le montant de quatre lignes en sus. Les abonnés bénéficient d'une remise de 10% sur le prix des petites annonces (joindre la bande). Pour cette rubrique, le paiement se fait à la commande (C.C.P. 2691-70) — Aucun justificatif n'est envoyé.

## naturel...

Viennent le jour de liberté et d'innocence, les matins calmes, les matins odorantes, les filles de paix. Elles se baignent nues sur les plages offrant des corps chauds et parfumés, à l'air frais, à l'air salin. Pudique et chaste image de leur paradis, l'océan, féconde nudité, laissent dans le sable leur empreinte innocente. Ignorantes des lois et interdits, elles gardent le fraîcheur de leur enfance. Dans l'air brulant et phosphorescent, les frissons de leur peau, la pureté de leur plastique, l'éclat de leurs poitrines, gonflées, dorées par une nature généreuse, les bains dans la mer tiennent, elles mentent, chair et os, nature et femme. Non loin les cadavériques présences d'un univers docteur. Spectacle folles d'une Rome décadente retrouvée, elles étaient leur chair flétrie, objets d'un musée de propreté, leurs silhouettes, voutées, sur le sol de brèves, forment une ronde macabre. Visages du passé, visages de l'immobilité et de la pitié, visages du refus d'être pleinement soi-même, visages de l'impureté d'une Mistrôre assuivie, raccommodée. Ils forment un obstacle, un rempart de viande et d'idées, à la montée d'un désir authentique, de la négation d'une civilisation créatrice, de la colombe de la paix et des bombes atomiques. Problèmes d'une vie où la duplicité est reine, témoignages de la faiblesse des institutions, la dimension d'un homme miniaturisé dans un monde de grattes-ciel. Lampaul-Ploarezel 1973, Romna GENVER.



### LE CHAMPIONNAT DES BAGADOÙ

"Bodadeg ar Sonerion" a choisi une fois de plus Pontivy pour le déroulement des épreuves du Championnat des Bagadoù ; le public a été gâté par les ensembles de deuxième catégorie de Saint-Malo, Nantes, Auray, La Baule, Douarnenez et Quimperlé qui ont interprété une marche imposée : "Tonioù ar vro Poullet" (airs du pays Poullet). Quant aux bagadoù de première catégorie de Brest-Saint-Marc, Pontivy, Rennes, Quimper, Bieimor de Paris et Vannes, ils avaient le choix d'une mélodie libre.

(Reportage de Yannick GUYADER.)



### DEMANDES D'EMPLOI

- 25 ans, Breton, PHOTOGRAPHE, je cherche un emploi dans ma spécialité en Bretagne (labo, prises de vue...). — Ecrire JOLI MOALIC, 34, rue Vanmerle, 21000 Dijon.
- Jeune PHOTOGRAPHEUR effet, typons, similia, photo, etc., en chômage du fait fermeture imprimerie, cherche travail en Bretagne. Urgent. — Ecrire ARMOR n° 510.
- Manipulateur assistant radiologique, expérimenté, cherche place stable en clinique de préférence. — M. BRISSET, 96, rue de Bretagne, Tremblay-la-Gonnesse, 93410 Vaujours, tél. 932.73.86.
- TECHNICIEN SUPERIEUR CONSTRUCTION, 28 ans, rech. SITUATION dans maisons individuelles ou bureau d'architecte pour conduite ou coordination travaux, rapports avec clients, études, P.P., sous-traitants. — Ecr. Armor n° 501.
- COUPLE MARINIER, mari commissionné (13 ans expérience, rech. poste en Bretagne. Accepte situation se rapprochant de la corporation. Salaire minimum demandé : 1 500 x 2. — Ecr. Armor n° 502.
- TRADUCTRICE diplômée ALLEMAND, ch. traductions techniques, scientifiques, économiques. — Mme BRUNEAU, 19, rue des Franches, Rennes. Tél. 38-50-84.
- ETUDIANT, 19 ans, bonne présentation, bon anglais courant, ayant déjà séjourné 2 mois à Dublin, ch. travail en IRLANDE du 15-7 au 31-10. — Barthe BASCLET, Lanvinin, cedex 207, 2828 Tréguier.
- J. H. 25 ans, formation secondaire, ch. EMPLOI en Bretagne, dans secteur impression ou commercial ou maritime. — Ecr. Armor n° 503.

### OFFRES D'EMPLOI

- Service PROMOTION d'Armor-Magazine (caravane, podium), recrute très bons COURTIERS, travail toute l'année. — Ecr. Armor n° 504.
- Pour ARMOR-MAGAZINE, rech. très bons COURTIERS en publicité, commissions très intéressantes. — Ecr. Armor n° 505.
- Recruteurs DEMARCHEURS en ABONNEMENTS, forte commission. — Ecr. Armor n° 505.

### MARCHÉ AUTOMOBILE

- A V. R. 4 fourg. 72, vitres P.T.T. B.T.L. blanche 75, équipée phares longue portée + radio, R.T.L. bleue 73, 18.000 km, R.R. bleue 72, très belle. 3 CV break 66 et 4 CV ancien modèle, bas prix. — Garage QUILLOU-BERVEN, 29 N°-Plozéved, tél. 69.36.64.
- VENDS 204 berline, 1969, Prix Argus. S'adr. VAKELAIRE, "L'Artisan", Trebeurden, tél. 35.51.55.
- Particulier VEND belle CITROËN 2 CV 6, 1971. — S'adresser M. B. BLANDEL, Garage de la Vallée de l'Oust, 56530 Saint-Simon, téléph. 61.33.09.
- Cherche à ACHETER 2 CV CITROËN d'occasion, bon état. — Ecr. Armor n° 519.
- A vendre DUPER CITROËN, excellent état. Occasion à saisir. — Ecr. Armor n° 527.

### POUR LES VACANCES

- A LOUER, pour mois d'été, CARAVANE (4 places), confort. — S'adr. 15, rue Rivoli, Pontivy.
- JE DISPOSE DE TROIS MAISONS pour la location à Bégard. — S'adr. à M. J.-Y. PAGE, tél. 43.20.41, APPARTEMENT, meubles, proc. plage.
- Balis de Douarnenez, A LOUER Ker-Moor, plage de Korvel, 29137 Plozeved-Porivy.
- LOUE à 10 km de Josselin, près de rivière et forêt, 3 PIÈGES, CUISINE, E. G. Et. pour juillet, août, septembre. — Ecrire ADAR 10, rue F.-Chopin, 92180 Antony.
- A LOUER juillet-août, VILLA comp. 2 ch., cuisine, cab. toil., w.c., Jardin 130 F, août 1 200 F. — M. LE CALLECQ Distric, rue de Plouguern, 56400 Sainte-Anne-d'Auray.
- 4 GITES RURAUX en Bretagne, je demande l'annuaire "Vacances en espace rural". — Réalis. des gîtes ruraux, 25, av. Janvier, Rennes.
- A LOUER pour juillet à APPART. meublé, cuisine, chambre, salle d'eau, garage. Pour juillet à GABRIELLE Caravelle, 3/4 places, éventuel, pièces camping ou vieux-Bourg Philérel. — S'adr. 27, rue de la Tour, Cesson.

### A LOUER MAISON DE CAMPAGNE

2 pièces, eau, électricité. Pour juin, juillet, septembre. — S'adr. à Mlle PRIGENT, Kéraric, Plozeved-Treux.

### SELECTION IMMOBILIERE

- A VENDRE MAISON 3 p., cave, premier garage, w.-c., eau, électricité, jardin 2 500 m<sup>2</sup>, 6 km de Mortaix, 5 km de Carantec. — S'adr. Mme GUILCHER, coiffeuse, 29231 Taulé.
- A LOUER, proximité Pontivy, MAISON F.3, tout confort : cuisine équipée : cour. — S'adr. PETITCORPS, Maison-Neuve, Pontivy.

### MARIAGES

• Si vous cherchez à vous bien marier, écrivez au C.I.A. (service A.D.J.), 5, rue Goy à OULMER. Plus de 30 000 parts adressées de 18 à 70 ans y sont inscrits. Documentation discrète contre 5 timbres, sans engagement.

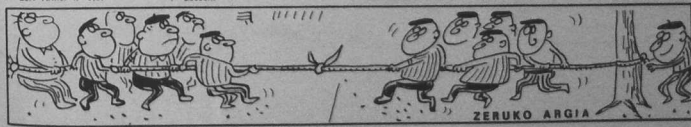
### Notre Chaumièrre

vous propose un stock important et varié de MANOIRS - MOULINS FERMETTES

situés sur toute la Bretagne et se charge de l'étude et de la réalisation des travaux de restauration.

s.à.r.l.  
Notre Chaumièrre  
Place du 76-81  
22000 SAINT-BRIEUC  
Tél. (96) 33.78.95

- Part. à part. VEND TERRAINS A BÂTIR à Landernau (170 et 210 m<sup>2</sup>, ce dernier avec 40 m sur rue). — S'adr. GUILLEMIN, "Le Bois-Joli", 29130 Quimperlé, tél. 98.08.51.
- A V. m. en Louargat, "Pen-ar-Ménez". UNE MAISON avec dépendances : toiture neuve, libre, 2<sup>e</sup> BATHÉMENT DE FERME avec dépendances, libre. — S'adr. LE LUYER, B.N. 12, Belle-Ile-en-Terre.
- A VENDRE TERRAIN 1 200 m<sup>2</sup>, avec permis constructif, à 8 km de Rennes. — S'adresser JOSSE François, Le Cottage, Acligné.
- Etude de M<sup>e</sup> KERVELLA, notaire à Châteaugiron, A VENDRE à Penmarc'h, MAISON D'HABITATION et Jardin.



l'atelier breton — cesson dépôt légal n°2 renner ar getalaouenn [le directeur de la publication] : Yann PLOUËT

**Tél. (99) 36.23.02**



**Au bout du fil, 25 professionnels de la publicité à moins de 2 heures de chez vous.**

... Pour vous aider à répondre à ces questions : à qui vendre, où, quand, comment ? Comment "cerner" une clientèle, comment la toucher efficacement ? Quels moyens utiliser, comment créer un message publicitaire ?

A Unicom, nous sommes équipés pour créer et adapter chaque action à l'importance de chaque budget, grand ou petit.

Les études de marché, la promotion, les plans de campagne, la création de messages (prospectus, annonces, affiches, films TV et cinéma, messages radio...), la recherche de marques, la création d'emballages, c'est un travail de professionnels, notre travail.

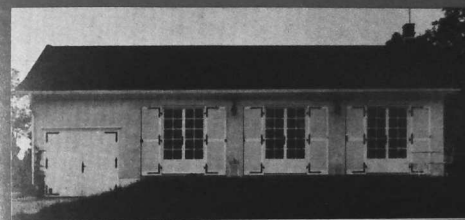
Interrogez-nous, nous sommes voisins.



**UNICOM**

Parc Madeleine - Avenue Chardonnet  
B.P. 614 - 35007 RENNES

PAVILLON "MB"



au "SUR MESURE" au prix de l'"INDUSTRIALISE"  
nombreuses références dans les côtes du nord

pavillons "MB" RN 12 . 22 120 YFFINIAC tél. (96) 32 6017.

**RENNES**

**FOIRE**  
**INTERNATIONALE**

DU 27 AVRIL AU 6 MAI  
aérodrome Rennes Saint-Jacques

ORF

ARMOR-MAGAZINE :  
33.62.24

Nouvelle adresse  
d'ARMOR-MAGAZINE :  
10, rue Vicairie  
22010 SAINT-BRIEUC

BULLETIN  
D'ABONNEMENT  
OU DE  
RÉABONNEMENT \*

à découper ou à recopier  
et à nous retourner

10, rue Vicairie  
Boite postale 540  
22010 SAINT-BRIEUC

N

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

souscrit à un abonnement d'un an à  
"ARMOR-magazine" et verse 40 F  
(ordinaire) ou 150 F (soutien) par \* :

— chèque bancaire

— chèque postal

— virement au C.C.P. Armor :

205170 Rennes

Cet abonnement donne droit en plus à  
une petite annonce gratuite de 30 mots  
max. et à un texte de 5 lignes dans le  
correspondant, à utiliser dans l'année (joindre  
l'étiquette du dernier envoi).

\* Rayer les mentions inutiles.

Livres et disques bretons  
Catalogue sur demande

**BREIZ**  
4, allée des Ormeaux  
LA BAULE - B.P. 78

TOUS LES SECRETS  
SUR LA PLUS BELLE MACHINE  
DU MONDE:  
L'ÊTRE HUMAIN

# LE MEDICAL DU XX<sup>e</sup> SIECLE

Vous connaissez votre corps de l'extérieur, vous en prenez soin et vous avez raison. Mais cette machine merveilleuse, vous n'en connaissez pas ou très peu tous les mécanismes prodigieux qui la font vivre, qui vous font vivre, vous et les vôtres.

Dans ce but a été édité "LE MÉDICAL DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE". C'est une œuvre moderne, préfacée par le Professeur MERGER, rédigée par les plus éminents spécialistes, en termes simples et compréhensibles et très abondamment illustrée.

Le corps humain, ses défaillances, ses accidents, son entretien, son épanouissement n'auront plus de secret pour vous.

"LE MÉDICAL DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE" représente une somme de travail dont vous serez le principal bénéficiaire, pour accroître vos connaissances, pour votre bien et celui de vos proches.

Vous ne devez pas prendre de risques par ignorance. Vous-même ou l'un des vôtres est malade : vous devez joindre votre médecin, expliquez clairement les symptômes. Savez-vous le faire objectivement pour faciliter son diagnostic? Vous avez besoin d'un Conseil permanent : le MEDICAL sera là à chaque instant.

Vous êtes propriétaire de votre corps bien irremplaçable et pourtant, vous ignorez tout de lui. Essayez de répondre aux quatre questions de ce test.

1. Où prennent naissance et se forment les globules rouges chez l'être humain?
2. Quel est le poids d'un cœur humain?
3. Un corps humain de 70 kg contient 45 kg d'oxygène. Vrai ou faux?
4. Nous respirons 15.000 litres d'air par jour. Vrai ou faux?

RÉPONSES : 1. Les globules rouges prennent naissance dans la moelle osseuse - 2. 300 g environ - 3. Vrai - 4. Vrai.

**BON  
GRATUIT**

Les sujets traités dans LE MÉDICAL DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE m'intéressent et j'aimerais obtenir, gratuitement et sans engagement de ma part, un complément d'information afin de me faire une opinion définitive.

ÉCRIRE EN MAJUSCULES

Monsieur, Madame, Mademoiselle (rayer les mentions inutiles)

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

N° et Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

BON A RENVoyer AU C.N.P.P.A.  
28, RUE DES PETITES-ECURIES 75010 PARIS

## PLAN DE L'OUVRAGE Têtes de chapitres

TOME I • L'Homme, cet inconnu • Les maladies du cœur • Bronches et poumons • Maladies du système nerveux.

TOME II • Maladies de la bouche et des dents • Le système digestif • Maladies de l'appareil urinaire • Endocrinologie • Maladies du sang.

TOME III • Appareil génital de l'être humain • Maladies vénériennes • Gynécologie • Obstétrique • Le nourrisson.

TOME IV • Tout sur l'enfant • Maladies héréditaires et congénitales • Maladies infectieuses • Dermatologie.

TOME V • Oto-Rhino-Laryngologie • Ophtalmologie

Le Cancer • Gérontologie • Maladies des os et des articulations • Les muscles.

TOME VI • Traumatologie • Médecine physique • Le sommeil et le rêve • Les intoxications • Chirurgie esthétique • Pharmacologie • Conjugalité • Sexualité.

TOME VII • L'infirmière • Radiologie • Le laser • Les stations thermales • L'acupuncture • L'homéopathie • La diététique.

TOME VIII • L'hygiène • Beauté et esthétique • Médecine sociale • Les grands noms de la médecine • Dictionnaire des termes médicaux • Adresses utiles • Index.

8 volumes reliés plein reluskin, format 23 x 32

C.N.P.P.A. 28, RUE DES PETITES ECURIES 75010 PARIS